



UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE
COMMISSION BANCAIRE

RAPPORT ANNUEL 2010

UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE

COMMISSION BANCAIRE

RAPPORT ANNUEL 2010



Siège du Secrétariat Général de la Commission Bancaire à Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMMISSION BANCAIRE

Abidjan, le 20 octobre 2011

Le Président

A la faveur du redressement d'ensemble de l'économie à l'échelle mondiale observée après la récession enregistrée en 2009, la situation macroéconomique des Etats de l'Union s'est globalement améliorée en 2010.

Cette année a été marquée notamment par l'entrée en vigueur, à la suite du processus de rectification des textes juridiques afférents, de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, adoptée en janvier 2007 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

S'agissant en particulier de la supervision bancaire et de la stabilité financière, cette réforme instaure des règles nouvelles contribuant à renforcer les pouvoirs de la Commission Bancaire, à assurer une protection accrue des déposants et à maintenir l'intégrité du système.

Entre autres innovations, la Commission Bancaire aura dorénavant le pouvoir de fixer des normes prudentielles différenciées pour les établissements de crédit, permettant ainsi de mieux prendre en compte une des exigences du nouvel Accord de capital sur le processus de surveillance prudentielle.

Au titre de la résolution des difficultés bancaires, les compétences de la Commission ont été formellement élargies à la mise sous administration provisoire et en liquidation d'un établissements de crédit et à la formulation d'avis conformes précédant l'ouverture de procédures d'apurement du passif des institutions agréées.

Le dispositif de surveillance des institutions de microfinance a été par ailleurs renforcé, à travers une implication accrue de la Banque Centrale et de la Commission Bancaire. Il leur est ainsi conféré un pouvoir direct de contrôle des systèmes financiers décentralisés dont les encours de dépôts ou de crédits ont atteint au moins deux milliards de FCFA au terme de deux (2) exercices consécutifs. La Commission Bancaire est, de ce fait, habilitée d'office à prononcer des sanctions disciplinaires et pécuniaires à l'encontre de ces institutions.

Au cours de l'année écoulée, l'Autorité de contrôle a intensifié le suivi de l'achèvement de la première phase de la mesure de relèvement du capital social minimum à cinq (5) milliards de FCFA et un (1) milliard de FCFA respectivement, pour les banques et les établissements financiers, tel que décidé par le Conseil des Ministres de l'UMOA le 17 septembre 2007.

Les établissements de crédit non conformes ont été instamment invités à prendre les dispositions nécessaires en vue de respecter l'échéance du 31 décembre 2010. Dans l'intervalle, la Commission Bancaire a décidé de mettre en garde des établissements de crédit, à l'effet, pour les dirigeants, de produire des plans d'action crédibles.

En outre, elle a invité ceux n'ayant pas produit des plans d'action satisfaisants dans le fond et la forme, à améliorer lesdits plans et/ou produire les procès-verbaux des réunions des organes délibérants. En application des décisions de la Commission, des rencontres ont également été organisés avec les représentants d'établissements de crédit pour évoquer les attentes de l'Autorité de contrôle en termes de conformité aux réglementations régissant leurs activités.

Elle a, après une analyse circonstanciée, donné des injonctions à certains établissements de crédit à l'effet de ne pas distribuer de dividendes au titre des exercices 2009 et 2010 et de suspendre l'octroi de nouveaux prêts aux principaux actionnaires, administrateurs, dirigeants et autres personnes visées à l'article 35 de la loi bancaire, jusqu'à nouvel ordre. Enfin, elle a décidé de convoquer des dirigeants et représentants des principaux actionnaires des établissements de crédit non conformes en audition, dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

L'évaluation préliminaire de la mesure a permis d'établir qu'au 31 décembre 2010, les établissements conformes concentrent 85,8% des actifs. L'effort global de capitalisation déjà réalisé par l'ensemble du système bancaire depuis 2007, était évalué à 511,6 milliards entraînant ainsi une amélioration de la norme de solvabilité. Les établissements de crédit ont également assuré une meilleure couverture des risques par des provisions.

Tenant compte des évolutions observées au plan international et des enseignements des vingt (20) années de fonctionnement de l'organe communautaire, diverses initiatives se poursuivent en vue d'améliorer et de renforcer les outils de suivi des risques. La Commission Bancaire continue ainsi de mettre l'accent sur les actions de coopération, en vue d'une meilleure réactivité, concernant notamment l'activité transfrontalière des banques. Elle surveille également le respect de l'exigence relative à l'installation et l'organisation des holdings bancaires susceptibles de favoriser leur contrôle par la Commission Bancaire ou par une autre autorité de contrôle crédible au plan international.

Malgré une résilience prouvée du système financier de l'Union, les effets de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire imposent de conserver une grande vigilance face aux risques résiduels, directs ou indirects, découlant des difficultés opérationnelles et économiques subies par de nombreux secteurs d'activités en 2011.

En définitive, la mise en œuvre intégrale de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO constitue le principal défi à même de garantir la poursuite de la consolidation du système bancaire communautaire et appelle de ce fait la parfaite adhésion de tous les acteurs de la stabilité financière.

*Le Président de la Commission
Bancaire de l'UMOA*

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION BANCAIRE EN 2010

Président : M. Tiémoko Meyliet KONE
Gouverneur de la BCEAO

MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS	MEMBRES NOMMES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES
<p>Mme Viviane HOUENOU KANEHO Directrice des Affaires Monétaires et Financières au Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin</p> <p>M. Moumounou GNANKAMBARY Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina</p> <p>M. Faustin HONONON Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire</p> <p>M. Emmanuel Benito Santos COSTA Directeur de la Monnaie, du Crédit et du Marché Financier Régional au Ministère des Finances de la Guinée-Bissau</p> <p>Mme SIDIBE Zamilatou CISSE Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique au Ministère des Finances du Mali</p> <p>M. Baaré MARANKAN BADAGE Directeur de la Monnaie, du Crédit et de l'Épargne au Ministère de l'Economie et des Finances du Niger</p> <p>Mme Oulimata DIOP Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal</p> <p>Mme Ahéba JOHNSON Directrice de l'Economie au Ministère de l'Economie et des Finances du Togo</p> <p>M. Yves CHARPENTIER Conseiller Financier pour l'Afrique (Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique) au Ministère de l'Economie et des Finances de la France</p>	<p>M. Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA Magistrat – Bénin</p> <p>M. Kouka Célestin ZALLE Ancien Directeur National de la BCEAO Burkina</p> <p>Mme Nestore Marie-Louise OBOUDOU Juriste, Inspecteur Général des Services Fiscaux Côte d'Ivoire</p> <p>M. Ousmane SIDIBE Inspecteur Commercial Mali</p> <p>M. Ibrahim KOUSSOU Inspecteur du Trésor Niger</p> <p>M. Mamadou Abdoulaye SOW ⁽¹⁾ Economiste, Inspecteur Principal du Trésor Sénégal</p> <p>Mme Kafui Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON Juriste, Consultante Togo</p> <p>M. Michel DABADIE ⁽²⁾ Inspecteur Général de la Banque de France France</p>
<p>Secrétaire Général : M. Charles Luanga KI-ZERBO</p>	

¹ Commissaire ayant renoncé à ses fonctions en septembre 2010

² En remplacement de M. Jean BONNARDIN, qui a renoncé à ses fonctions de Commissaire en mai 2010

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2010

11 février	Réunion, à Moroni, à l'Union des Comores, du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB)
26 mars	79 ^e session de la Commission Bancaire de l'UMOA (CB-UMOA) à Bissau, en Guinée-Bissau
1 ^{er} avril	Entrée en vigueur de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO
3 mai	Tenue à Beyrouth, au Liban, de la 8 ^e réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF)
22 juin	80 ^e session de la CB-UMOA, à Dakar, au Sénégal
24 juin	Rencontre à Dakar, au Sénégal, avec des représentants de la Banque Centrale du Nigeria, dans le cadre de la finalisation du projet de convention de coopération
8 - 9 juillet	Réunion de la BCEAO avec les banques, à Lomé, au Togo
5 août	15 ^e Assemblée annuelle à Yaoundé, au Cameroun, du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC)
20 septembre	Tenue à Singapour, de la 16 ^e Conférence Internationale des Superviseurs Bancaires (ICBS)
29 septembre	81 ^e session de la CB-UMOA, à Ouagadougou, au Burkina
4 octobre	Tenue à Paris, en France, de la réunion des Ministres chargés des Finances de la Zone Franc
25 octobre	Tenue à Dakar, au Sénégal, de la première réunion du Groupe d'Experts du Comité de Stabilité Financière de l'UMOA (CSF-UMOA)
31 décembre	Échéance de la 1 ^{ère} phase de la mesure de relèvement du capital social minimum des banques et des établissements financiers de l'UMOA

QUELQUES CHIFFRES CLES DU SYSTEME BANCAIRE DE L'UMOA

1 - Structure du système bancaire au 31 décembre 2010

- Nombre d'établissements de crédit agréés :	118
dont :	
• Banques :	104
o dont succursales :	4
• Etablissements financiers :	14
o dont succursales :	3
- Nombre d'établissements de crédit en activité :	111
• Banques généralistes :	81
• Banques spécialisées :	19
• Etablissements financiers à caractère bancaire :	11
- Nombre de holdings bancaires ³ installés dans l'Union :	6
- Nombre de groupes bancaires :	19
- Réseau	
• Guichets (Agences, bureaux et points de vente) :	1.693
• GAB / DAB :	1.178
• Succursales d'établissements financiers :	3
- Effectif du personnel du système bancaire :	19.841
- Nombre de comptes de la clientèle :	5.550.693

2 - Indicateurs d'activité et ratios caractéristiques des établissements de crédit sur base sociale

Montants en milliards de FCFA

UMOA	2008	2009	2010 (*)
Total bilan	10 218	11 453	13 471
Crédits à la clientèle	6 071	6 573	7 463
Autres emplois	2 083	2 392	3 322
Dépôts et emprunts	7 425	8 442	9 931
Fonds propres nets	774	938	1 202
Autres ressources	669	709	769
Produit net bancaire	741	776	862
Résultat brut d'exploitation après amortissements	258	240	267
Taux net de dégradation du portefeuille	7,1%	7,3%	6,9%
Taux de provisionnement des créances en souffrance	68,0%	63,6%	64,5%
Taux de provisionnement des créances douteuses et litigieuses	80,7%	78,4%	79,3%
Marge globale	8,0%	7,6%	8,0%
Coefficient net d'exploitation	69,8%	73,5%	74,2%

(*) : données provisoires

³Les holdings bancaires ne sont pas agréés comme les établissements de crédit, au sens de la réglementation bancaire.

RESUME

L'activité économique au sein des pays de l'UEMOA a été globalement mieux orientée en 2010, à la faveur de l'amélioration de la conjoncture internationale et du renforcement des appuis extérieurs. Le produit intérieur brut a enregistré, selon les données disponibles, une progression de 4,0% contre 3,0% en 2009. La situation monétaire a été caractérisée à fin décembre 2010 par une consolidation de 348,7 Mds de la position extérieure nette des institutions monétaires, qui s'est établie à 5.645,8 Mds et une hausse de 1.397,2 Mds du crédit intérieur qui a atteint 8.649,0 Mds. La situation des finances publiques s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire, base engagement, hors dons, par rapport à 2009.

Le nombre d'établissements de crédit agréés est demeuré stable à 118 unités (104 banques, dont 4 succursales et 14 établissements financiers à caractère bancaire, dont 3 succursales).

Le total des bilans de ces institutions s'est accru de 17,6% sur l'année, passant de 11.453 Mds à 13.471 Mds. Parallèlement, le réseau a continué de s'accroître, le nombre de guichets et celui des comptes augmentant respectivement de 294 (+21,0%) et 1.075.869 (+24,0%) unités. Le nombre de guichets automatiques bancaires s'est établi à 1.178.

Les emplois nets ont augmenté de 20,3%, pour atteindre 10.784 Mds. Ils sont constitués à 69,2% de crédits à la clientèle, dont la qualité s'est légèrement améliorée. Ainsi, le taux brut de dégradation a reculé de 17,9% en 2009 à 17,2% en 2010, tandis que le taux net s'est légèrement replié passant de 7,3% à 6,9%, à la suite d'une hausse du taux de couverture des créances en souffrance par des provisions.

Les ressources collectées se sont également accrues de 18,0%, après 13,8% en 2009. Elles se sont chiffrées à 11.903 Mds, dont 83,4% de dépôts et emprunts de la clientèle. La part des dépôts à terme est restée quasiment stable autour de 42%. Le niveau des fonds propres nets a continué de bénéficier des entrées en activité et d'un effort de capitalisation de certaines unités, notamment dans le cadre de la mesure de relèvement du capital social minimum. Aussi, les fonds propres ont-ils atteint globalement 1.202 Mds, contre 938 Mds un an auparavant.

Les établissements de crédits ont préservé leur rentabilité durant l'année 2010. En effet, le résultat brut d'exploitation s'est accru de 11,6% pour s'établir à 267 Mds contre 240 Mds un an auparavant, en dépit de l'augmentation de 12,0% des dotations aux amortissements et aux provisions nets. Le coefficient net d'exploitation se dégrade néanmoins, en atteignant 74,2% contre 73,5% en 2009.

Au plan prudentiel, le ratio moyen de solvabilité des banques de l'Union a atteint 13,1%, pour un minimum de 8% requis pour chaque établissement pris individuellement. A fin 2010, dix-huit (18) établissements de crédit ne respectent pas ce ratio, contre vingt-sept (27) en 2009.

Au 31 décembre 2010, date d'échéance de la première phase de la mesure de relèvement du capital social minimum, une première évaluation a permis d'établir que sur les 111 établissements de crédit en activité et au regard des données provisoires, soixante-treize (73) s'avèreraient d'ores et déjà conformes.

Ce bilan ne tient pas compte des établissements de crédit ivoiriens qui feront l'objet d'un traitement approprié en temps opportun en raison de la crise qu'a connu ce pays.

Dans le cadre de la surveillance prudentielle renforcée, la Commission Bancaire a pris les mesures qu'elle appelle la situation de certains établissements. La mise en œuvre de mesures administratives ou disciplinaires a abouti au prononcé de deux (2) mises en garde, onze (11) injonctions, cinq (5) avertissements, quatre (4) blâmes et un (1) retrait d'agrément, après constat d'infractions à la réglementation bancaire. Les actions de coopération se sont poursuivies, en vue d'une meilleure réactivité, concernant notamment les implications transfrontières de l'activité bancaire. L'accent est également mis sur le renforcement du suivi des groupes bancaires et la prise en compte des exigences d'un contrôle axé sur les risques.

SOMMAIRE

PAGES

I - L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE BANCAIRE	15
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PAYS DE L'UMOA	15
2. EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE	21
II - L'ACTIVITE BANCAIRE DANS L'UMOA	25
1. PAYSAGE BANCAIRE	25
2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS	34
III - LA SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	45
1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL	45
2. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL	53
3. ACTES ET MESURES DE L'ANNEE	58
IV - ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION	67
1. GROUPES REGIONAUX DE SUPERVISEURS	67
2. AUTRES RENCONTRES	68
CONCLUSION	73
LISTE DES ENCADRES	
Encadré n°1 : Aperçu des modifications apportées par « BÂLE III »	19
Encadre n°2 : Suivi de la mise en œuvre de la mesure de relèvement du capital social minimum des banques et établissements financiers de l'UMOA	23
Encadré n°3 : Le suivi des holdings par la Commission Bancaire de l'UMOA	30
Encadré n°4 : Recouvrement des créances compromises	43
Encadré n°5 : Prestations des maisons mères dans le cadre des conventions d'assistance technique aux filiales	70
ANNEXES	75

I - L'ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITE BANCAIRE

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PAYS DE L'UMOA

L'activité économique au sein des pays de l'UMOA a été mieux orientée en 2010, en raison notamment de l'évolution favorable de la conjoncture internationale et du renforcement de l'appui des partenaires au développement. Le produit intérieur brut enregistrerait, en termes réels, une progression de 4,0% en 2010 contre 3,0% en 2009, selon les données disponibles.

L'activité économique au sein des pays de l'UEMOA a été mieux orientée en 2010, en raison notamment de l'évolution favorable de la conjoncture internationale et du renforcement de l'appui des partenaires au développement...

Le raffermissement de l'activité économique est principalement imputable à l'accroissement de la production agricole, notamment vivrière et à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les infrastructures. Les économies de l'Union ont également bénéficié du regain d'activités au niveau des industries extractives, en liaison avec la mise en exploitation de la plus grande mine d'or au Burkina, ainsi que la rénovation des installations de certaines sociétés opérant dans le secteur minier.

La consolidation de la croissance économique est perceptible, à des degrés divers, au niveau de l'ensemble des pays, à l'exception du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

TABLEAU N°1 :

Taux de croissance réel du PIB dans les Etats membres de l'UEMOA

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2009	2,7%	3,2%	3,8%	3,0%	4,5%	-0,9%	2,2%	3,2%	3,0%
2010	2,5%	7,9%	3,0%	3,5%	5,8%	8,0%	4,2%	3,4%	4,0%

Source : BCEAO

1.1. EVOLUTION DE LA PRODUCTION

La campagne agricole 2010/2011 s'est, dans l'ensemble, déroulée normalement, malgré des inondations dans certaines régions. La production vivrière s'est notamment améliorée, en liaison avec les bonnes récoltes de céréales.

La production vivrière a augmenté de 7,7%

La production vivrière s'établirait à 42.389.825 tonnes durant la campagne agricole 2010/2011, en augmentation de 7,7% par rapport à la campagne précédente. Une bonne orientation est relevée dans la totalité des Etats, à l'exception du Bénin et du Sénégal où les récoltes ont reculé respectivement de 9,8% et 6,2% d'une campagne à l'autre. Les meilleurs résultats ont été réalisés au Niger (59,6%), au Mali (15,7%) et en Guinée-Bissau (12,9%), en relation avec la bonne tenue de la

La production de coton-graine de l'Union s'est inscrite en hausse de 22,1%

production céréalière, notamment le riz au Mali et en Guinée-Bissau.

Au titre des cultures d'exportation, la production de coton-graine de l'Union s'est inscrite en hausse de 22,1%, en rapport avec le regain d'activités au sein de la filière, consécutif au raffermissement des cours internationaux. Les données provisoires situent la production à 1.164.251 tonnes pour la campagne 2010/2011. Le raffermissement a été observé dans l'ensemble des pays producteurs de l'Union. Il est imputable à l'accroissement des superficies emblavées et à l'augmentation des prix d'achat au producteur. Il reflète également la poursuite des efforts, en vue de l'assainissement de la filière dans les Etats.

La production de cacao, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, s'est élevée à 1.239.199 tonnes au cours de la campagne 2010/2011, en baisse de 1,2% par rapport à la campagne précédente. Les quantités produites de café sont ressorties à 105.799 tonnes, en diminution de 32,4%, du fait essentiellement du vieillissement du verger. En ce qui concerne la noix de cajou, sa production a connu une croissance de 3,2% dans l'Union, pour s'établir à 570.505 tonnes.

La production d'arachide s'est établie à 2.407.938 tonnes, en augmentation de 12,0% par rapport à la campagne 2009/2010. Les hausses les plus sensibles ont été enregistrées au Niger, au Burkina et au Mali, où la production a crû respectivement de 60,3%, 12,4% et 4,9%. Au Sénégal, principal pays producteur au sein de l'UEMOA, les récoltes ont connu une progression de 3,0%.

Dans le secteur minier, la poursuite des investissements et la bonne tenue des cours ont contribué à doper l'activité extractive.

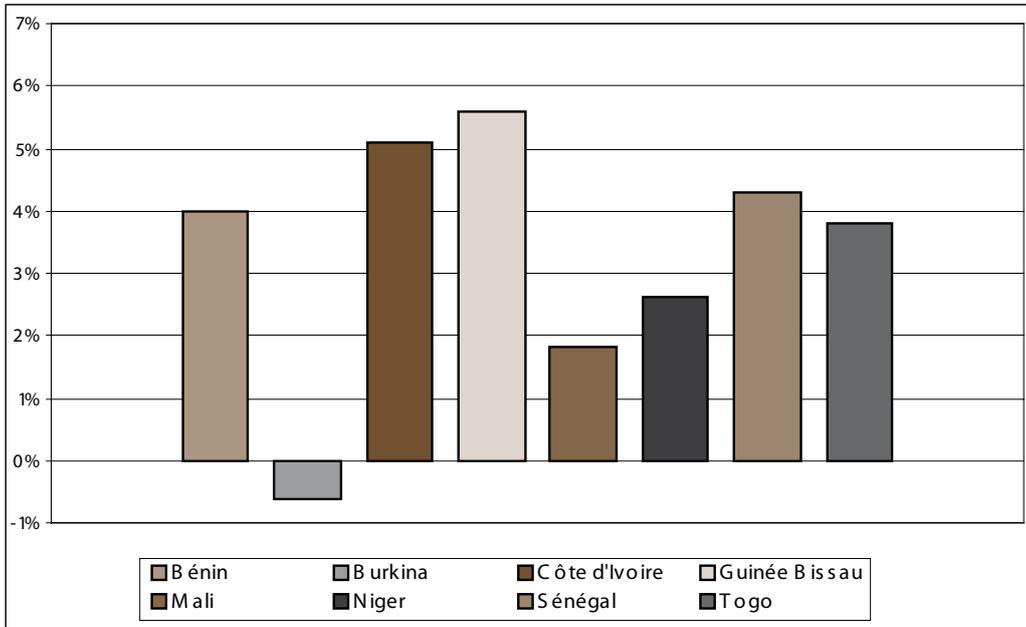
La production d'or a connu une progression de 3,6%, pour se situer à 72.511,7 kg. L'accroissement de la production au Burkina et au Niger a permis de contenir les baisses de 12,5% et de 28,0% enregistrées respectivement au Mali et en Côte d'Ivoire.

Les données cumulées de la production de pétrole de l'année 2010 permettent d'estimer à 14.701.500, le nombre de barils, en baisse de 21,6% par rapport à 2009. La production d'uranium a crû de 29,5% au Niger, en s'établissant à 4.197,7 tonnes, en liaison avec les efforts entrepris pour la modernisation des procédés d'extraction et la mise en exploitation de nouveaux gisements. L'extraction du phosphate s'est également inscrite en hausse de 7,5%, en se situant à 1.750.225 tonnes, du fait de l'accroissement de la production au Sénégal à 1.055.075 tonnes, soit de 16,8%. Au Togo, elle a reculé de 4,2%, en liaison avec la vétusté de l'outil de production.

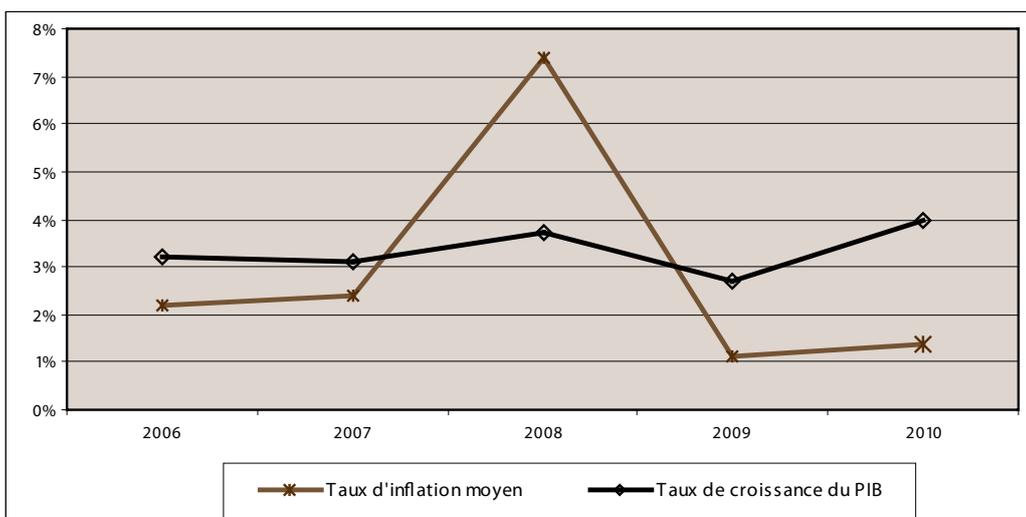
1.2. EVOLUTION DES PRIX

Une légère remontée du taux d'inflation a été enregistrée en 2010, après la forte décélération observée en 2009. La progression du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA, ramenée, en moyenne, de 7,4% en 2008 à 0,4% en 2009, a atteint 1,4% en 2010.

GRAPHIQUE N° 1 :
EVOLUTION MOYENNE DES PRIX PAR PAYS EN 2010



GRAPHIQUE N° 2 :
EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE ET DU TAUX D'INFLATION DANS L'UNION



1.3. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET MONETAIRE

La situation financière des Etats s'est améliorée.

L'exécution des opérations financières des Etats au cours de l'année 2010 s'est traduite par une réduction du déficit budgétaire, base engagement, hors dons, par rapport à 2009. Cette situation est imputable, d'une part, à la progression des recettes fiscales et d'autre part, à la progression modérée des dépenses globales.

Les recettes budgétaires se sont élevées à 6.217,2 milliards, en augmentation de 7,8% par rapport aux réalisations de l'année 2009. Elles sont essentiellement portées par les recettes fiscales qui ont crû de 6,5%.

Les dépenses totales se sont établies à 8.162,5 milliards, en progression de 5,0% en 2010, du fait de la hausse de 4,9% des dépenses courantes et de 2,3% des dépenses d'investissements.

Le déficit global, base engagements, hors dons, exprimé en pourcentage du PIB a représenté 6,0% en 2010 contre 6,5% en 2009. Ces données masquent la diminution de 27,5% des appuis extérieurs, au titre principalement des dons projets et des appuis budgétaires. A fin décembre 2010, les dons publics reçus par l'Union se sont chiffrés à 902,9 milliards contre 1.245,3 milliards un an auparavant.

Au titre de la surveillance multilatérale, les indicateurs de convergence ont présenté des profils en nette amélioration par rapport à l'année 2009. Cinq (5) Etats, à savoir, le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger respecteraient l'ensemble des critères de convergence de premier rang retenus dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA.

La situation monétaire a été caractérisée à fin 2010, relativement à fin 2009, par une consolidation de 348,7 milliards de la position extérieure nette des institutions monétaires établie à 5.645,8 milliards et une hausse de 1.397,2 milliards du crédit intérieur, porté à 8.649,0 milliards.

Parallèlement, la masse monétaire a connu une progression de 15,7%, pour s'établir à 12.329,9 milliards à fin décembre 2010. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts en banque, qui ont augmenté de 17,4%, et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 13,1%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2009, la base monétaire s'est renforcée de 12,8%, en se situant à 5.287,5 milliards à fin décembre 2010, en raison principalement de la progression de la circulation fiduciaire et des réserves des banques.

L'année a été marquée par un regain des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA, qui affiche un net redressement de ses principaux indices. Les indices BRVM₁₀ et BRVM Composite terminent l'année en hausse respectivement, de 27,4% à 182,96 points et de 20,5% à 159,1 points.

De même, la capitalisation boursière a progressé de 17,9% en s'établissant à 3.928,7 milliards à fin décembre 2010. Cette évolution est imputable à la hausse de 23,6% de la capitalisation sur le marché des actions qui s'est située à 3.471,32 milliards, atténuée par la baisse de 12,6% de celle du compartiment obligataire, ressortie à 457,5 milliards. Le volume des transactions s'est inscrit en faible hausse de 0,72%.

ENCADRE N°1 : APERÇU DES MODIFICATIONS APPORTEES PAR « BALE III »

A la faveur des leçons tirées de la crise financière internationale de 2007-2008, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a proposé des réformes dont l'objectif est d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et réduire ainsi le risque de propagation à l'économie réelle. Elles visent aussi à améliorer la gestion des risques et la gouvernance, tout en renforçant la transparence et la communication financière des banques.

Il s'agit de nouvelles normes prudentielles devant s'appliquer aux banques d'ici à fin 2012, après Bâle I entré en vigueur en 1992 et Bâle II adopté en 2006.

Les principales caractéristiques de la réforme portent sur le renforcement de la qualité, de la cohérence et de la transparence des fonds propres réglementaires, l'amélioration de la prise en compte des risques, le renforcement des piliers 2 et 3 de Bâle, le contrôle des effets de levier et enfin, la réduction de la procyclicité et des risques systémiques.

a) Améliorer la qualité, l'homogénéité et la transparence des fonds propres

Les nouvelles normes accordent une importance accrue aux instruments réellement susceptibles d'absorber les pertes dans la composition des fonds propres. A cet égard, les fonds propres de base (« Core Tier 1 ») doivent être constitués essentiellement d'actions ordinaires et de bénéfices non distribués. En outre, les instruments de fonds propres complémentaires (Tier 2) seront harmonisés. Les instruments hybrides inclus dans le Tier 1, qui se sont avérés peu disponibles pour couvrir les pertes résultant de la dernière crise financière, seront supprimés.

b) Une meilleure prise en compte des risques

Le Comité de Bâle opte pour un renforcement des exigences de fonds propres, en l'estimant sur la base d'une hypothèse de tensions financières ininterrompue de 12 mois, pour la couverture des risques de marché, de contrepartie et des opérations de retitrisation.

S'agissant du risque de marché, les charges additionnelles en fonds propres, déterminées dans les conditions normales, serviront à couvrir le risque de défaut compris dans le risque de marché spécifique (risque de défaut et de détérioration de la qualité de l'émetteur).

Le Comité renforce les exigences en fonds propres sur les risques de contrepartie découlant des activités sur dérivés, des mises en pension et des cessions temporaires de titres en relevant notamment les volants de fonds propres détenus au regard de ces expositions. Il offre, en outre, des incitations au renforcement de la gestion du risque de contrepartie.

Des solutions en vue du renforcement des charges en couverture des risques de retitrisations détenues dans le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation ont été émises. Elles portent sur les trois piliers de Bâle II et consistent notamment à accroître les pondérations sur toutes les tranches (pilier 1). Les pondérations minimales passent de 7% à 20%.

c) Le renforcement des Piliers 2 et 3 de Bâle II

La refonte du pilier 2 intervient principalement à travers le renforcement des missions du Conseil d'Administration en matière de maîtrise et de gestion des risques des établissements de crédit. Deux aspects sont principalement visés : les principes et le processus global de gestion des risques.

S'agissant du pilier 3, les nouvelles formes d'exigences porteront sur le renforcement de la transparence dans trois domaines : le détail de fonds propres et des ratios réglementaires, les positions de titrisation et de retitrisation, les ratios de liquidité et à effet de levier.

d) L'introduction de normes de liquidité à l'échelle internationale

La définition de ratios de liquidité internationale vise deux objectifs principaux, à savoir, la promotion de la capacité des banques à résister à une crise aiguë de liquidité à court terme (ratio de liquidité à court terme - 1 mois). Le but est d'obliger les banques à constituer et à maintenir des réserves de liquidité et maintenir leur capacité de résistance à plus long terme (ratio structurel de transformation à long terme - 12 mois) en les incitant à financer leurs activités avec des sources de refinancement plus stables.

L'introduction de ces normes s'accompagne d'une nouvelle définition des actifs liquides, qui incluent les liquidités, les réserves libres constituées auprès des banques centrales, les titres de marché émis ou garantis par les souverains ainsi que les dettes d'Etat ou émises par la banque centrale dans la monnaie domestique du pays où le risque est pris.

e) La limitation de la procyclicité et des risques systémiques

En vue de limiter la procyclicité des normes, quatre outils ont été préconisés par le Comité :

- la constitution de coussins de fonds propres contra-cycliques, en période de forte croissance économique, qui va au-delà du capital réglementaire. Ces coussins permettraient de faire face aux fluctuations des cycles économiques en période de récession ;
- la promotion du provisionnement dynamique. Il s'agit des provisions (ou des réserves) à caractère général, constituées sur une base statistique, par portefeuille de crédits homogènes. Elles sont constituées sur la base d'une moyenne à long terme des pertes encourues pour chaque portefeuille d'actifs homogènes, afin d'accumuler des provisions constituées pendant les années favorables du cycle économique en vue de leur utilisation pendant une récession ;
- la limitation de la croissance excessive du crédit ;
- la limitation de la distribution des dividendes sur actions ordinaires, les rachats d'actions, les bonus attribués de façon discrétionnaire, etc.

S'agissant des risques systémiques, il est prévu pour les établissements de crédit d'importance systémique trois types de mesures permettant de limiter les risques, à savoir : la charge additionnelle en fonds propres, la contribution à la stabilité financière et la taxe sur l'activité financière, notamment sur le profit et la rémunération des dirigeants des établissements de crédit.

f) L'imposition d'un ratio limitant l'effet de levier

La mesure vise à s'assurer que la croissance des engagements (et des risques) est contrebalancée par une plus grande capacité à absorber les pertes liées à ces risques.

L'objectif de l'instauration, à l'échelle internationale, du ratio d'effet de levier est donc de limiter et relier la croissance des activités (bilan et hors-bilan) à celle des fonds propres absorbant les pertes éventuelles.

Le ratio de levier est calculé de manière comparable dans l'ensemble des juridictions, avec un ajustement tenant compte des différences entre normes comptables.

Des mesures d'accompagnement devraient renforcer le rôle des tests de sensibilité, des collèges de superviseurs ou encore des règles de bonne gouvernance. Eu égard aux incertitudes persistantes de l'environnement macroéconomique et financier, la mise en œuvre de ces réformes revêt un caractère progressif et prévoit des délais jugés suffisants notamment pour les pays industrialisés.

Ces délais s'étendraient de 2011 pour l'introduction de ratio de levier à 2019 pour l'entrée en vigueur de l'ensemble des autres mesures. Après une période d'observation, le ratio de liquidité à court terme sera institué le 1^{er} janvier 2015 et le ratio de liquidité à long terme deviendra une norme minimale à partir du 1^{er} janvier 2018.

2. EVOLUTION DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

2.1. Textes d'application issus de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO

La réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010, s'est traduite par la mise en œuvre de textes d'application, relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance dans l'UMOA.

Au titre de la mise en œuvre des dispositions de la loi portant réglementation bancaire, les instructions de la BCEAO ci-après ont été édictées :

- Instruction n°002-04-2010 du 14 avril 2010 relative aux conditions de désignation de deux commissaires aux comptes par les établissements financiers à caractère bancaire ne faisant pas appel public à l'épargne ;
- Instruction n°003-04-2010 du 30 avril 2010 relative aux modalités de retrait de l'agrément des établissements financiers de vente à crédit ;
- Instruction n°011-12-2010/RB du 13 décembre 2010 relative au classement, aux opérations et à la forme juridique des établissements financiers à caractère bancaire ;
- Instruction n°012-12-2010/RB du 13 décembre 2010 fixant les modalités d'obtention de l'agrément en qualité de banque ou d'établissement financier à caractère bancaire, par les filiales d'un établissement de crédit ayant fait l'objet d'un retrait d'agrément ;
- Instruction n°013-12-2010/RB du 13 décembre 2010 fixant les montants des pénalités de retard en matière de transmission de documents et renseignements à la BCEAO et à la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Instruction n°014-12-2010/RB du 13 décembre 2010 fixant le montant des sanctions pécuniaires applicables aux établissements de crédit par la Commission Bancaire de l'UMOA ;
- Instruction n°015-12-2010/RB du 13 décembre 2010 fixant les conditions d'exercice des activités d'intermédiaire en opérations de banque.

S'agissant de l'application des prescriptions de la loi portant réglementation des systèmes financiers décentralisés (SFD), les instructions suivantes ont été prises :

- Instruction n°006-06-2010 du 14 juin 2010 relative au commissariat aux comptes au sein des systèmes financiers décentralisés des Etats membres de l'UMOA ;
- Instruction n°007-06-2010 du 14 juin 2010 relative aux modalités de contrôle et de sanction des systèmes financiers décentralisés par la BCEAO et la Commission Bancaire de l'UMOA.

La réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010, s'est traduite par la mise en œuvre de textes d'application, relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance dans l'UMOA

Ce corpus de textes d'application comprend également l'Avis n°001-05-2010 de la BCEAO du 10 mai 2010 relatif au mandat des commissaires aux comptes des établissements de crédit de l'UMOA ainsi que la Décision n°397-12-2010 du 6 décembre 2010 du Comité de Politique Monétaire portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO.

L'entrée en vigueur de la Réforme institutionnelle de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) renforce la conformité aux standards internationaux en matière de supervision bancaire et permet une meilleure adaptation aux mutations de l'environnement économique et financier.

2.2 Autres réglementations régissant le secteur bancaire

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a adopté le règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, qui abroge et remplace le règlement n°09/98/CM/UEMOA du 20 décembre 1998 portant sur le même objet. Les aménagements apportés concernent notamment les points suivants :

- le relèvement du seuil d'exécution des transferts dispensés de pièces justificatives ;
- la prise en compte de l'utilisation des cartes de retrait et de paiement dans le cadre de l'allocation de devises aux voyageurs résidents ;
- le relèvement du seuil de domiciliation des exportations hors UEMOA et des importations hors zone franc ;
- l'autorisation accordée aux banques, aux fins de couverture de leurs besoins courants en devises, de conserver dans leurs ressources propres en devises, une proportion des recettes d'exportation domiciliées et encaissées dans leurs livres ;
- le renforcement du contrôle de la position extérieure des banques ;
- la modification des conditions d'exercice de l'activité de change manuel par l'exigence d'un minimum de ressources propres.

Il convient par ailleurs de mentionner la révision de certains actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). En effet, le Conseil des Ministres de cette organisation a adopté, le 15 décembre 2010 à Lomé, de nouveaux actes uniformes portant sur le droit commercial général et organisation des sûretés.

ENCADRE N°2 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE DE RELEVEMENT DU CAPITAL SOCIAL MINIMUM DE BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DE L'UMOA

I. Rappel de la décision du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a décidé, le 17 septembre 2007, sur proposition de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de relever le capital minimum des établissements de crédit agréés dans les Etats de l'Union, en le portant d'un (1) milliard à dix (10) milliards pour les banques et de trois cent (300) millions à trois (3) milliards pour les établissements financiers. Cette mesure vise à renforcer la capacité des institutions de crédit assujetties à la loi bancaire, à moderniser l'offre de services financiers aux populations et à soutenir le financement de l'économie régionale.

La première phase de l'application de la décision du Conseil des Ministres impose le respect, le 31 décembre 2010 au plus tard, de seuils de libération, et de représentation par les fonds propres de base, d'un capital minimum de cinq (5) milliards et un (1) milliard, respectivement pour les banques et les établissements financiers. Dans ce cadre, ceux-ci étaient tenus de communiquer au Ministre chargé des Finances, à la BCEAO et à la Commission Bancaire de l'UMOA, dans un délai de six mois à compter du 1^{er} janvier 2008, un plan d'action assorti d'un chronogramme, indiquant les mesures à prendre pour se conformer, le cas échéant, aux règles de capital social minimum, de représentation et d'emploi du capital minimum, au titre de la première phase.

II. Chronologie des actions entreprises depuis 2007

Tout au long de l'année 2008, la Commission s'est assurée de la production par les établissements concernés, de plans d'action permettant de satisfaire aux exigences de capital social minimum, de sa représentation et de son emploi dans l'Union.

En juin 2009, la Commission Bancaire a décidé, à l'issue de sa session trimestrielle, de mettre en garde seize (16) établissements de crédit, à l'effet, pour les dirigeants, de produire des plans d'action crédibles dans un délai échéant le 31 août 2009. En outre, elle a invité cinquante-huit (58) établissements n'ayant pas produit des plans d'action satisfaisants dans le fond et la forme, à améliorer lesdits plans et/ou produire les procès-verbaux des réunions des organes délibérants, qui devaient être transmis au plus tard le 31 août 2009.

La Commission Bancaire a également donné mandat à son Président pour faire recevoir, durant le second semestre 2009, les dirigeants et représentants d'actionnaires des établissements de crédit considérés comme non conformes, au regard des plans d'action communiqués. Ces rencontres, qui ont concerné trente-quatre (34) établissements, se sont tenues au mois d'octobre 2009 au Secrétariat Général de la Commission Bancaire, et ont permis de transmettre de vive voix aux mandataires sociaux, les attentes de l'Autorité de contrôle, quant aux progrès à accomplir en vue du respect des règles et des délais fixés.

En septembre 2009, le Conseil des Ministres de l'UMOA a pris connaissance, sur rapport de la BCEAO, des actions entreprises par les différentes parties concernées en vue du respect de la décision de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit. A cet égard, il a souligné la responsabilité particulière des actionnaires et des mandataires sociaux dans la mise en œuvre de la mesure.

Le Conseil a conclu que le délai du 31 décembre 2010, fixé pour la réalisation de la première phase portant sur les seuils de 5 milliards pour les banques et 1 milliard pour les établissements financiers, devra être strictement respecté.

Cette position du Conseil des Ministres a été portée à la connaissance des établissements assujettis par avis n° 01/2009 de la Banque Centrale, en date du 15 octobre 2009.

En décembre 2009, la Commission Bancaire, après une analyse circonstanciée tenant compte de la nécessité de faire aboutir le processus à l'échéance finale, a donné des injonctions à seize (16) établissements de crédit à l'effet de ne pas distribuer de dividendes au titre des exercices 2009 et 2010 et de suspendre l'octroi de nouveaux prêts aux principaux actionnaires, administrateurs, dirigeants et autres personnes visées à l'article 35 de la loi bancaire, jusqu'à nouvel ordre. En outre, elle a décidé de convoquer des dirigeants et représentants des principaux actionnaires de cinq (5) établissements de crédit en audition, dans le cadre d'une procédure disciplinaire.

En mars 2010, sur proposition de la Commission Bancaire, un Groupe de travail constitué par le Gouverneur de la BCEAO a été mis en place par le Conseil des Ministres de l'UMOA pour évaluer la situation du système bancaire par rapport à la mesure et proposer des solutions de traitement pour les établissements les plus vulnérables. Il était composé des représentants des Ministères chargés des Finances, de la Banque Centrale et de deux (2) personnes ressources, choisies pour leur expérience dans le secteur bancaire et financier.

En octobre 2010, à l'issue de l'examen par le Conseil des Ministres de l'UMOA du rapport final du Groupe de travail, le Gouverneur de la Banque Centrale a saisi individuellement les établissements non conformes pour les exhorter à prendre les dispositions nécessaires en vue de respecter l'échéance du 31 décembre 2010. Il a également rencontré, courant novembre 2010, dans chacun des pays membres de l'UMOA, les Ministres chargés des Finances afin d'évoquer la situation des établissements de crédit non conformes et les dispositions prises à leur endroit.

En janvier 2011, après examen du bilan d'étape, la Commission Bancaire a validé l'agenda prévisionnel de suivi de cette mesure. Ainsi, le Secrétariat Général a été instruit de procéder aux contrôles nécessaires, d'interpeller ou de convoquer les dirigeants, les principaux actionnaires et les commissaires aux comptes des établissements de crédit, à l'effet d'atteindre les objectifs de clarification, de recensement et d'évaluation recherchés. L'appréciation de la situation des établissements devait se faire sur la base des états financiers définitifs arrêtés à la date du 31 décembre 2010.

L'évaluation préliminaire de la mesure permet de constater qu'au 31 décembre 2010, les établissements conformes concentrent 85,8% des actifs. L'effort global de capitalisation réalisé par l'ensemble du système bancaire depuis 2007, est évalué à 511,6 Mds.

II - L'ACTIVITE BANCAIRE DANS L'UMOA

1. PAYSAGE BANCAIRE

L'effectif des établissements de crédit agréés est demeuré stable à 118 unités (104 banques, dont 4 succursales et 14 établissements financiers à caractère bancaire (EF), dont 3 succursales).

104 banques et 14 établissements financiers bénéficient d'un agrément à fin 2010.

Cette stabilité s'explique d'une part, par l'agrément d'une banque au Bénin et des autorisations d'installation délivrées dans le cadre de l'agrément unique à Diamond Bank Bénin pour l'ouverture de trois (3) succursales (en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo) ainsi qu'au Groupe CBAO Attijariwafabank pour l'ouverture d'une succursale au Burkina et d'autre part, par le retrait d'agrément de cinq (5) établissements financiers (1 au Bénin, 2 en Côte d'Ivoire, 1 au Mali et 1 au Sénégal).

Ainsi, la répartition des établissements de crédit agréés par pays se présente comme suit :

TABLEAU N° 2 :
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES PAR PAYS

Pays	Banques	Succursales de banques	Etablissements financiers	Succursales d'EF	Total
Bénin	13	-	-	-	13
Burkina	11	1	4	1	17
Côte d'Ivoire	20	1	1	-	22
Guinée-Bissau	4	-	-	-	4
Mali	13	-	2	1	16
Niger	10	-	1	-	11
Sénégal	18	1	1	1	21
Togo	11	1	2	-	14
Total	100	4	11	3	118

1.1. ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN ACTIVITE**TABLEAU N° 3 :
REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN ACTIVITE PAR PAYS (*)**

Pays	Nombre d'établissements			Total bilans en M. F.CFA	Parts de marché (**)	Guichets (***)	DAB/GAB (****)	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Banques	Etablissements financiers	Total						
Bénin	13	-	13	1 630 140	12,1%	158	54	576 294	1 998
Burkina	11	5	16	1 604 727	11,9%	188	113	671 131	2 337
Côte d'Ivoire	20	1	21	3 683 360	27,3%	499	356	1 768 868	5 835
Guinée-Bissau	4	-	4	102 319	0,8%	17	13	41 583	224
Mali	13	3	16	1 853 423	13,8%	291	205	822 924	2 711
Niger	10	1	11	717 310	5,3%	78	48	232 491	1 073
Sénégal	18	2	20	3 021 704	22,4%	305	285	853 859	3 980
Togo	11	2	13	857 772	6,4%	157	104	583 543	1 683
UMOA	100	14	114	13 470 755	100,0%	1 693	1 178	5 550 693	19 841

(*) Ce décompte, qui intègre les 3 succursales, privilégie le nombre d'unités institutionnelles en activité par pays.

(**) Par rapport au total des bilans de l'UMOA

(***) Agences, bureaux et points de vente

(****) Distributeurs Automatiques de Billets ou Guichets Automatiques de Banques

Sous l'effet conjugué de la fusion-absorption de Equibail-Bénin, de l'arrêt des activités de Crédit Solidaire (CS) et de la SOCREs, ainsi que du démarrage des activités de BGFIBANK-Bénin, de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) en tant que banque en Côte d'Ivoire, de la Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Côte d'Ivoire (BSIC-CI), de Union Bank for Africa-Sénégal (UBA-Sénégal) et de Crédit International (CI) comme banque au Sénégal, le nombre d'établissements de crédit opérant dans l'Union a augmenté de deux (2) unités, ressortant ainsi à 114 unités à fin décembre 2010 (100 banques et 14 établissements financiers dont 3 succursales).

Au terme de l'exercice 2010, les établissements de crédit de l'Union affichent un total des bilans de 13.471 Mds, soit une augmentation de 17,6% par rapport à fin décembre 2009. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des actifs dans tous les pays (+11,6% au Bénin, +24,5% au Burkina, +17,8% en Côte d'Ivoire, +32,3% en Guinée-Bissau, +17,9% au Mali, +40,0% au Niger, +12,6% au Sénégal, +17,3% au Togo).

Le réseau bancaire (agences, bureaux et points de vente) s'est étoffé de 21,0%, pour atteindre 1.693 unités. Il s'est élargi dans l'ensemble des Etats de l'Union. Les augmentations sont comprises dans une fourchette allant de 1 guichet en Guinée-Bissau et au Togo à 185 en Côte d'Ivoire en liaison notamment avec l'entrée en activité de la CNCE en tant que banque. Les distributeurs automatiques de billets ou guichets automatiques de banques (DAB/GAB) étaient au nombre de 1.178 unités au 31 décembre 2010, soit un ratio supérieur à 2 DAB/GAB pour 3 agences.

Le nombre d'agents employés par le système bancaire de l'Union s'est accru à un rythme plus élevé que durant l'exercice 2009 (12,8% contre 8,6%) pour atteindre 19.841 personnes. L'effectif des cadres, en hausse de 2.040 agents, représente 63,7% de cette population.

Le nombre de comptes de la clientèle a affiché une progression de 24,0%, pour atteindre 5.550.693. Les comptes de particuliers ont augmenté de 24,1% contre 8,1% un an auparavant et ceux détenus par les personnes morales de 23,8% contre 6,0% précédemment.

1.2. ANALYSE DES ETABLISSEMENTS SELON LA TAILLE DU BILAN

TABLEAU N° 4 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LA TAILLE DU BILAN

Taille du bilan (en Mds de F.CFA)	Nombre d'établissements									Parts de marché (*)	Guichets (**)	DAB/ GAB (***)	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA					
Supérieur à 100 (banques uniquement)	6	7	9	-	6	5	10	3	46	82,10%	1 313	977	4 606 739	14 760
Entre 50 et 100 (banques uniquement)	1	1	5	-	5	-	2	3	17	9,70%	151	112	452 661	2 106
Inférieure à 50	6	7	7	4	4	6	7	7	48	8,20%	229	89	491 293	2 975
- Banques	6	2	6	4	1	5	5	5	34	7,40%	196	56	487 978	2 757
- Etablissements financiers	-	5	1	-	3	1	2	2	14	0,70%	33	33	3 315	218
Total	13	15	21	4	15	11	19	13	111	100,00%	1 693	1 178	5 550 693	19 841

(*) Par rapport au total des bilans de l'UMOA

(**) Agences, bureaux et points de ventes

(***) Distributeurs Automatiques de Billets ou Guichets Automatiques de Banques

Pour les besoins de l'analyse, les établissements de crédit de l'Union sont classés, en fonction de la taille de leur bilan, en trois catégories : **grands** pour un total des bilans supérieur à 100 Mds, **moyens** pour un total compris entre 50 Mds et 100 Mds et **petits** pour un total inférieur à 50 Mds.

Le paysage bancaire est constitué de 46 grandes banques, 17 banques moyennes et 48 établissements de petite taille.

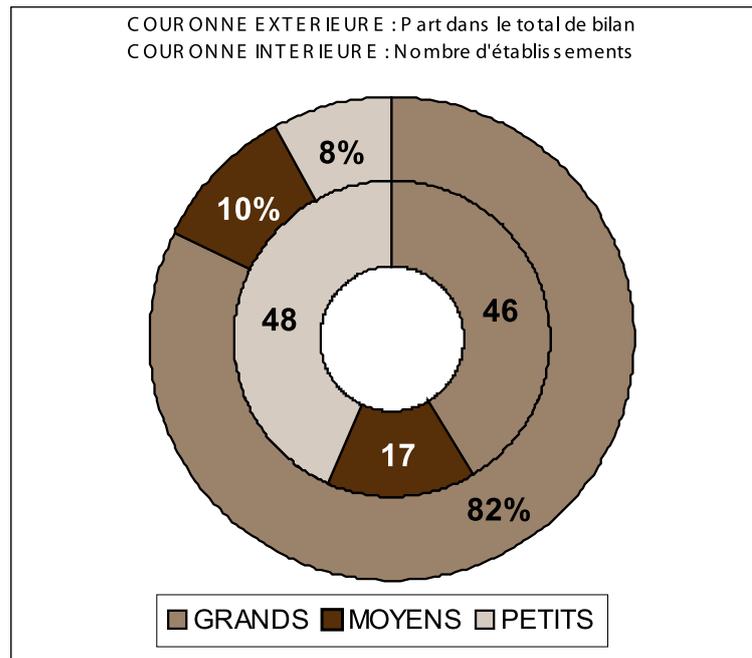
Au 31 décembre 2010, le paysage bancaire se composait ainsi de 46 grandes banques, 17 banques moyennes et 48 établissements de petite taille.

L'effectif des grandes banques s'est étoffé de huit (8) unités. Elles concentrent 82,1% des actifs de l'Union et couvrent 77,6% du réseau d'agences, 82,9% des DAB/GAB, 83,0% des comptes bancaires et 74,4% des effectifs.

Les banques de taille moyenne, dont le nombre s'est à nouveau replié de 3 unités, détiennent 9,7% des actifs du système bancaire, contre 12,0% précédemment. Elles cumulent 8,9% des implantations, 9,5% des DAB/GAB, 8,2% des comptes de la clientèle et 10,6% des effectifs des établissements de l'Union.

Les petits établissements, dont le nombre ressort à 48 contre 54 en 2009, détiennent 8,2% des actifs avec 13,5% des implantations, 7,6% des DAB/GAB, 8,9% des comptes bancaires et 15,0% des effectifs.

**GRAPHIQUE N° 3 :
REPARTITION DU TOTAL DE BILAN ET DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SELON
LA CATEGORIE**



1.3. ANALYSE DES ETABLISSEMENTS SELON LA NATURE DES ACTIVITES

TABLEAU N° 5 : REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR SPECIALITE (*)

Activités principales	Nombre d'établissements									Parts de marché (**)	Guichets (***)	DAB/GAB (****)	Nombre de comptes bancaires	Effectifs
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UMOA					
Banques	13	11	20	4	13	10	18	11	100	99,3%	1 660	1 178	5 547 378	19 623
- Généralistes	11	9	17	3	9	8	14(*****)	10	81	90,9%	1518	1094	4 787 346	17692
- Spécialisées	2	2	3	1	4	2	4	1	19	8,3%	142	84	760 032	1 931
• agriculture	-	-	1	-	1	-	1	-	3	3,0%	62	53	304 182	660
• habitat	1	1	1	-	1	1	1	-	6	3,2%	30	11	320 511	558
• microfinance	1	1	1	1	2	1	2	1	10	2,1%	50	20	135 339	713
Etablissements financiers à caractère bancaire	-	5	1	-	3	1	2	2	14	0,7%	33	0	3 315	218
- Prêt	-	3	-	-	-	1	-	-	4	0,1%	24	0	3 315	118
- Crédit bail ou Location avec option d'achat	-	2	1	-	2	-	2	-	7	0,4%	6	0		80
- Affacturage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	0	0		0
- Cautionnement	-	-	-	-	1	-	-	1	2	0,2%	2	0		20
- Paiement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0%	0	0		0
- Capital-risque	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,0%	1	0		0

(*) Ce décompte, qui intègre les 3 succursales, privilégie le nombre d'unités bancaires en activité par pays.

(**) Par rapport au total des bilans de l'UMOA

(***) Agences, bureaux et points de vente

(****) Distributeurs Automatiques de Billets ou Guichets Automatiques de Banques

(*****) Dont une banque orientée vers les opérations de marché

Au 31 décembre 2010, les cent (100) banques en activité se répartissent en quatre-vingt et un (81) établissements généralistes ou à vocation universelle et dix-neuf (19) unités spécialisées notamment dans le financement de l'agriculture (3), de l'habitat (6) et dans la microfinance (10). Les parts cumulées de ces deux catégories dans le total des actifs des établissements de crédit de l'Union sont de 90,9% et 8,3% respectivement. Ces banques cumulent 89,7% et 8,4% des agences et bureaux ainsi que 86,2% et 13,7% des DAB/GAB, couvrent 86,2% et 13,7% des comptes de la clientèle et emploient 89,2% et 9,7% des effectifs du personnel.

Les quatorze (14) établissements financiers dont 3 succursales, essentiellement dédiés au crédit-bail, détiennent 0,7% du marché, 1,9% des implantations, 0,1% des comptes de la clientèle et 1,1% des effectifs du personnel.

ENCADRE N°3 : SUIVI DES HOLDINGS PAR LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA

Le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA à travers l'instruction n°94-12 relative à la publication par les établissements de crédit de comptes sous une forme consolidée, fixe les règles à appliquer en matière de confection des états financiers consolidés. Ceux-ci s'étendent aux entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive ou conjointe par un établissement de crédit, ainsi que celles sur lesquelles celui-ci exerce une influence notable.

Au 31 décembre 2010, six (6) holdings à orientation bancaire sont recensés dans l'Union. Il s'agit de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), Holding COFIPA, FINANCIAL BC, Holding Bridge Group West Africa (BGWA), Atlantic Financial Group (AFG), Holding du Groupe Banque Régionale de Solidarité (BRS SA). Faisant suite à une recommandation de la Commission Bancaire de se soumettre au contrôle d'une Autorité de supervision crédible au plan international, BOA GROUP SA a créé une holding BOA WEST AFRICA qui devrait regrouper l'ensemble de ses participations dans ses filiales de l'Union.

En l'état actuel, il n'existe pas dans la zone UMOA de dispositif prudentiel applicable aux holdings détenant des participations dans les établissements de crédit installés sur le territoire des Etats membres de l'UMOA. De même, l'Autorité de contrôle ne délivre pas d'agrément à ces holdings à orientation bancaire.

Les pouvoirs de contrôle sur place des maisons mères sont définis par l'article 17 de l'annexe à la convention régissant la Commission Bancaire qui stipule que les contrôles sur place peuvent être étendus aux filiales des établissements de crédit, aux personnes morales qui en ont la direction de droit ou de fait, ainsi qu'aux filiales de celles-ci.

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire procède cependant à des contrôles sur pièces, basés sur la production, par ces entités, d'un rapport d'activités trimestriel. Ce rapport, dont le canevas a été transmis aux holdings, devrait être communiqué au plus tard deux mois après la fin de chaque trimestre et, comporter les faits marquants de la période, en termes de gouvernance principalement et de gestion des risques ainsi que les tendances qui se dégageraient pour l'activité, la rentabilité et la solvabilité du groupe dans son ensemble. Ce contrôle est complété par des missions de vérification périodique sur place, s'appuyant sur des investigations ciblées.

Par ailleurs, l'Autorité de supervision se donne les moyens de s'informer sur la situation des maisons mères pour s'assurer que celles-ci disposent d'une organisation et de ressources adéquates au regard de leur rôle vis-à-vis des filiales. Elle surveille le respect de l'exigence relative à l'installation des holdings bancaires dans l'UMOA, ou dans une zone soumise à une autorité de contrôle crédible au plan international, pour en faciliter le contrôle. Pour celles non installées dans l'Union, elle recherche la conclusion de convention de coopération avec l'autorité de supervision concernée, en vue de leur surveillance.

Conformément aux recommandations du Comité de Bâle sur le contrôle des groupes bancaires internationaux et de leurs établissements à l'étranger, les quatre normes minimales ci-dessous doivent être appliquées par les Autorités de contrôle lorsqu'elles évaluent leurs relations avec leurs homologues d'autres pays.

1. Tous les groupes bancaires internationaux et banques internationales devraient être contrôlés par une autorité du pays d'origine capable d'assurer une surveillance consolidée.
2. La création d'un établissement bancaire à l'étranger devrait recevoir l'assentiment préalable de l'autorité de contrôle du pays d'accueil ainsi que de celle du pays d'origine de la banque et, le cas échéant, du groupe bancaire.
3. Les autorités de contrôle du pays d'origine devraient avoir le pouvoir d'obtenir des informations auprès des établissements à l'étranger des banques ou groupes bancaires sous leur responsabilité.
4. Si l'autorité du pays d'accueil juge qu'une des normes minimales précédentes n'est pas respectée à sa satisfaction, elle pourrait imposer les restrictions qu'elle estime nécessaires pour satisfaire à ses exigences prudentielles dans le cadre de ces normes minimales, y compris interdire la création d'établissements bancaires.

En particulier, il incombe à l'autorité du pays d'accueil, d'une banque ou d'un groupe bancaire, de déterminer si l'autorité de contrôle du pays d'origine de l'établissement en question possède les capacités requises pour appliquer ces normes minimales. Pour ce faire, l'autorité d'accueil devrait examiner les pouvoirs statutaires de l'autorité d'origine, l'efficacité de leurs relations antérieures et l'étendue de ses pratiques de surveillance.

1.4. ANALYSE DES ETABLISSEMENTS SELON L'AFFILIATION A UN GROUPE

TABLEAU N° 6 :
PRINCIPAUX GROUPE BANCAIRES

Groupe	Nombre d'établissements	Parts de marché (*)	Guichets (**)	DAB/GAB (***)	Nombre de comptes de la clientèle	Effectifs
Ecobank (ETI)	8	14,3%	215	168	942 221	2 367
Société Générale	4	11,8%	126	118	518 224	2 033
BOA Group	7	10,2%	132	110	460 430	1 433
dont Ets financiers	1	0,1%	1	0	0	7
ATTIJARIWABA Bank	4	9,5%	188	156	529 702	2 037
AFG	7	7,2%	156	137	287 248	1 253
BNP Paribas	4	6,4%	75	56	406 962	1 349
UBA	4	2,9%	61	74	213 110	861
BSIC	7	2,3%	65	32	56 742	790
Total	45	64,7%	1 018	851	3 414 639	12 123
dont Ets financiers	1	0,1%	1	-	-	7

(*) Par rapport au total des bilans de l'UMOA

(**) Agences, bureaux et points de vente

(***) Distributeurs Automatiques de Billets ou Guichets Automatiques de Banques

Plusieurs groupes bancaires, de dimension internationale ou régionale, opèrent dans la zone.

Le paysage bancaire de l'Union est marqué au 31 décembre 2010 par la présence de huit (8) groupes principaux que sont : Ecobank (ETI), la Société Générale, Bank Of Africa (BOA Group), Attijariwafa Bank, BNP Paribas, Atlantic Financial Group (AFG), United Bank for Africa (UBA) et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC).

Leur contrôle s'étend à 45 établissements de crédit sur les 114 en activité. Ils concentrent 64,7% du total des bilans, 60,1% des guichets, emploient 61,1% des agents, détiennent 61,5% des comptes de la clientèle et contrôlent 72,2% des DAB/GAB.

Le groupe ETI, avec une part des actifs totaux restée stable autour de 14,3%, demeure le plus important au regard de l'ensemble des critères retracés. Il est présent dans tous les Etats de l'Union et détient 12,7% du réseau, 14,3% des DAB/GAB, 17,0% des comptes de la clientèle ainsi que 11,9% des effectifs.

La Société Générale occupe la deuxième place avec une part des actifs totaux en légère baisse à 11,8%. Elle dispose de filiales dans quatre (4) pays de l'Union, totalise 7,4% des guichets, 10,0% des DAB/GAB, 9,3% des comptes bancaires de la clientèle

et emploie 10,2% des salariés. Deux (2) des trois (3) plus grands établissements de l'Union, par la taille de bilan, font partie de ce groupe.

Le groupe BOA, après la fusion-absorption de Equipbaill-Bénin par BOA-Bénin, ne comprend plus que sept (7) entités (6 banques et 1 établissement financier) et demeure au troisième rang. Il est présent dans six pays de l'Union et concentre 10,2% du total des bilans, 7,8% des guichets, 9,3% des DAB/GAB, 8,3% des comptes bancaires de la clientèle et 7,2% des agents.

Le groupe Attijariwafa Bank cumule 9,5% des actifs totaux. Constitué de quatre (4) unités dont le deuxième plus grand établissement de l'Union en termes de total du bilan, il couvre 11,1% du réseau, 13,2% des DAB/GAB, 9,5% des comptes-clients et 10,2% des salariés du secteur.

Avec 7,2% de part de marché, le groupe AFG est implanté dans l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau et concentre 9,2% du réseau, 11,6% des DAB/GAB, 5,2% des comptes-clients et 7,3% des salariés du secteur.

BNP Paribas représente 6,4% du total des bilans de l'Union contre 8,5% précédemment. Avec quatre (4) unités présentes dans quatre (4) pays, le groupe détient 4,4% des guichets, 4,8% des DAB/GAB, 7,3% des comptes de la clientèle et 6,8% des salariés.

Le groupe UBA, avec quatre (4) unités, concentre 2,9% des actifs totaux, couvre 3,6% du réseau, 6,3% des DAB/GAB, 3,8% des comptes de la clientèle et 4,3% des salariés.

Le groupe BSIC, avec sept (7) unités, émerge parmi les principaux groupes. Il représente 2,3% du total des actifs de l'Union et concentre 3,8% du réseau, 2,7% des DAB/GAB, 1,0% des comptes de la clientèle et 4,0% des salariés.

Onze (11) autres groupes, de moindre envergure (moins de 2% des actifs, chacun) opèrent également dans l'Union : Libyan Foreign Bank (LFB - 4 banques), CITI (2 banques), Banque Régionale de Solidarité (BRS - 8 banques), Banque Islamique de Développement (BID - 2 banques), Financial BC SA (2 banques), COFIPA Investment Bank (1 banque), Standard Chartered Bank BV (1 banque), Access Bank Plc (1 banque), BGFIBANK (1 banque), DIAMOND BANK (1 banque) et Alios Finance (SAFCA - 4 établissements dont 3 succursales). Ensemble, ils contrôlent 27 établissements de crédit de l'Union, totalisent 8,5% des actifs, détiennent 6,0% des implantations, 1,6% des DAB/GAB, 4,3% des comptes-clients et emploient 9,8% des effectifs.

En somme, les dix neuf (19) groupes bancaires exerçant dans l'Union totalisent soixante douze (72) établissements de crédit dont trois (3) succursales, disposent de 73,3% des parts de marché, 66,1% des implantations, 73,9% des DAB/GAB, 65,8% des comptes de la clientèle et emploient 70,9% des effectifs. Six (6) de ces groupes sont détenus par des holdings installés dans l'Union.

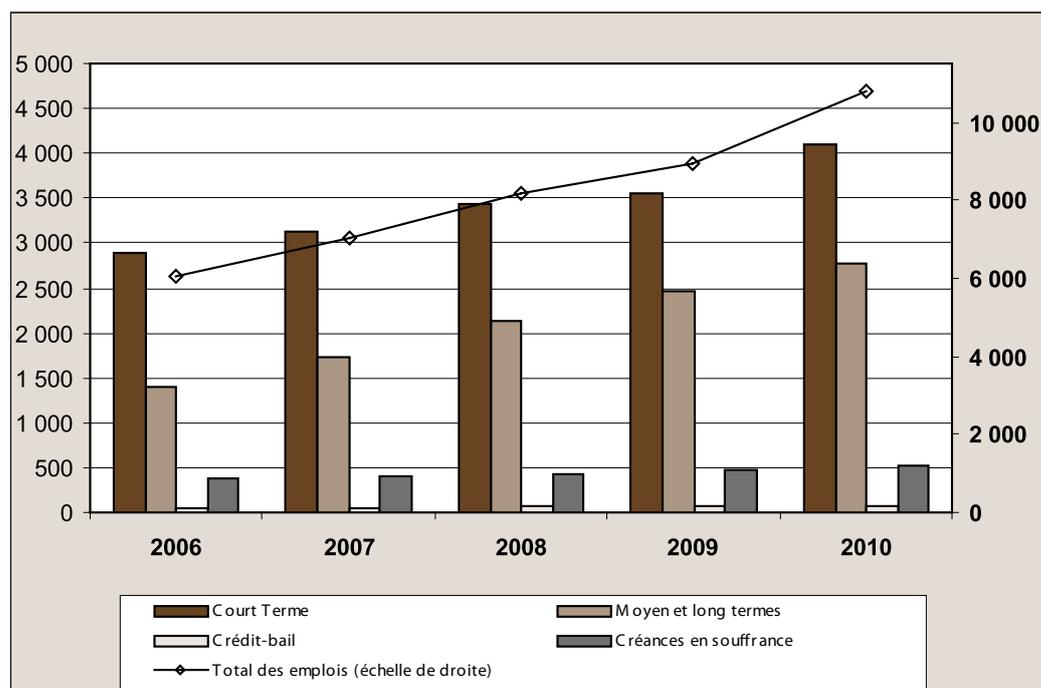
2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

2.1. EMPLOIS

GRAPHIQUE N° 4 :

UMOA : EVOLUTION DES EMPLOIS (en Mds de FCFA)

(2010 : données provisoires)



Les emplois nets de l'Union se sont consolidés de 20,3% pour s'établir à 10.784 Mds.

Les emplois nets du système bancaire de l'UMOA se sont consolidés de 20,3% contre 10,2% en 2009, pour s'établir à 10.784 Mds.

Les parts des banques de moyenne et petite taille ont poursuivi leur tendance baissière observée un an auparavant en ressortant respectivement à 9,6% et 7,7% contre 11,8% et 8,3% un an auparavant, au profit des grandes banques, dont la part a été portée à 82,7%, contre 79,9% à fin 2009.

Au terme de l'année 2010, la plus forte contribution à la croissance des emplois revient aux établissements de crédit de la Côte d'Ivoire, avec une part de 28,5% dans la hausse totale.

Les crédits à la clientèle se sont accrus de 13,5% pour se fixer à 7.463 Mds, dont...

Les crédits à la clientèle ont augmenté de 13,5% pour se fixer à 7.463 Mds, leur part dans les emplois enregistrant cependant une baisse de 4 points de pourcentage pour se situer à 69,2%. Les grandes banques en concentrent 82,3%, tandis que la part des établissements de taille moyenne diminue à 9,6% contre 11,8% en 2009.

Les crédits à court terme se renforcent sensiblement de 15,6% en s'établissant à 4.109 Mds, après une hausse de 3,2% en 2009. Les crédits de campagne, poursuivant leur tendance haussière entamée l'année précédente, ont augmenté de 37,8%.

L'augmentation des crédits à court terme est perceptible dans la majorité des pays de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau (-0,2%).

Les concours à court terme bénéficient essentiellement aux secteurs du commerce, des restaurants et hôtels (38,2%), aux industries manufacturières (20,4%) et aux services fournis à la collectivité (12,6%).

Les crédits à moyen terme se situent à 2.489 Mds, soit un accroissement de 12,5% contre 15,3% un an auparavant. Seuls les établissements de grande taille participent à cette hausse avec 87,9%. Ces encours restent principalement détenus par les établissements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire mais dans une proportion moindre (51,8%) qu'en 2009 (65,4%).

Les crédits à long terme se situent à 286 Mds, enregistrant une croissance de 13% contre 20,2% un an auparavant. La part des grandes banques a augmenté de 70,0% à 72,5%. Les financements accordés par les banques de taille moyenne représentent une proportion de 12,7% contre 13,3% en 2009.

Les crédits à moyen et long termes, dont le poids relatif dans le total des crédits s'est consolidé de 23,2% en 2006 à 37,2% en 2010, sont principalement affectés aux services fournis aux collectivités (27,3%), aux transports, entrepôts et communications (21,7%) et aux commerces, restaurants et hôtels (16,9%).

Les engagements de crédit-bail se sont réduits de 9,2%, pour s'établir à 65,0 Mds. Ils sont portés par les établissements de grande et de petite tailles respectivement à hauteur de 59,6% et de 40,2%. Ces financements demeurent majoritairement octroyés en Côte d'Ivoire, dans une proportion de 79,5%, contre 68,1% en 2009.

TABLEAU N° 7 :
QUALITE DU PORTEFEUILLE SELON LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS

(en pourcentage)

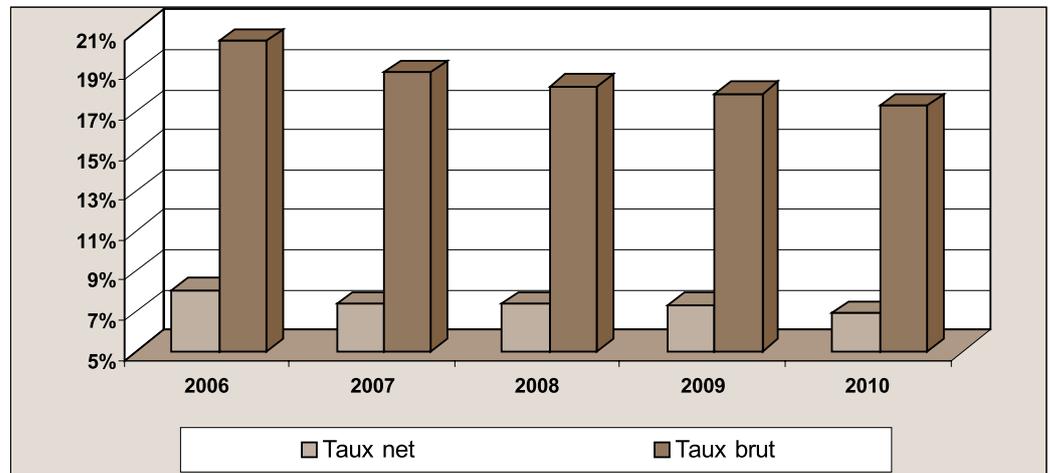
	GRANDS	MOYENS	PETITS	UMOA
Taux brut de dégradation	16,8	18,0	20,9	17,2
Taux net de dégradation	6,5	7,0	10,8	6,9
Taux de provisionnement	65,6	65,8	54,2	64,5

Poursuivant la tendance haussière observée un an auparavant, l'encours des créances en souffrance nettes augmente de 6,7% en se fixant à 514 Mds, contre une croissance de 14,0% l'année précédente. Cette dégradation est principalement liée à la situation des établissements de crédit du Burkina, du Niger et du Togo, où les montants concernés ont augmenté respectivement de 59,2%, 40,7% et 27,4%. En revanche, une baisse est observée au Bénin (-16,8%) et au Mali (-15,7%).

.....514 Mds de créances en souffrance, en augmentation de 6,7%.
.....

GRAPHIQUE N° 5 :
TAUX DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE

(2010 : données provisoires)



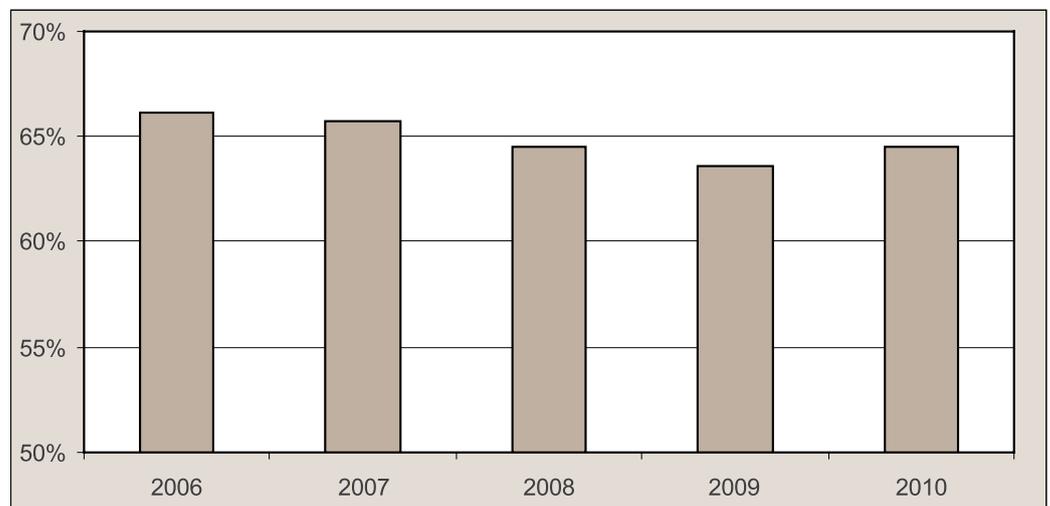
Le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 17,2% en moyenne, en amélioration de 0,6 point.

Le taux brut de dégradation du portefeuille poursuit son amélioration en enregistrant une régression de 0,6 point pour s'établir à 17,2%. Le Mali, le Burkina et le Sénégal affichent les pourcentages les plus élevés de l'Union avec respectivement 22,1%, 17,7% et 17,6%. Le taux de provisionnement est apparu en légère hausse de 63,6% à 64,5% à fin décembre 2010 (données provisoires), tandis que le taux net de dégradation a baissé de 7,3% à 6,9% à fin 2010, soit une diminution de 0,4 point de pourcentage.

La légère progression du taux de provisionnement est due essentiellement à une augmentation des provisions de 91 Mds en 2010 contre une baisse de 70 Mds un an auparavant.

GRAPHIQUE N° 6 :
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE

(2010 : données provisoires)



Les titres de placement se sont renforcés de 65,4% pour atteindre 1.941 Mds, contre une hausse de 15,7% en 2009. Ils sont détenus à hauteur de 86% par les établissements de grande taille de l'Union. Ces actifs, constitués principalement de bons et obligations émis par les Etats de l'Union, sont principalement détenus par les établissements de crédit du Sénégal et de la Côte d'Ivoire à hauteur de 23,3% et 23,0% respectivement.

Les immobilisations financières régressent de 5,5% pour s'établir à 363 Mds. Ces actifs sont principalement détenus par les banques de la Côte d'Ivoire à hauteur de 25,7%.

Les autres immobilisations augmentent de 19,1% pour se fixer à 586 Mds.

TABLEAU N° 8 :
UTILISATIONS DE CREDIT DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	Décembre 2007	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010
Agriculture, sylviculture et pêche	3%	7%	3%	2%
Industries extractives	1%	1%	1%	2%
Industries manufacturières	20%	18%	18%	19%
Electricité, gaz, eau	4%	3%	3%	3%
Bâtiments, travaux publics	5%	4%	5%	6%
Commerces, restaurants, hôtels	37%	33%	33%	32%
Transports, entrepôts et communications	12%	12%	13%	14%
Assurances, immobilier, services aux entreprises	5%	5%	6%	5%
Services divers	13%	17%	17%	17%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

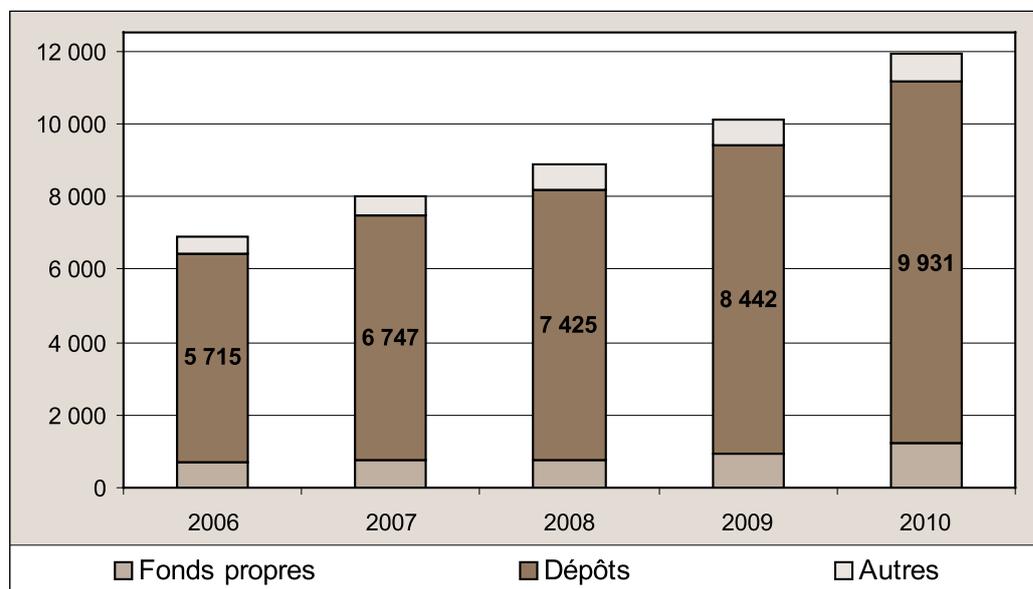
Source : BCEAO

2.2. RESSOURCES

GRAPHIQUE N° 7

EVOLUTION DES RESSOURCES (en Mds de FCFA)

(2010 : données provisoires)



Les ressources des établissements de crédit de l'Union ont atteint 11.903 Mds, soit une progression de 18% représentant un volume de 1.000 Mds, favorisée par la contribution de 82,9% des banques de grande taille.

Les dépôts et emprunts ressortent à 9.931 Mds à fin décembre 2010, après une progression annuelle de 17,6%. Les grandes banques en détiennent 83,9%, tandis que les établissements de petite et moyenne tailles en concentrent respectivement 7,3% et 8,7%.

Les dépôts à vue se sont accrus de 16,8% contre 9,9% en 2009, pour s'établir à 4.856 Mds, tandis que les ressources à terme augmentent de 18,4% pour se fixer à 5.076 Mds.

Les fonds propres nets, à la faveur notamment de la décision de relèvement du capital social des établissements de crédit et d'opérations de restructuration financière, sont évalués à 1.203 Mds contre 938 Mds un an auparavant, soit une croissance de 28,1% portée à 75,5% par les établissements de grande taille. Cet accroissement s'observe au niveau de tous les pays de l'Union. Les contributions les plus importantes sont localisées au Sénégal (27,6%), en Côte d'Ivoire (21%), au Mali (14,8%), au Bénin (10,5%) et au Burkina (10,1%). A lui seul, le capital social a augmenté de 199 Mds en 2010, après une hausse de 138 Mds en 2009.

Les fonds propres assurent ainsi la couverture des emplois bruts à hauteur de 10,3%, contre 9,6% en 2009.

Les ressources diverses se sont accrues de 8,6% pour s'établir à 770 Mds, contre 6,0% un an auparavant.

2.3. TRESORERIE

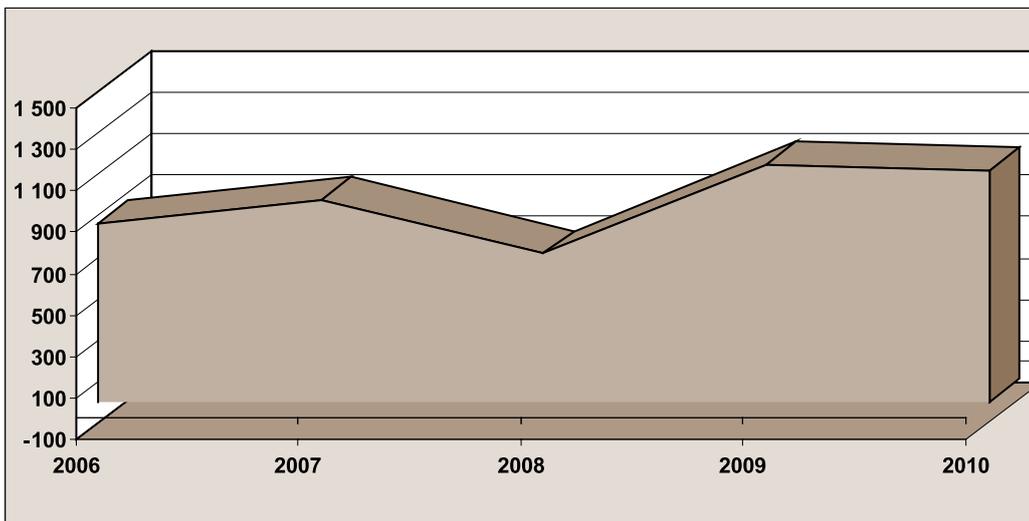
La trésorerie dégagée par le système bancaire, excédentaire de 1.119 Mds contre 1.125 Mds en 2009, affiche une légère baisse de 6 Mds après la forte progression qui avait été observée l'année précédente. Cette stagnation masque une diminution observée au Burkina, au Mali, au Togo et en Côte d'Ivoire. Les avoirs en caisse représentent 33,3% de l'excédent total, le reliquat étant détenu en comptes auprès de l'Institut d'émission ou chez les correspondants.

L'excédent net de trésorerie se situe à 1.119 Mds, soit une diminution de 0,5%.

La position extérieure nette s'est appréciée en passant de 219 Mds à 267 Mds, du fait des améliorations observées principalement au niveau du système bancaire de la Côte d'Ivoire (95 Mds), du Mali (56 Mds), du Bénin (43 Mds) et du Burkina (31 Mds).

GRAPHIQUE N° 8 : EVOLUTION DE LA TRESORERIE (en Mds de FCFA)

(2010 : données provisoires)

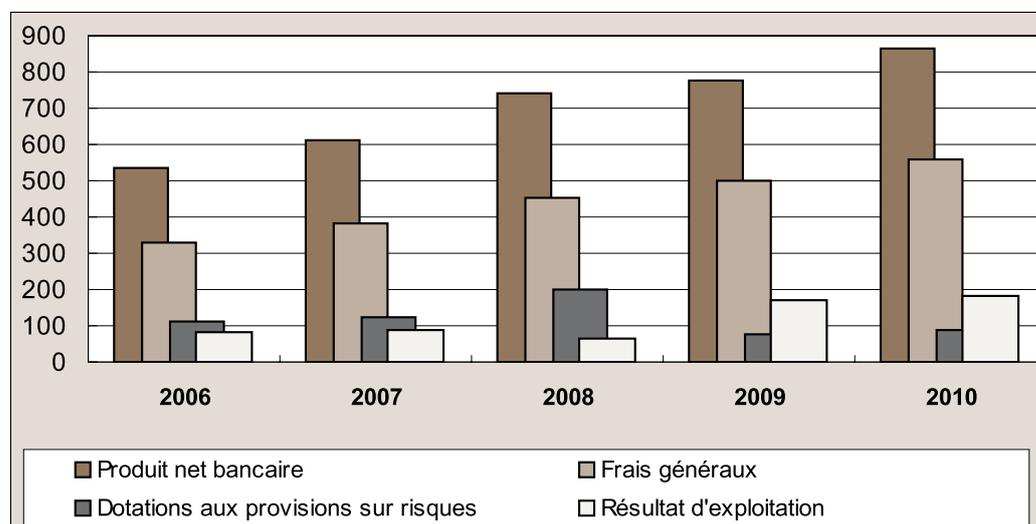


2.4. RESULTAT

GRAPHIQUE N° 9 :

FORMATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (en Mds de FCFA)

(2010 : données provisoires)



Le produit net bancaire s'est accru de 11,1% en 2010.

Le produit net bancaire (PNB) s'est accru de 11,1% à l'échelle de l'Union contre 4,8% en 2009, pour ressortir à 862 Mds. Cette évolution provient principalement de la hausse des produits bancaires de 154 Mds, atténuée par celle de 68 Mds des charges correspondantes.

La part des établissements de grande taille s'est renforcée de 2,7 points de pourcentage, en s'établissant à 82,8% du PNB total, au détriment de celles des établissements de petite et moyenne tailles, dont les contributions ont été ramenées respectivement de 7,8% et 11,9% à 7,7% et 9,5%.

Les opérations de trésorerie dégagent une charge nette de 52 Mds contre 57 Mds en 2009, la hausse des revenus perçus allant de pair avec l'accroissement des charges des ressources empruntées.

Le produit net des opérations avec la clientèle, y compris le crédit-bail, enregistre une hausse de 8% pour ressortir à 848 Mds, soit 98,7% du produit net bancaire contre 80,5% en 2009, reflétant l'expansion des crédits. Pour sa part, la moyenne des taux de base bancaire poursuit une lente décrue de 0,65 point de base en 2010 et de 14 points de base en 2009, pour se fixer à 7,88%.

La marge sur les opérations avec la clientèle est apparue en hausse de 8,0%, contre 7,6% en 2009, en liaison avec le taux de rendement moyen des crédits de 10,9% et un coût des comptes créditeurs de 2,7%.

Les opérations de change, avec un excédent de 189 Mds en 2010 contre 140 Mds en 2009, apportent une contribution en progression de 18,0% à 21,9% à la formation du PNB.

Le produit global d'exploitation enregistre une augmentation de 12% pour ressortir à 905 Mds, bénéficiant ainsi de l'accroissement du PNB.

Le résultat brut d'exploitation augmente de 11,6% pour ressortir à 267 Mds malgré une dégradation du coefficient net d'exploitation de 73,5% à 74,2%, sous l'effet notamment de l'expansion du nombre d'agences de 294 unités.

Le résultat d'exploitation ressortirait à 182 Mds contre 170 Mds en 2009. Cette évolution reflèterait une hausse de 97 Mds du produit global d'exploitation et de 14 Mds des provisions nettes sur risques.

Le résultat d'exploitation a accru de 6,6% pour atteindre 182 Mds, malgré l'augmentation des frais généraux de 60 Mds.

L'effort net de provisionnement augmente en effet à titre provisoire de 2,4 points pour se fixer à 32,6%.

Le résultat net provisoire ressort ainsi bénéficiaire de 143,3 Mds contre 123 Mds à titre définitif pour l'exercice 2009. Il est excédentaire dans tous les pays de l'Union. Le résultat net se décompose en 207 Mds de profits et 64 Mds de pertes.

Le bénéfice net provisoire est évalué à 143,3 Mds.

GRAPHIQUE N° 10 : EVOLUTION DU TAUX DE MARGE

(2010 : données provisoires)

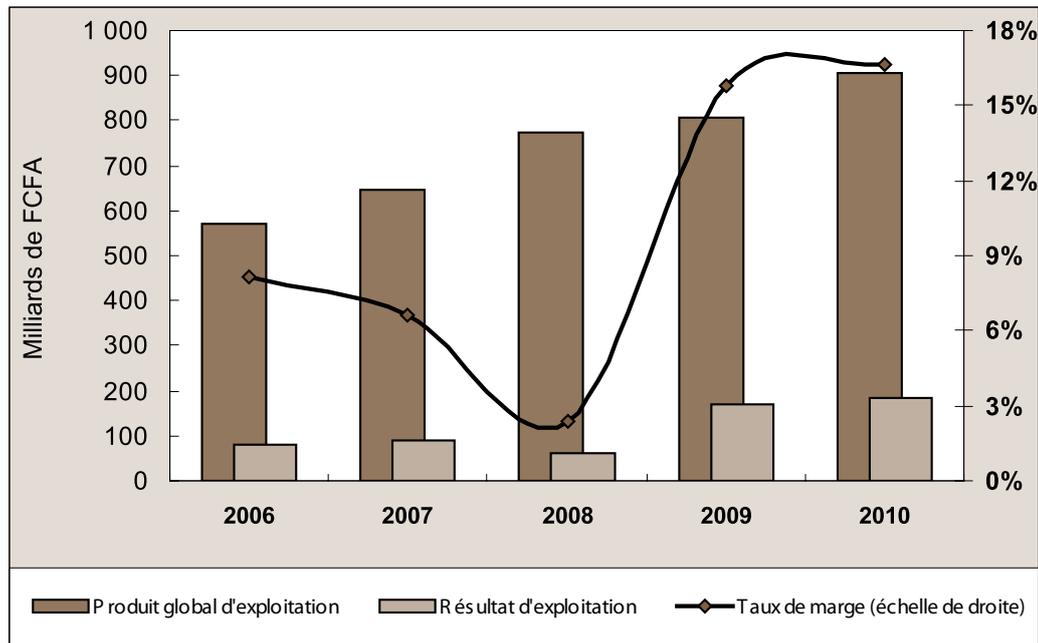


TABLEAU N° 9 :
UMOA : SITUATION RESUMEE

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATIONS	
			2009-2010	
			Montants	%
EMPLOIS / RESSOURCES				
EMPLOIS NETS (1+2)	8 964 760	10 784 096	1 819 336	20,3%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	6 572 611	7 462 005	890 194	13,5%
a) Crédits à court terme	3 554 184	4 109 207	555 023	15,6%
b) Crédits à moyen terme	2 211 937	2 488 606	276 669	12,5%
c) Crédits à long terme	253 346	286 310	32 964	13,0%
d) Opérations de crédit-bail	71 701	65 115	-6 586	-9,2%
e) Crédits en souffrance	481 443	513 567	32 124	6,7%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	2 392 149	3 321 291	929 142	38,8%
a) Titres de placement	1 173 777	1 941 302	767 525	65,4%
b) Immobilisations financières	384 067	362 893	-21 174	-5,5%
c) Autres immobilisations	491 953	585 886	93 933	19,1%
d) Divers	342 352	431 210	88 858	26,0%
RESSOURCES (1+2+3)	10 089 335	11 903 407	1 814 072	18,0%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	8 442 190	9 931 311	1 489 121	17,6%
a) A vue	4 155 804	4 855 556	699 752	16,8%
b) A terme	4 286 386	5 075 755	789 369	18,4%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	938 411	1 202 545	264 134	28,1%
a) Capital, dotations & réserves	805 031	1 056 468	251 437	31,2%
b) Autres	133 380	146 077	12 697	9,6%
3. AUTRES RESSOURCES	708 734	769 551	60 817	8,6%
TRESORERIE : RESSOURCES - EMPLOIS	1 124 575	1 119 311	-5 264	-0,5%
EVOLUTION DES RESULTATS				
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	-23 404	-22 288	1 116	-4,8%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	615 275	640 323	25 048	4,1%
OPERATIONS SUR TITRES ET DIVERSES	72 134	110 487	38 353	53,2%
CREDIT-BAI & OPERATIONS ASSIMILEES	10 946	7 692	-3 254	-29,7%
OPERATIONS DIVERSES	101 275	125 898	24 623	24,3%
1. PRODUIT NET BANCAIRE OU FINANCIER	776 226	862 112	85 886	11,1%
PRODUITS ACCESSOIRES NETS	32 089	42 883	10 794	33,6%
2. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION	808 315	904 995	96 680	12,0%
FRAIS GENERAUX	-497 760	-558 210	-60 442	12,1%
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	-70 873	-79 394	-8 521	12,0%
3. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	239 674	267 391	27 717	11,6%
PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	-73 531	-87 833	-14 302	19,6%
REINTEGRAT* INTERETS S/ CREANCES EN SOUFFRANCE	4 247	2 161	-2 086	-49,1%
4. RESULTAT D'EXPLOITATION	170 390	181 719	11 329	6,6%
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-744	11 679	12 423	-1660,0%
RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-4 166	-4 619	-453	10,9%
IMPOT SUR LE BENEFICE	-42 977	-45 477	-2 500	5,8%
5. RESULTAT	122 503	143 302	20 799	17,0%
RATIOS CARACTERISTIQUES				
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	7,3%	6,9%	0,4	
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	63,6%	64,5%	0,9	
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES DOUTEUX & LITIGIEUX <i>Provisions constituées / Créances douteuses et litigieuses brutes</i>	78,4%	79,3%	1,0	
MARGE GLOBALE <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	7,6%	8,0%	0,4	
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	73,5%	74,2%	0,8	
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	15,8%	16,6%	0,8	
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	11,2%	10,4%	0,8	

(*) Données provisoires

ENCADRE N°4 : RECOUVREMENT DES CREANCES COMPROMISES

Le recouvrement des créances compromises demeure une préoccupation constante et un défi majeur pour les établissements de crédit des Etats membres de l'UMOA dans la mesure où ces créances, en raison de leur volume, sont susceptibles d'entraîner la survenance de risque d'illiquidité voire de risque systémique. Tous les acteurs impliqués ainsi que les Autorités monétaires et de contrôle s'accordent sur les faiblesses des performances enregistrées au fil des années, nonobstant les privilèges conférés par quelques Etats à certaines créances pour en faciliter le recouvrement.

I. Notion de créances en souffrance et structure des bilans des établissements de crédit de l'UMOA

Conformément à l'Instruction n° 94-05 du 16 août 1994, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance et aux dispositions pertinentes du dispositif prudentiel, applicable depuis le 1^{er} janvier 2000, les créances douteuses ou litigieuses sont définies comme les créances, échues ou non, assorties ou non de garantie et présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total.

Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis six (6) mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.

Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis six (6) mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

L'application de l'instruction visée ci-dessus fait apparaître par ailleurs des difficultés d'ordre comptable. Ainsi, les créances ayant revêtu, dans le passé, un caractère douteux, mais dont le remboursement s'effectue normalement, éventuellement après une restructuration des crédits, sont reclassées dans les crédits sains contrairement aux dispositions de l'instruction qui stipulent leur comptabilisation en créances immobilisées.

Par ailleurs, les échéances impayées des crédits sont parfois abusivement reportées, à des termes divers. Cette pratique, artificiellement compatible avec une absence de déclassement des créances concernées, devrait conduire à une analyse appropriée et aboutir, selon l'ancienneté des échéances initiales, à une comptabilisation des encours en créances impayées, immobilisées, douteuses ou litigieuses.

A fin décembre 2010, les emplois nets des établissements de crédit s'établissent à 10.784 Mds. Les crédits à la clientèle en constituent la principale composante, à hauteur de 69,2%. En conséquence, le risque de contrepartie ou risque de crédit demeure prépondérant dans le portefeuille des établissements de crédit installés dans la zone UMOA.

Les créances en souffrance ressortent à 513,6 Mds en 2010. Le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 17,2% tandis que le taux net est de 6,9%. L'important écart d'environ 10 points de pourcentage reflète notamment le maintien au bilan, dans les créances en souffrance brutes, d'encours totalement provisionnés et irrécouvrables. Selon les dispositions de l'Instruction n° 94-05, les créances irrécouvrables doivent être passées en pertes pour l'intégralité de leur montant. La totalité des provisions antérieurement constituées sur ces créances devra être reprise, le cas échéant.

II - Techniques de recouvrement

Dans les pays développés notamment les pays anglo-saxons, les établissements de crédit font de plus en plus appel à des sociétés d'affacturage qui leur rachètent les créances, moyennant une décote.

Cette technique, très développée dans le cadre du recouvrement international, permet à l'entreprise créancière de disposer très rapidement de liquidités.

Dans l'UMOA, pour assurer le recouvrement des créances compromises, les établissements de crédit utilisent les canaux ci-après :

- **Recouvrement direct** : Les établissements de crédit gèrent eux-mêmes cette opération, en s'appuyant sur leurs Services Contentieux ou de Recouvrement à qui des objectifs sont fixés.
- **Auxiliaires de justice** : Il s'agit notamment de confier un portefeuille de créance à des huissiers de justice moyennant des commissions.
- **Titrisation** : Technique financière consistant en la transformation par l'entremise d'un tiers, généralement par les Etats membres, de bloc de créances en instruments négociables destinés à être cédés à des investisseurs.
- **Création de sociétés de défaisance** : Technique tendant à se développer qui consiste à transférer les actifs dépréciés à cette structure. Cette opération de cantonnement d'actifs dépréciés permet à l'établissement de crédit concerné de poursuivre ses activités en limitant l'impact d'une dégradation de sa solvabilité sur la distribution de crédits.

Les Etats de l'UMOA étant membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), le recouvrement des créances est également encadré par les dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.

Il convient également de relever la pratique récurrente des datations en paiement d'immeubles par les établissements de crédit. La dation en paiement est une opération juridique par laquelle, en paiement de tout ou partie du montant de la dette, un débiteur cède la propriété d'un bien ou d'un ensemble de biens lui appartenant. Cette pratique a pour inconvénient d'entraîner un niveau élevé d'immobilisations hors exploitation. Au plan prudentiel, les immeubles dévolus à une banque ou à un établissement financier au titre de la réalisation de garanties immobilières sur un client défaillant, ne sont pas pris dans l'assiette de limitation à 15% des fonds propres de base, à condition qu'il en soit disposé dans un délai maximum de deux ans.

III - Constat des missions de vérification

Lors des contrôles sur place effectués par la Commission Bancaire de l'UMOA, le recouvrement des créances apparaît faible au regard du niveau des créances en souffrance et des objectifs fixés par l'organe délibérant. Le taux de recouvrement annuel relativement faible est essentiellement lié aux insuffisances dans la mise en œuvre des procédures de prise de garantie, au délai de mise en œuvre des sûretés détenues, aux lenteurs des procédures judiciaires et à la tenue défectueuse des dossiers de crédit ainsi qu'à l'insuffisance relative des effectifs dédiés aux recouvrements.

Pour les établissements dont le taux de recouvrement ressort élevé, il a été constaté l'inclusion des créances restructurées dans les statistiques des créances recouvrées.

III - LA SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION BANCAIRE ET DE SON SECRETARIAT GENERAL

1.1. RÔLE ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION BANCAIRE

La Commission Bancaire de l'UMOA est chargée de la surveillance des établissements de crédit sur le territoire des huit (8) Etats membres de l'Union, en vue de préserver un fonctionnement harmonieux du système bancaire. Elle contribue également à la surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010 des textes de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, les pouvoirs de la Commission lui sont désormais conférés par la Convention du 6 avril 2007 et par une nouvelle loi uniforme¹ portant réglementation bancaire, adoptée dans chacun des Etats membres.

La Commission Bancaire assure la surveillance des établissements de crédit et de microfinance de l'Union.

Présidée par le Gouverneur de la BCEAO, la Commission Bancaire de l'UMOA comprend en outre deux (2) collèges dont l'un est composé d'un représentant désigné par chaque Etat participant à la gestion de la Banque Centrale et l'autre, de membres nommés par le Conseil des Ministres de l'UMOA, en raison de leur compétence, pour une période de trois (3) ans renouvelable deux (2) fois par tirage au sort.

Le fonctionnement de la Commission Bancaire, dont les principales modalités sont stipulées à l'annexe de la convention du 6 avril 2007, est régi par ailleurs par un règlement intérieur et un code de déontologie.

Les membres de la Commission Bancaire ne peuvent exercer aucune fonction rémunérée ou non dans un établissement de crédit, ni recevoir aucune rémunération directe ou indirecte, d'une banque ou d'un établissement financier. Ils sont tenus au secret professionnel, de même que les personnes qui concourent à son fonctionnement, et ne peuvent faire l'objet d'aucune poursuite civile ou pénale pour les actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

La Commission Bancaire se réunit en session quatre (4) fois par an à l'initiative de son Président ou à la demande du tiers de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées. En cas de partage de voix, celle du Président est prépondérante.

Elle tient des sessions selon une périodicité trimestrielle dans la pratique.

Le cadre juridique définit clairement les prérogatives de la Commission Bancaire, ainsi que les responsabilités :

¹ L'adoption de la loi uniforme est en cours au Bénin.

- du Conseil des Ministres de l'Union, qui fixe le cadre légal et réglementaire applicable à l'activité de crédit ;
- de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Institut d'émission, qui élabore notamment la réglementation prudentielle et comptable et assure en outre une mission de surveillance de la stabilité du système financier ;
- des Autorités nationales, principalement le Ministre chargé des Finances de chaque Etat, qui est compétent en matière de prise de décisions, après avis simple ou conforme de la Commission Bancaire.

La Commission fonde son action sur les textes réglementaires en vigueur.

Ainsi, outre les lois et règlements de portée générale applicables aux sociétés commerciales ou régissant les relations commerciales, les principaux textes ci-après réglementent l'activité des établissements de crédit et fondent l'action de la Commission Bancaire :

- le Traité du 20 janvier 2007 ;
- la Convention du 6 avril 2007 régissant la Commission Bancaire ;
- la loi uniforme portant réglementation bancaire adoptée par chacun des Etats membres de l'Union ;
- la loi uniforme portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés ;
- le dispositif prudentiel, qui fixe notamment les exigences en matière d'adéquation des fonds propres, en rapport avec les risques portés par les établissements de crédit. Ce dispositif s'inspire notamment des règles ressortant de l'Accord de capital de Bâle de 1988 ;
- les instructions relatives aux règles prudentielles applicables aux systèmes financiers décentralisés ;
- le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB), qui revêt un caractère uniforme et obligatoire ;
- le règlement communautaire sur les relations financières extérieures ;
- la loi-cadre portant définition et répression de l'usure ;
- la loi uniforme sur les instruments de paiement ;
- le règlement communautaire relatif aux systèmes de paiement ;
- la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux ;

- la loi uniforme relative à la lutte contre le financement du terrorisme ;
- les instructions, circulaires et avis pris en application des textes de base.

Les attributions de la Commission Bancaire recouvrent les compétences suivantes :

- émission d’avis conformes pour l’agrément des établissements de crédit ;
- contrôle des établissements de crédit et des systèmes financiers décentralisés et droit de requérir de ces derniers, toutes informations utiles, le secret professionnel ne lui étant pas opposable ;
- prise de mesures administratives (mise en garde, injonction) ;
- autres mesures (surveillance rapprochée, convocation en audition simple) ;
- prise de sanctions disciplinaires (avertissement, blâme, suspension ou interdiction de tout ou partie des opérations, toutes autres limitations dans l’exercice de la profession, suspension ou démission d’office des dirigeants responsables, retrait d’agrément) et pécuniaires à l’encontre des établissements assujettis ;
- prononcé de la décision de mise sous administration provisoire ou celle de mise en liquidation ;
- approbation et retrait de la désignation des commissaires aux comptes des établissements de crédit ;
- émission d’avis, simple ou conforme, pour l’application de certaines dispositions prévues par la réglementation, notamment les cessions ou prises de participation au-delà de certains seuils caractéristiques, les changements de dénomination, etc ;
- élaboration de circulaires tendant à préciser les modalités d’application des textes de base de la profession.

Les décisions de la Commission Bancaire sont exécutoires dès leur notification aux intéressés. Elles ne peuvent être frappées de recours que devant le Conseil des Ministres de l’Union. L’article 37 de l’annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l’UMOA prévoit en outre que « le Ministre chargé des Finances de l’Etat concerné dispose d’un délai de trente (30) jours calendaires pour prendre et notifier aux établissements de crédit, les actes réglementaires requis par les décisions et avis conformes de la Commission Bancaire. Toutefois, les décisions de retrait d’agrément et de retrait d’autorisation d’installation doivent être notifiées aux intéressés dans un délai de sept (7) jours calendaires ».

1.2. ACTIVITES DU SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire est assuré par la Banque Centrale.

La Commission Bancaire dispose d'un Secrétariat Général, assuré par la Banque Centrale, qui met à sa disposition les ressources humaines, matérielles et financières pour conduire les tâches relatives à l'agrément et à la surveillance permanente des établissements en activité dans l'Union. La surveillance bancaire profite également de nombreuses synergies avec les activités des autres Structures de la Banque Centrale, notamment la Direction des Etablissements de Crédit et de Microfinance, la Direction de la Stabilité Financière et la Direction de l'Inspection et des Audits au titre des services centraux, ainsi que les Directions Nationales présentes dans chaque Etat membre.

Au terme de l'exercice 2010, l'effectif du Secrétariat Général ressortait à quatre vingt-neuf agents (89), contre quatre vingt-quinze (95) à fin décembre 2009. Le personnel était composé, outre le Secrétaire Général et son Adjoint, de cinquante quatre (54) agents cadres et de trente-neuf (39) agents relevant du corps du personnel administratif et technique.

L'organisation du Secrétariat Général, réaménagée aux termes d'une décision du Gouverneur de la BCEAO en date du 2 juillet 2010, est articulée autour des Structures suivantes : la Direction de l'Administration (DA), la Direction de la Comptabilité, du Budget et de l'Informatique (DCBI), le Contrôle des Opérations (CO), la Direction de l'Inspection des Etablissements de Crédit et de Microfinance (DIECM) et la Direction des Affaires Juridiques et des Etudes (DAJE).

La Commission Bancaire fait procéder, par son Secrétariat Général, à des contrôles sur pièces et sur place auprès des établissements de crédit et des SFD afin de s'assurer du respect des dispositions qui leur sont applicables. Depuis la réorganisation, la DIECM a en charge la mise en œuvre de l'ensemble des contrôles de la situation individuelle des établissements de crédit et de microfinance agréés. Elle est organisée en cabinet et ses attributions couvrent les deux aspects du contrôle (sur pièces et sur place) consacrant la fusion de ces métiers au sein d'une même direction.

La Direction des Affaires Juridiques et des Etudes (DAJE), composée du Service Juridique et du Service des Etudes et des Relations Extérieures, a notamment en charge la préparation et le suivi de la mise en œuvre des décisions de la Commission Bancaire, les études sur l'évolution du système bancaire de l'Union, ainsi que les échanges avec les autres instances et Autorités de contrôle ou de surveillance du secteur financier.

Le Secrétariat Général est, en outre, chargé de veiller à l'exécution des décisions et recommandations de la Commission.

1.2.1. Le contrôle sur pièces

Le contrôle sur pièces recouvre les activités de suivi individuel des établissements de crédit et de microfinance (tenue des dossiers individuels, contrôle et analyse des situations comptables, contrôle du respect de la réglementation prudentielle, suivi de la situation financière, notation, etc.).

Le contrôle sur pièces s'appuie sur l'analyse des états prudentiels et des données comptables et financières remises sur support magnétique, aux Directions Nationales de la BCEAO par les établissements assujettis, conformément aux prescriptions du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB).

Le contrôle sur pièces se base sur l'analyse des états de reporting et d'autres sources d'informations.

Les contrôleurs exploitent également les rapports de vérification sur place des établissements de crédit, les rapports d'audits externes, les rapports périodiques produits au titre du contrôle interne et de la révision du portefeuille, de la lutte contre le blanchiment de capitaux, du suivi de la surveillance rapprochée décidée, le cas échéant, par la Commission Bancaire ou de l'administration provisoire.

Ils utilisent en outre les informations pertinentes recueillies auprès des établissements assujettis ou d'autres sources telles que les commissaires aux comptes, la BCEAO, les services officiels chargés des questions économiques et financières, les Associations Professionnelles de Banques et Etablissements Financiers (APBEF) et les autres Autorités de contrôle.

Le contrôle sur pièces des établissements de crédit est renforcé par le suivi des holdings. A cet égard, un canevas a été communiqué aux entités concernées, afin qu'elles communiquent à la Commission Bancaire, au plus tard deux mois après la fin de chaque trimestre, un rapport d'activités périodique. Ce rapport doit consigner les faits marquants de la période, en termes de gouvernance et de gestion des risques ainsi que les tendances qui se dégageraient pour l'activité, la rentabilité et la solvabilité du groupe dans son ensemble.

Le Secrétariat Général veille à la formalisation des décisions de la Commission Bancaire et au respect, par les établissements de crédit, des dispositions administratives de la loi bancaire, notamment la condition de nationalité des dirigeants et l'approbation de la désignation des commissaires aux comptes.

Les données collectées permettent, après traitement et analyse, de porter un jugement d'ensemble sur l'évolution de la situation individuelle des banques et établissements financiers. En outre, elles constituent une base pour la réalisation d'études générales ou spécifiques sur l'évolution globale du système bancaire dans l'UMOA.

Les résultats de ces travaux permettent d'actualiser les dossiers individuels des établissements, présentés à la Commission Bancaire pour décision, avis ou information, selon le cas.

Enfin, le contrôle sur pièces est susceptible de mettre également en évidence des signes de difficultés d'un établissement en termes de liquidité et/ou de solvabilité ou encore, d'accroissement non maîtrisé de ses risques, qui justifieraient la prise de décision appropriée. Dans ce cadre, il joue un rôle d'alerte et de prévention et oriente le contrôle sur place, en lui permettant de mieux cibler ses objectifs.

1.2.2. Le contrôle sur place

Le contrôle sur place s'appuie sur un programme annuel de vérification des établissements de crédit et de microfinance agréés.

Le contrôle sur place est assuré sur la base d'un programme annuel approuvé par le Président de la Commission Bancaire, tenant compte de la nécessité de procéder à des évaluations régulières au sein de chaque établissement de crédit et de microfinance. Ce programme est adopté en cours d'année, en fonction de préoccupations particulières relevées par le contrôle sur pièces, la Commission Bancaire ou son Président.

Les contrôles sur place permettent de compléter les contrôles sur pièces en s'appuyant sur des investigations ciblées. Outre leur vocation principale d'identifier et d'évaluer les risques encourus par les établissements, ils permettent également d'apprécier la sincérité des informations financières et comptables communiquées aux Autorités de contrôle, le respect de la réglementation, notamment prudentielle, la qualité de la gestion et les perspectives des établissements de crédit. Ils permettent aussi d'évaluer le gouvernement d'entreprise, la mise en œuvre du Plan Comptable Bancaire, l'efficacité des contrôles interne et externe, les choix stratégiques, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la mise en œuvre des systèmes et moyens de paiement, l'utilisation d'un système d'information adapté, l'efficacité de la gestion des risques, ainsi que la mise en œuvre des recommandations de la Commission Bancaire.

Les contrôles sur place peuvent s'étendre aux sociétés apparentées, notamment aux maisons-mères et aux filiales des établissements assujettis. Elles ont un caractère global, ponctuel ou thématique.

Les vérifications globales visent à appréhender l'ensemble des domaines d'activités et de gestion d'un établissement.

Les vérifications ponctuelles ou ciblées, quant à elles, couvrent un champ plus limité et portent sur un risque particulier, sur l'appréciation d'un aspect spécifique de la gestion ou de la situation d'un établissement ou d'un groupe d'établissements. Elles permettent également de s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la Commission Bancaire.

15 vérifications sur place ont été effectuées en 2010.

Au cours de l'année 2010, quinze (15) vérifications ont été effectuées (10 globales, 3 ponctuelles dont une institution de microfinance et 2 missions d'évaluation).

Ces contrôles ont abouti à l'élaboration de rapports et de lettres de suite, présentant les principales conclusions des vérifications et qui invitent les établissements de crédit concernés à prendre les mesures correctives requises.

Les conclusions des vérifications sont portées à la connaissance du Président de la Commission Bancaire, du Président du Conseil d'Administration de l'établissement contrôlé ainsi que du Ministre chargé des Finances du pays d'implantation.

Les vérifications effectuées au cours de l'exercice 2010 ont permis de relever les domaines dans lesquels les établissements de crédit doivent accroître leurs efforts notamment à travers une formalisation accrue des systèmes administratif, informatique et comptable par la mise en œuvre et à jour de procédures validées, de clarification des attributions des structures, comités et organes en vue d'améliorer la gouvernance ainsi que de mise en œuvre efficiente des recommandations formulées par les audits et la Commission Bancaire.

Comme l'année précédente, les systèmes d'information et comptable souffrent de quelques insuffisances dans les domaines de la sécurité et de défaut de plans de continuité ainsi que de site de secours. Ils ne répondent pas entièrement dans certains cas, aux besoins des contrôleurs, concernant notamment les états des engagements.

Sur le plan prudentiel, des cas de non-respect des normes prudentielles sont relevés en raison notamment d'insuffisance des fonds propres, une faiblesse des performances de l'activité se traduisant par des résultats déficitaires ainsi qu'à la non maîtrise des risques de contrepartie.

Sur le plan de la gestion des risques, une dégradation importante du portefeuille de certains établissements de crédit et de microfinance a été relevée, nécessitant à certains égards, la constitution de diverses provisions.

Les diligences requises en vue du respect des dispositions du règlement communautaire relatif aux relations financières extérieures concernant, notamment les transferts hors-UEMOA, la réglementation des changes ainsi que l'ouverture et la tenue des comptes en devises ne sont également pas respectées par certains établissements de crédit. Il y a lieu d'indiquer, à cet égard, qu'un nouveau règlement s'inscrivant dans le cadre de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2010.

L'application du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme n'est pas satisfaisante, notamment en ce qui concerne le suivi des opérations atypiques prévues par les dispositions de l'Instruction n°01-2007-RB du 2 juillet 2007 de la BCEAO, ainsi que la liste des personnes politiquement exposées.

1.2.3. La supervision des institutions de microfinance

A la faveur de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, le dispositif de surveillance des institutions de microfinance a été renforcé, en impliquant davantage la Banque Centrale et la Commission Bancaire. Il est ainsi conféré à la Commission Bancaire et à la Banque Centrale le pouvoir de contrôle des

systèmes financiers décentralisés (SFD). En conséquence, la Commission Bancaire est désormais habilitée à prononcer des sanctions disciplinaires et pécuniaires à l'encontre des SFD, à l'instar des établissements de crédit. Outre la réglementation bancaire, l'exercice de ces prérogatives est notamment précisé par l'article 44 de la loi uniforme portant réglementation des SFD, entrée en vigueur le 6 avril 2007.

Au cours de l'année 2010, la Commission Bancaire a contrôlé une institution de microfinance au Togo.

1.2.4. Autres activités

Lors de sa session ordinaire du 17 septembre 2007, le Conseil des Ministres de l'UMOA a décidé de relever le capital social minimum applicable aux établissements de crédit assujettis respectivement à 10 milliards de FCFA et à 3 milliards de FCFA. Dans ce cadre, par Avis n°01/2007/RB du 02 novembre 2007, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a précisé les différentes phases de l'opération. Dans une première étape, le capital social minimum a été porté à 5 milliards de FCFA pour les banques et à 1 milliard de FCFA pour les établissements financiers, à compter du 1^{er} janvier 2008. Les établissements de crédit en activité doivent se conformer à ces seuils au plus tard le 31 décembre 2010.

Le suivi de la mise en œuvre de la première phase de la mesure de relèvement du capital social minimum s'est poursuivi en 2010.

Au titre des actions menées en 2010 dans ce cadre, sur proposition de la Commission Bancaire, un Groupe de travail constitué par le Gouverneur de la BCEAO a été mis en place en mars 2010 par le Conseil des Ministres de l'UMOA. Il était composé des représentants des Ministères chargés des Finances (un par pays), de la Banque Centrale (Siège, Directions Nationales, Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA), et de deux (2) personnes ressources, choisies pour leur expérience dans le secteur bancaire et financier. Tenant compte de l'exécution de ses conclusions par le Conseil des Ministres, le Gouverneur de la Banque Centrale a saisi individuellement, par lettres en date du 8 novembre 2010, les établissements concernés pour les exhorter à prendre les dispositions nécessaires en vue de respecter l'échéance du 31 décembre 2010. Il s'est également rendu, du 8 au 22 novembre 2010, dans les huit (8) pays membres de l'UMOA pour rencontrer les Ministres chargés des Finances afin de faire le point des établissements de crédit non conformes et s'assurer des dispositions qui ont été prises.

Après examen du bilan d'étape, la Commission Bancaire a validé l'agenda prévisionnel de suivi de cette mesure. Ainsi, le Secrétariat Général a été instruit de procéder aux contrôles nécessaires, d'interpeller ou de convoquer les dirigeants, les principaux actionnaires et les commissaires aux comptes des établissements de crédit, à l'effet d'atteindre les objectifs de clarification, de recensement et d'évaluation recherchés et de lui rendre compte lors de sa session de mars 2011. L'appréciation de la situation des établissements devait se faire sur la base des états financiers définitifs arrêtés à la date du 31 décembre 2010.

Dans le cadre du dialogue avec la profession bancaire et les partenaires, le Secrétariat Général a accordé seize (16) audiences à des représentants

d'établissements de crédit et d'autres Institutions. Les préoccupations de l'Autorité de contrôle relatives à la situation individuelle de ces établissements ont été abordées, ainsi que ses attentes en termes de conformité aux réglementations régissant leurs activités.

Dans le cadre de la dynamisation des actions visant le renforcement de la supervision bancaire et de la stabilité du système financier, le Secrétariat Général a participé à plusieurs rencontres régionales et internationales.

2. SUIVI DU DISPOSITIF PRUDENTIEL

Le dispositif prudentiel, arrêté par le Conseil des Ministres de l'UMOA en juin 1999 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2000, vise principalement deux objectifs :

- renforcer la solvabilité et la stabilité du système bancaire ;
- assurer une protection accrue des déposants, dans un contexte de libéralisation des activités monétaires, bancaires et financières.

Les règles ainsi édictées, mises en harmonie avec les définitions du Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, prennent également en compte les prescriptions du Comité de Bâle, sur l'appréciation des risques et des engagements du système bancaire, au titre de l'Accord de capital de 1988.

Selon les chiffres communiqués par les établissements de crédit, au terme de l'exercice 2010, la situation prudentielle des cent (100) banques et onze (11) établissements financiers en activité se présente comme suit.

2.1. SITUATION PRUDENTIELLE DES BANQUES

2.1.1. Normes de solvabilité

Trois principales normes sont utilisées pour apprécier la solvabilité des banques de l'Union : la représentation du capital minimum, les règles de couverture des risques et de limitation des immobilisations et participations, en liaison avec le niveau des fonds propres réglementaires de chaque établissement.

a. Représentation du capital minimum

Cette norme exige des établissements de crédit de l'Union, qu'ils détiennent à tout moment des fonds propres de base au moins égaux au capital minimum légal de 5 Mds ou, le cas échéant, au seuil fixé dans la décision d'agrément.

Au 31 décembre 2010, soixante seize (76) banques, représentant 93,4% des dépôts, respectaient cette règle.

b. Couverture des risques

Le nombre de banques se conformant à cette règle a nettement progressé. En effet, quatre-vingt-trois (83) banques sur cent (100) contre soixante-neuf (69) banques sur quatre-vingt-quinze (95) en 2009, satisfont à la norme de couverture des risques par les fonds propres effectifs, fixée à un seuil de 8%. Elles représentent 83,0% des banques en activité et concentrent 87,1% des dépôts collectés par le système bancaire.

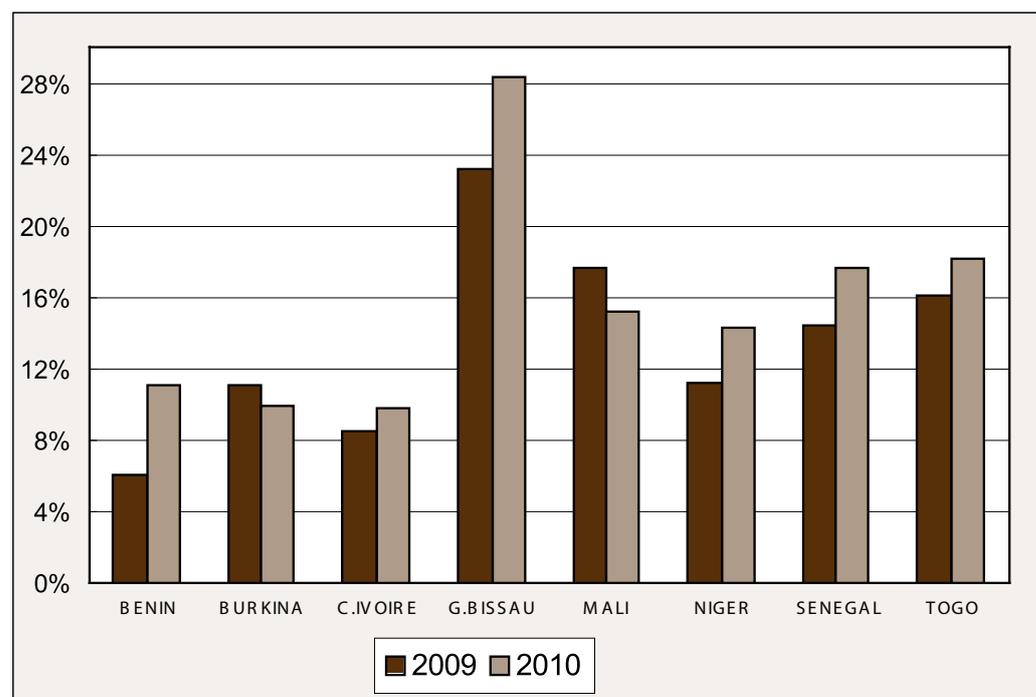
Le ratio de solvabilité des banques ressort à 13,1% en moyenne, dû notamment à l'effort de recapitalisation de banques

Le ratio de solvabilité moyen des banques de l'Union ressort à 13,1% contre 11,7% en 2009.

TABLEAU N° 10 :
REPARTITION DU RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES DES BANQUES DE L'UNION

TRANCHES	NOMBRE DE BANQUES	PART DES RISQUES PONDERES	PART DES DEPOTS
<8%	17	16,0%	16,9%
>=8% et <16%	41	57,6%	55,4%
>=16%	42	26,5%	27,6%
TOTAL	100	100%	100%

GRAPHIQUE N° 11 :
RATIO MOYEN DE SOLVABILITE PAR PAYS



c. Limitation des immobilisations et participations

Cette norme vise notamment à s'assurer que les banques financent leurs actifs immobilisés sur des ressources propres.

Quatre-vingt-deux (82) banques représentant 89,2% des dépôts étaient en règle vis-à-vis de la norme limitant leurs immobilisations et participations au niveau de leurs fonds propres effectifs.

2.1.2. Autres normes prudentielles

Les autres normes prudentielles portent principalement sur le plafonnement des risques individuels, la limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel, la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables, la liquidité et la structure du portefeuille.

a. Limitation des engagements sur une même signature

Les établissements de crédit doivent limiter, à hauteur de 75% de leurs fonds propres effectifs, les risques sur un même bénéficiaire ou une même signature. Soixante-onze (71) banques représentant 76,2% des dépôts, soit 71,0% du total, contre 55,8% un an plus tôt, respectent cette norme.

b. Limitation du volume global des risques individuels

Le dispositif prudentiel fait obligation aux banques et établissements financiers de limiter, à huit fois leurs fonds propres effectifs, le total des risques pris sur l'ensemble des bénéficiaires atteignant individuellement 25% desdits fonds propres. Le pourcentage de banques respectant cette norme est en hausse, s'établissant à 85,0%, soit quatre-vingt-cinq (85) banques, contre 72 banques soit 75,8% en 2009. Ils concentrent 95,8% des dépôts.

c. Limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel

Soixante-dix-sept (77) banques, correspondant à 78,3% des banques en activité respectent la norme qui limite le cumul des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel, à 20% de leurs fonds propres effectifs.

d. Couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables

Cette norme, en imposant la couverture, à hauteur de 75% au moins, des emplois immobilisés ou d'une durée résiduelle supérieure à deux ans, par des ressources stables, vise à prévenir une transformation excessive des ressources à court terme des banques en emplois à moyen ou long termes. Elle contribue à assurer l'équilibre de la structure financière des établissements de crédit.

A fin décembre 2010, 65,0% des banques en activité se conforment à cette exigence, contre 53,7% un an plus tôt.

e. Coefficient de liquidité

Destinée à prévenir les risques d'illiquidité à très court terme du système bancaire, cette norme requiert des banques des disponibilités suffisantes ou des emplois dont la durée résiduelle n'excède pas trois mois pour couvrir, à concurrence d'au moins 75%, leurs exigibilités de même maturité. A fin décembre 2010, quatre-vingt-un (81) banques concentrant 85,8% des dépôts satisfont à cette exigence, contre 63 banques un an plus tôt.

f. Ratio de structure du portefeuille

Ce ratio s'appuie sur le dispositif des accords de classement de la Banque Centrale, l'objectif final étant d'inciter les banques à détenir des actifs sains pouvant servir de support aux refinancements de la Banque Centrale et de mettre à leur disposition un outil de suivi qualitatif de leur portefeuille de crédit. Ainsi, les établissements de crédit sont tenus de respecter la règle fixant un rapport minimal de 60% entre les encours sains de crédits bénéficiant d'accords de classement de la Banque Centrale et le volume total de leur portefeuille. A fin décembre 2010, aucune banque ne respecte ce ratio, soit deux de moins qu'en 2009.

**TABLEAU N° 11 :
RESPECT DES NORMES PRUDENTIELLES**

Nombre de Banques	Normes de solvabilité			Autres normes prudentielles					
	Représentation du capital minimum	Couverture des risques	Limitation des immobilisations et participations	Limitation des engagements sur une même signature	Limitation du volume global des risques individuels	Limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	Couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables	Coefficient de liquidité	Ratio de structure de portefeuille
Bénin (13)	9	10	10	8	10	11	9	9	-
Burkina (11)	9	9	9	6	9	8	9	10	-
Côte d'Ivoire (20)	12	14	13	12	15	12	11	16	-
Guinée Bis-sau (4)	2	3	3	4	3	4	2	4	-
Mali (13)	12	12	11	9	12	11	9	12	-
Niger (10)	7	9	10	9	10	8	6	8	-
Sénégal (18)	17	16	17	16	17	16	14	15	-
Togo (11)	8	10	9	7	9	7	5	7	-
UMOA (100)	76	83	82	71	85	77	65	81	0

2.2. SITUATION PRUDENTIELLE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

La situation des établissements financiers, au regard des dispositions prudentielles qui leur sont applicables, s'est sensiblement détériorée par rapport au 31 décembre 2009.

Il ressort des états communiqués par ces établissements que cinq (5) sur onze (11) respectent la règle de représentation du capital minimum, huit (8) satisfont à la norme de couverture des risques par les fonds propres effectifs, neuf (9) sont en règle vis-à-vis de la norme de limitation des immobilisations et des participations, huit (8) respectent la norme de limitation des engagements sur une même signature, neuf (9) se conforment à la règle de limitation du volume global des risques individuels, six (6) respectent la norme de limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel, neuf (9) se conforment à l'exigence de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables et deux (2) établissements financiers respectent le ratio de structure de portefeuille (cf. tableau n° 12).

Il convient de noter que :

- le ratio de structure du portefeuille ne s'applique pas à deux (2) établissements, en raison de la nature de leur activité de cautionnement ou d'octroi de toute autre garantie ;
- la limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel n'est pas applicable à deux (2) établissements spécialisés dans les opérations de garantie ;
- aucun établissement financier n'est assujéti au coefficient de liquidité, à l'exception de SAFCA ALIOS FINANCE, au titre de sa collecte de l'épargne par émission de titres sur le marché.

**TABLEAU N° 12 :
RESPECT DES NORMES PRUDENTIELLES**

Nombre d'établissements financiers	Normes de solvabilité			Autres normes prudentielles				
	Représentation du capital minimum	Couverture des risques	Limitation des immobilisations et participations	Limitation des engagements sur une même signature	Limitation du volume global des risques individuels	Limitation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	Couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables	Ratio de structure de portefeuille
Bénin (0)	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina (4)	3	3	3	3	3	3	3	2
Côte d'Ivoire (1)	1	1	1	1	1	1	1	-
Guinée Bissau (0)	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali (2)	-	1	1	-	1	1	1	-
Niger (1)	-	1	1	1	1	1	1	-
Sénégal (1)	-	1	1	1	1	-	1	-
Togo (2)	1	1	2	2	2	-	2	-
UMOA (11)	5	8	9	8	9	6	9	2

3. ACTES ET MESURES DE L'ANNEE

Au cours de l'exercice 2010, la Commission Bancaire a tenu trois (3) sessions :

- le 26 mars à Bissau, en Guinée-Bissau ;
- le 22 juin à Dakar, au Sénégal ;
- le 29 septembre à Ouagadougou, au Burkina Faso ;

Initialement prévue pour se tenir le 16 décembre 2010 à Lomé au Togo, la quatrième session a été reportée suite aux événements survenus en Côte d'Ivoire à l'époque. Elle s'est tenue le 4 janvier 2011, à Bamako, au Mali.

Au cours de ces différentes réunions, le quorum des deux tiers des membres requis par le Règlement Intérieur de la Commission Bancaire, pour la validation des délibérations, a été respecté.

Le collège des membres représentant les Etats a enregistré la modification suivante :

- au titre de la République du Niger, M. Baaré MARANKAN BADAGE, Directeur de la Monnaie, du Crédit et de l'Epargne au Ministère de l'Economie et des Finances, a été nommé dans les fonctions de membre de la Commission Bancaire, en remplacement de Monsieur Ibrahim GARBA, appelé à d'autres fonctions.
- Le collège des membres de la Commission Bancaire nommés par le Conseil des Ministres de l'UMOA sur proposition du Gouverneur de la Banque Centrale, a enregistré l'arrivée de M. Michel DABADIE, Inspecteur Général de la Banque de France, en remplacement de M. Jean BONNARDIN.
- En outre, M. Mamadou Abdoulaye SOW a décidé de renoncer à ses fonctions de membre de la Commission Bancaire, suite à sa nomination auprès d'une organisation internationale.

A chacune de ses sessions, la Commission Bancaire a eu connaissance de la situation individuelle des établissements de crédit de l'Union et pris les décisions présentées ci-après, en application des textes légaux et réglementaires.

3.1. Mesures administratives

Rappel de l'article 27 de l'annexe à la convention du 06 avril 2007

« Lorsque la Commission Bancaire constate qu'un établissement de crédit a

manqué aux règles de bonne conduite de la profession, compromis son équilibre financier ou pratiqué une gestion anormale sur le territoire d'un Etat membre ou ne remplit plus les conditions requises pour l'agrément, elle peut, après en avoir informé le Ministre chargé des Finances dudit Etat, à l'établissement de crédit :

- soit une mise en garde ;
- soit une injonction à l'effet notamment de prendre, dans un délai déterminé, les mesures de redressement nécessaires ou toutes mesures conservatoires qu'elle juge appropriées ou de faire procéder à un audit externe.»

La Commission Bancaire a donné neuf (9) injonctions au cours de l'année 2010 contre seize (16) en 2009. Ainsi au Bénin, il a été enjoint à deux (2) banques, de parachever notamment le renforcement des fonds propres, en vue d'assurer le respect de la réglementation prudentielle. En Côte d'Ivoire, il a été demandé à deux (2) banques de renforcer les fonds propres, d'assurer le respect de l'ensemble des normes prudentielles et de définir des orientations stratégiques crédibles et conformes aux conditions d'agrément. Au Mali, il a été prescrit à une (1) banque et un (1) établissement financier de procéder au renforcement conséquent des fonds propres, à la diversification effective de l'actionnariat et de mettre en place une politique de gestion efficiente, assortie d'une stratégie et d'un plan d'affaires crédibles, en vue de la préservation de l'équilibre financier et de la réalisation des objectifs de développement. Au Sénégal, deux (2) banques ont reçu injonction à l'effet de communiquer un plan complémentaire de renforcement des fonds propres et de mettre en oeuvre l'ensemble des recommandations issues de la dernière vérification. Au Togo, une (1) banque a reçu injonction à l'effet de parachever le renforcement des fonds propres, en vue d'assurer le respect de la réglementation prudentielle et d'adopter une stratégie et un plan d'affaires crédibles offrant de réelles perspectives de restauration de l'équilibre de l'exploitation et de la rentabilité.

La Commission Bancaire a prononcé neuf (9) injonctions en 2010 contre seize (16) en 2009.

3.2. Sanctions disciplinaires

Rappel de l'article 28 de l'annexe à la convention de 2007

« Lorsque la Commission Bancaire constate une infraction à la réglementation bancaire sur le territoire d'un Etat membre, elle en informe le Ministre chargé des Finances de cet Etat et, sans préjudice des sanctions pénales ou autres encourues, prononce une ou plusieurs des sanctions disciplinaires suivantes :

- *l'avertissement ;*
- *le blâme ;*
- *la suspension ou l'interdiction de tout ou partie des opérations ;*
- *toutes autres limitations dans l'exercice de la profession ;*
- *la suspension ou la démission d'office des dirigeants responsables ;*
- *le retrait d'agrément ou d'autorisation d'installation.»*

La Commission Bancaire peut prononcer, en plus des sanctions disciplinaires, une sanction pécuniaire »

La Commission Bancaire a convoqué en audition, les dirigeants de six (6) établissements de crédit conformément à la procédure prescrite par l'article 30 de l'annexe à la convention la régissant qui dispose : « *Aucune sanction disciplinaire ne peut être prononcée par la Commission Bancaire, sans que l'intéressé, personne physique ou morale, ait été entendu ou dûment convoqué ou invité à présenter ses observations par écrit à la Commission Bancaire. Il peut se faire assister par un représentant de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers ou tout autre défenseur de son choix* ».

Les procédures ouvertes ont abouti au prononcé de cinq (5) avertissements, quatre (4) blâmes et un (1) retrait d'agrément.

Ces procédures disciplinaires, ainsi que celles ouvertes lors de la dernière session de 2009, ont abouti au prononcé de cinq (5) avertissements et de quatre (4) blâmes au regard notamment des situations marquées par la persistance de nombreuses insuffisances liées au défaut de mise en oeuvre des recommandations de la Commission Bancaire, à une insuffisance des fonds propres induisant une infraction quasi-généralisée à la réglementation prudentielle, à un déséquilibre des structures financières, à des lacunes dans l'exercice du contrôle interne et au fonctionnement du système d'information. Le retrait d'agrément d'un (1) établissement financier installé en Côte d'Ivoire a également été prononcé au regard de la situation extrêmement préoccupante de l'établissement dont la viabilité était fortement compromise.

3.3. Avis donnés aux Ministres chargés des Finances

3.3.1. Avis simples

3.3.1.1. Prorogation de la durée de l'administration provisoire

La Commission Bancaire a émis deux (2) avis favorables aux demandes de prorogation de la durée de l'administration provisoire de deux banques installées au Bénin et au Togo.

3.3.2. Avis conformes

3.3.2.1. Dérogation à la condition de nationalité des dirigeants

Rappel de l'article 25 de la loi-cadre portant réglementation bancaire

« *Nul ne peut diriger, administrer ou gérer un établissement de crédit ou une de ses agences, s'il n'a pas la nationalité () ou celle d'un Etat membre de l'Union Monétaire, à moins qu'il ne jouisse, en vertu d'une convention d'établissement, d'une assimilation aux ressortissants (). Le Ministre chargé des Finances peut accorder, sur avis conforme de la Commission Bancaire, des dérogations individuelles aux dispositions du présent article.....*»

Le Président de la Commission Bancaire, dans le cadre de la délégation de pouvoirs, a rendu vingt-deux (22) avis conformes favorables contre vingt six (26) en 2009, afin de permettre à des non-ressortissants de l'Union d'occuper vingt-cinq (25) postes d'administrateurs et six (6) postes de dirigeants. Le Président de la Commission Bancaire a également émis dix-neuf (19) avis conformes défavorables à des demandes de dérogation à la condition de nationalité introduites par des banques au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo.

22 avis conformes favorables à la condition de nationalité ont été délivrés.

TABLEAU N° 13 :
REPARTITION PAR PAYS DES AVIS FAVORABLES AFFERENTS A LA CONDITION DE NATIONALITE OCTROYEES EN 2010

ETAT	NOMBRE D'AVIS EMIS	FONCTIONS EXERCEES		NATIONALITES
		Administrateur	Dirigeant	
BENIN	7	10	2	5 Français, 5 Gabonais et 2 Nigériens
BURKINA	3	3	-	2 Libyens et 1 Nigérien
COTE D'IVOIRE	4	2	2	2 Français et 2 Marocains
GUINEE-BISSAU	-	-	-	-
MALI	1	2	-	2 Marocains
NIGER	3	3	-	2 Libyens, 1 Tunisien
SENEGAL	2	5	1	4 Libyens, 1 Saoudien, 1 Mauritanien
TOGO	1	-	1	1 Libyen
UMOA	21	25	6	7 Français, 5 Gabonais, 3 Nigériens, 9 Libyens, 4 Marocains, 1 Saoudien, 1 Mauritanien, 1 Tunisien

Ces avis ont été émis pour permettre l'exercice de fonctions d'administrateur ou de dirigeant au sein de banques dont le capital est majoritairement détenu notamment par des groupes français, nigérien, marocain et libyen.

3.3.2.2. Modification de l'actionariat, fusion par absorption, changement de dénomination sociale

Rappel des articles 39, 40 et 41 de la loi-cadre portant réglementation bancaire

Article 39 : « Sont subordonnées à l'autorisation préalable du Ministre chargé des Finances, les opérations relatives aux établissements de crédit ayant leur siège social en () :

- toute modification de la forme juridique, de la dénomination ou raison sociale ou du nom commercial ;
 - tout transfert du siège social à l'Etranger ;
 - toute opération de fusion par absorption ou création d'une société nouvelle ou scission ;
 - toute dissolution anticipée ;
- toute prise ou cession de participation qui aurait pour effet de porter la participation

d'une même personne, directement ou par personne interposée ou d'un même groupe de personnes agissant de concert, d'abord au-delà de la minorité de blocage, puis au-delà de la majorité des droits de vote dans l'établissement de crédit ou d'abaisser ces participations au-dessous de ces seuils... » ;

Article 40 : «... toute cession par un établissement de crédit de plus de 20% de son actif correspondant à ses opérations en () :

toute mise en gérance ou cessation de l'ensemble de ses activités en () » ;

Article 41 : « Les autorisations préalables prévues au présent chapitre sont accordées comme en matière d'agrément.»

En application des prescriptions de la loi bancaire rappelées ci-dessus, la Commission Bancaire a donné, au cours de l'exercice 2010, des avis conformes favorables pour :

- la modification de la structure de l'actionnariat des huit (8) banques suivantes : Bank Of Africa Niger (BOA-Niger), Banque Populaire pour l'Epargne et le Crédit (BPEC), Bank Of Africa Bénin (BOA-Benin), Bank Of Africa Burkina Faso (BOA-Burkina Faso), Bank Of Africa - Mali (BOA-Mali), Bank Of Africa Sénégal (BOA-Sénégal), Bank Of Africa-Côte d'Ivoire (BOA-Côte d'Ivoire) ;
- l'opération de fusion par absorption de la Société Malienne de Financement (SOMAFI) par la Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA-Allios Finance) ainsi que de Equipbail - Bénin par Bank Of Africa - Bénin (BOA-Bénin). Concomitamment, des avis favorables ont été émis pour le retrait de l'agrément des entités absorbées.

En revanche, la Commission Bancaire a donné des avis conformes défavorables pour la modification de la structure de l'actionnariat et/ou le changement de dénomination sociale des neufs (09) établissements de crédit suivants : Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO), Banque Internationale pour l'Afrique au Niger (BIA-Niger), International Commercial Bank- Sénégal (ICB-Senegal), Crédit du Niger (CDN), Compagnie Ouest Africaine de Crédit Bail (LOCAFRIQUE), COFIPA Investment Bank (CIBCI), Financial Bank Bénin.

3.3.2.3 Agréments

1 avis conforme favorable à une demande d'agrément a été donné.

Rappel de l'article 16 de la loi-cadre portant réglementation bancaire

« L'agrément est prononcé par arrêté du Ministre chargé des Finances, après avis conforme de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (...). L'agrément est constaté par l'inscription sur la liste des banques ou sur celle des établissements financiers à caractère bancaire... ».

En 2010, la Commission Bancaire a donné un avis conforme favorable à la demande d'agrément introduite par la société anonyme dénommée BGFIBANK Côte d'Ivoire,

pour l'exercice des activités de banque en Côte d'Ivoire. Cet avis a été assorti de recommandations liées à l'accomplissement de certaines diligences par les promoteurs et dirigeants.

Par ailleurs, la Commission Bancaire a émis, lors de sa session de mars 2010, deux (2) avis conformes défavorables aux demandes d'agrément en qualité de banque introduites par les sociétés anonymes dénommées United Bank for Africa Mali (UBA - Mali) et Bank Of Africa - Togo (BOA-Togo).

3.3.2.4. Autorisation d'installation

Rappel de l'article 18 de la loi bancaire

«Un établissement de crédit ayant obtenu l'agrément dans un Etat membre de l'UMOA et qui désire ouvrir dans un ou plusieurs Etats membres des succursales et/ou des filiales qui bénéficieraient de cet agrément doit, préalablement à l'ouverture de desdites succursales et/ou filiales, notifier son intention sous forme de déclaration. La déclaration d'intention est adressée à la Commission Bancaire et déposée auprès de la Banque Centrale (...).

L'autorisation ou le refus d'installation est notifié par la Commission Bancaire qui en informe au préalable le Ministre Chargé des Finances du pays d'origine et du pays d'accueil de l'établissement de crédit (...). L'autorisation d'installation est constatée par l'inscription sur la liste des banques ou sur celle des établissements financiers à caractère bancaire...».

En 2010, la Commission Bancaire a notifié à une (1) banque au Bénin, l'autorisation d'installation de succursales en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo et à une (1) banque, au Sénégal, l'autorisation d'installation d'une succursale au Burkina.

La Commission Bancaire a cependant refusé l'installation de succursales :

- d'une banque de Côte d'Ivoire et au Mali et au Sénégal ;
- d'une banque du Burkina en Côte d'Ivoire ;
- d'une banque du Mali en Côte d'Ivoire ;
- et d'un établissement financier de Côte d'Ivoire au Bénin.

3.4. Approbation de la désignation des commissaires aux comptes

Rappel de l'article 33 de l'annexe à la convention

« Nul ne peut exercer les fonctions de commissaire aux comptes d'un établissement de crédit, sans que sa désignation par ledit établissement de crédit ait reçu l'approbation de la Commission Bancaire. La procédure d'approbation est arrêtée par la Commission Bancaire. L'approbation peut être rapportée par ladite Commission. »

14 établissements de crédit ont bénéficié de la mesure d'approbation de la désignation de leurs commissaires aux comptes.

Au cours de l'année 2010, le Secrétaire Général de la Commission Bancaire, en vertu de la subdélégation de pouvoirs, a pris des décisions portant approbation de désignation ou de renouvellement de mandats de commissaires aux comptes auprès de quatorze (14) établissements de crédit.

3.5. Autres actes et mesures

3.5.1. Tenue de la liste des établissements agréés

Rappel de l'article 16 de la loi bancaire

« ...L'agrément est constaté par l'inscription sur la liste des banques ou celle des établissements financiers à caractère bancaire.

Ces listes sont établies et tenues à jour par la Commission Bancaire qui affecte un numéro d'inscription à chaque banque ou établissement financier.

La liste des banques et celle des établissements financiers, ainsi que les modifications dont elles font l'objet, ainsi que les radiations, sont publiées au Journal Officiel.»

La liste des banques et celle des établissements financiers à caractère bancaire en activité dans les pays de l'Union a été dûment établie et tenue à jour et les dispositions idoines ont été prises pour leur publication au Journal Officiel de chaque Etat membre.

3.5.2. Levée de la surveillance rapprochée

Lors de sa session de mars 2010, la Commission Bancaire a prononcé la levée de la surveillance rapprochée de deux (2) établissements de crédit respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal au regard des progrès constatés dans l'amélioration de la gestion et dans le respect des recommandations de la Commission Bancaire.

3.5.3. Sursis à statuer

La Commission Bancaire a, lors de sa session de juin 2010, sursis à statuer, dans la procédure disciplinaire initiée le 26 mars 2010 à l'égard d'une banque de Côte d'Ivoire, dans l'attente de l'examen de la nouvelle demande de modification de la structure de l'actionnariat introduite en faveur d'un autre repreneur pressenti ou jusqu'à plus ample informé. Cette décision a été levée lors de la session de septembre 2010.

La Commission Bancaire a également, lors de sa session de septembre 2010, sursis à statuer sur la demande d'agrément en qualité de banque introduite par la société anonyme dénommée Guaranty Trust Bank en Côte d'Ivoire, dans l'attente de la réception de l'avis de la Banque Centrale du Nigeria sur l'ouverture d'une filiale de GTBANK Plc en Côte d'Ivoire.

3.6. Questions évoquées devant le Conseil des Ministres

Lors de ses réunions trimestrielles, le Conseil des Ministres de l'UMOA a été régulièrement tenu informé, par la Commission Bancaire, des conclusions de ses travaux.

IV – ACTIONS DE COOPERATION ET DE FORMATION

Au titre de la coopération, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a participé à plusieurs rencontres, notamment : la réunion du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB), le séminaire sur la réforme de la supervision bancaire en Afrique, la 8^e réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF), au colloque BCEAO – Universités - Centres de recherches, une rencontre avec des responsables de la Banque Centrale du Nigeria dans le cadre de la finalisation du projet de convention de coopération et un colloque sur l'harmonisation et la coordination de la réglementation et de la supervision dans les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Par ailleurs, les discussions se poursuivent notamment avec la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) pour la conclusion d'un accord de coopération.

1. GROUPES REGIONAUX DE SUPERVISEURS

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a participé :

- à la réunion du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB) qui s'est tenue à Moroni le 11 février 2010 ;
- au Séminaire du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF) et de l'Institut pour la Stabilité Financière (ISFI) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) sur le thème « La réforme des ratios de solvabilité » tenu à Beyrouth, du 03 au 05 mai 2010, qui a permis de passer en revue les diverses composantes de cette réforme, recenser les principales limites relevées par la profession et mesurer les projections en matière d'impact de la réforme aussi bien sur les banques que sur les économies des Etats. En outre, les superviseurs ont eu à apprécier la qualité et le niveau de mise en œuvre du dispositif de Bâle dans leur espace de supervision respectif ;
- à la 8^e réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF) tenue à Beyrouth (Liban), les 6 et 7 mai 2010 dont les travaux ont offert à chaque délégation l'opportunité de faire le point sur la situation de leur secteur bancaire et les évolutions en matière de supervision. Ensuite, les participants ont abordé les propositions du Comité de Bâle de décembre 2009, portant projet de réforme du cadre prudentiel existant (Bâle 3). Ils ont également examiné les derniers textes du Comité de Bâle de mars 2010 relatifs à la mise en œuvre de Bâle 2, notamment les orientations relatives au fonctionnement des Collèges de superviseurs et au renforcement du Gouvernement d'entreprise dans le domaine bancaire. Enfin, ils ont émis des commentaires sur le rapport du Comité de Bâle de février 2010 sur la microfinance ;

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a continué à participer aux activités des groupes régionaux de superviseurs, dont il est membre.

- à la 15^e Assemblée annuelle du Comité des Superviseurs de Banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CSBAOC) tenue les 5 et 6 août 2010 à Yaoundé, au Siège de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Les travaux ont porté sur les développements récents de la supervision bancaire dans les Etats des Institutions membres du CSBAOC, le rapport du Président sortant, la désignation du nouveau Président, le programme de travail pour l'année 2010/2011 ainsi que les questions diverses ;
- à la 16^e Conférence Internationale des Superviseurs Bancaires à Singapour, du 20 au 23 septembre 2010, centrée sur l'adoption imminente des dispositions complémentaires à l'Accord de capital (Bâle 3).

2. AUTRES RENCONTRES

2.1. Sur le plan régional

Plusieurs séminaires de formation et rencontres, ont permis de renforcer les capacités des agents, sur des thèmes divers.

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire a pris part aux rencontres ci-après :

- la réunion de concertation BCEAO-Ministères chargés des Finances sur les programmes d'inspection des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) au titre de l'année 2010, du 15 au 19 février 2010 à Cotonou ;
- le séminaire organisé par la Commission Nationale de Microfinance de Côte d'Ivoire, les 2 et 3 juin 2010 à Yamoussoukro, au titre du dispositif de surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ;
- la session de formation sur le référentiel comptable spécifique des SFD de l'UMOA organisé par la BCEAO à Bamako du 28 juin au 02 juillet 2010 ;
- le séminaire de formation sur l'évaluation des actifs financiers et la notation, organisé par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) à Lomé les 1^{er} et 2 juillet 2010, à l'intention des investisseurs institutionnels ;
- le séminaire régional sur la politique Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du terrorisme (LBA/FT), destiné aux Directeurs Généraux d'institutions financières de la sous-région d'Afrique de l'Ouest, organisé par le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) du 09 au 10 juillet 2010 à Dakar, sur le thème « Politique de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du terrorisme » ;
- l'Atelier National sur la Réforme du Secteur Financier, à Abidjan-Plateau, les 7 et 8 septembre 2010, organisé par le Comité de Développement du Secteur Financier (CODESFI) ;

- le séminaire sur « le Nouvel Accord de Capital ou Bâle II » à Dakar au Siège de la BCEAO du 27 au 30 septembre 2010, organisé par le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) en relation avec la Direction des Etablissements de Crédit et de Microfinance (DECM) ;
- le séminaire sur le thème « le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA », du 17 au 23 octobre 2010 à Dakar ;
- la réunion du Groupe d'Experts du Comité de Stabilité Financière dans l'UEMOA, les 25 et 26 octobre 2010 à Dakar. La Commission Bancaire a été représentée par son Président à la première session ordinaire du Comité de Stabilité Financière dans l'UEMOA (CSF-UEMOA) le 29 octobre 2010 au siège de la BCEAO à Dakar. Ce Comité, mis en place en 2009 par les Autorités financières de l'union, eu égard à l'interconnexion des institutions financières et du marché nécessitant une surveillance macroprudentielle appropriée, a pour mission de favoriser la concertation, la coopération et la coordination entre les Autorités dont les actions concourent à la stabilité financière. Il sera également chargé de l'évaluation des risques susceptibles de nuire à la stabilité du système financier, d'examiner les dysfonctionnements du système et de trouver des solutions pour y remédier.
- le séminaire sur le thème « les outils de test de résistance et la surveillance macroprudentielle », du 20 au 25 novembre 2010 à Dakar.

2.2. Sur le plan international

Les agents du Secrétariat Général ont participé à divers séminaires organisés notamment par le GSBF, l'Institut pour la Stabilité Financière (ISFI), l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI), le Comité de Bâle sur la supervision bancaire. Les thèmes développés lors de ces rencontres ont concerné principalement :

- le « Risque systémique et régulation financière - leçons de la crise financière », à Bâle les 20 et 21 mai 2010 ;
- la « Réforme en gouvernance d'entreprise », du 9 au 14 octobre 2010 à Bâle ;
- la gestion et la supervision du risque, du 1^{er} au 5 novembre 2010 à Bâle ;
- « les politiques de supervision pour le renforcement de la stabilité financière », du 14 au 19 novembre 2010 à Bâle.

ENCADRE N°5 : PRESTATIONS DES MAISONS MERES AUX FILIALES DANS LE CADRE DES CONVENTIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX FILIALES

1 - Champs couverts par les conventions et tarification des prestations

1.1 - Champs couverts

Les conventions d'assistance technique liant les filiales bancaires à leurs sociétés mères, dans l'UMOA, ont une durée déterminée et sont, en principe, approuvées par les Conseils d'Administration des filiales. Celles-ci couvrent tous les principaux métiers de la banque, à savoir l'administration, le système d'information, le management, le contrôle interne, la politique commerciale et les diverses prestations bancaires notamment en matière monétaire, ainsi que l'utilisation de réseaux de correspondants. Généralement, les conventions donnent le droit à la société mère de contrôler les filiales, en assumant d'importantes responsabilités d'audit.

Les prestations en matière de management comprennent, la plupart du temps, l'échange d'expériences à travers la mobilité du personnel, la formation dans le but d'une harmonisation des procédures et des pratiques.

S'agissant particulièrement du système d'information, les logiciels utilisés par les filiales sont mis à disposition de celles-ci par la société mère. Les missions de vérification ont révélé une inadéquation du système d'information de certaines filiales au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA. Par ailleurs, les sauvegardes de données sont souvent situées dans le pays d'origine de la société mère, ce qui a conduit la Commission Bancaire à demander aux établissements de crédit concernés de se doter d'un dispositif de sauvegarde dans un pays de l'Union.

Il est relevé une expérience d'externalisation du contrôle périodique des filiales au sein d'un groupe. Cette réorganisation passe par la mise en place d'entités régionales dédiées au contrôle périodique et chargées à ce titre de la maîtrise de l'ensemble des risques de leur périmètre géographique, quelles que soient les activités exercées. Au besoin, des correspondants métier seront localisés dans les entités régionales afin de garantir la surveillance adéquate de tous les risques par l'audit.

1.2 - Tarification

Les conventions incluent des dispositions relatives au coût de l'assistance technique qui est spécifique par groupe. En général, ce coût comprend un forfait mensuel ou annuel, auquel s'ajoutent des tarifications indexées sur les prestations. Certaines tarifications de base représentent un pourcentage des produits d'exploitation avant impôt.

A titre d'exemple, une convention prévoit des honoraires mensuels, et un pourcentage de 4,0% à payer sur le bénéfice avant impôt. Une autre convention implique un coût principal correspondant à 5,0% du résultat hors exploitation avec un niveau plancher.

Dans d'autres cas, le coût de l'assistance technique revient à 6,6% du produit global d'exploitation avec un forfait sans lien avec les prestations effectives.

Par ailleurs, certaines conventions prévoient la répercussion à la filiale des « coûts complets » liés aux services fournis par ligne de métier et par activité par application de clés de répartition.

En tout état de cause, les frais directs liés à l'assistance technique (rémunération et avantages des personnels détachés, frais liés aux voyages et séjours des missions extérieures, maintenance, politique de marque, etc.) sont généralement supportés ou transférés à la filiale.

2- Conclusion

Il ressort des contrôles effectués que les conventions ne sont pas toujours approuvées par les Conseils d'Administration des établissements de crédit. Elles couvrent pratiquement tous les domaines d'intervention, en particulier, les procédures et stratégies du groupe. En général, les établissements de crédit éprouvent des difficultés pour justifier le détail des charges réglées au titre de l'assistance technique.

La Commission Bancaire exhorte les établissements de crédit à baser la facturation des sociétés mères sur des prestations réelles vérifiables pour une meilleure transparence dans leurs relations.

Eu égard à l'étendue du champ de l'assistance technique, à son caractère multiforme et à son poids relatif dans les frais de gestion, la maîtrise des risques financiers et de conformité (notamment aux législations bancaire, sociale et fiscale) associés doit apparaître comme une préoccupation constante.

CONCLUSION

L'année 2010 a consacré l'entrée en vigueur des textes relatifs à la réforme institutionnelle de l'UMOA et la BCEAO. Dans ce cadre, les Autorités monétaires et de contrôle ont procédé à l'actualisation des instructions et des circulaires, portant mise en œuvre de textes d'application, relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance.

Les prochaines priorités portent sur la poursuite et l'intensification de la supervision par la Commission Bancaire, des systèmes financiers décentralisés (SFD) et l'application des ratios de solvabilité différenciés.

Par ailleurs, les réflexions se poursuivent en vue de la modernisation du système de reporting des établissements de crédit, ainsi que le renforcement des outils de supervision tenant compte notamment des groupes bancaires et des profils de risques.

La solidité du système bancaire s'est renforcée en 2010, à la faveur notamment de la mise en conformité de certains établissements de crédit avec la première phase de la mesure de relèvement du capital social minimum, échue le 31 décembre 2010. La Commission Bancaire a accompagné ce processus, au travers de rencontres avec les acteurs du système bancaire, de décisions à l'égard d'établissements non conformes et de prise en compte des conclusions du groupe de travail sur le relèvement du capital social minimum (GT-RCSM) mis en place par le Conseil des Ministres de l'UMOA.

L'année 2011 devrait permettre à la Commission Bancaire de tirer les enseignements de la situation des établissements assujettis au 31 décembre 2010 et de prendre les décisions appropriées, après un processus d'évaluation finale intégrant des contrôles spécifiques axés sur leur recapitalisation.

ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

I - Liste des établissements de crédit et données agrégées de l'UMOA

II - Liste des établissements de crédit et données agrégées par pays

ANNEXE I : UMOA

I.1 - Liste des établissements de crédit

I.2 - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE L'UMOA EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2010
CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN, LE VOLUME DES DEPOTS ET DES CREDITS (*)

BANQUES (100)		(En millions de FCFA)					
ETAT	SIGLE	TOTAL BILAN		DEPOTS		CREDITS	
		MONTANT	RANG	MONTANT	RANG	MONTANT	RANG
Côte d'Ivoire	SGBCI	685 576	1	561 912	1	489 109	1
Sénégal	CBAO	650 220	2	523 440	2	363 469	3
Sénégal	SGBS	581 434	3	455 937	3	407 124	2
Bénin	BOA-BENIN	487 271	4	382 838	4	228 913	7
Côte d'Ivoire	ECOBANK	406 911	5	298 903	7	270 985	4
Mali	BDM	405 404	6	313 899	6	159 427	14
Côte d'Ivoire	BACI	381 148	7	326 288	5	185 517	10
Côte d'Ivoire	BIAO-CI	372 517	8	268 868	9	252 838	5
Côte d'Ivoire	BICICI	364 033	9	292 002	8	231 223	6
Sénégal	ECOBANK	313 835	10	248 199	10	170 273	12
Bénin	ECOBANK	307 887	11	208 268	14	175 647	11
Burkina	ECOBANK	298 395	12	214 517	13	188 330	9
Côte d'Ivoire	BNI	281 752	13	245 467	11	95 650	27
Sénégal	BICIS	278 627	14	231 690	12	166 754	13
Côte d'Ivoire	SIB	275 896	15	205 326	15	211 381	8
Mali	ECOBANK	261 292	16	189 947	17	115 011	20
Sénégal	BHS	239 974	17	176 498	19	130 462	16
Burkina	CBI	237 125	18	122 931	28	130 750	15
Burkina	BOA-BURKINA	228 507	19	200 691	16	121 359	19
Mali	BIM	221 342	20	187 358	18	121 523	18
Bénin	DIAMOND BANK	218 916	21	149 087	22	96 740	25
Côte d'Ivoire	BOA-CI	211 114	22	144 809	24	129 454	17
Mali	BNDA	209 096	23	137 496	25	113 582	22
Burkina	BIB	199 685	24	158 937	20	65 963	36
Togo	ECOBANK	191 259	25	144 975	23	96 728	26
Mali	BOA-MALI	185 567	26	155 246	21	102 222	24
Burkina	SGBB	183 967	27	126 215	27	107 611	23
Burkina	BICIA-B	158 550	28	135 456	26	75 728	32
Togo	UTB	151 145	29	113 425	30	76 837	31
Sénégal	CNCAS	149 519	30	101 383	33	114 489	21
Bénin	SGBBE	142 298	31	112 952	31	81 600	30
Mali	BMS	140 731	32	80 362	39	73 607	34
Niger	BOA-NIGER	139 328	33	82 887	37	84 947	29
Sénégal	CDS	135 906	34	99 986	34	90 292	28
Niger	SONIBANK	135 698	35	91 661	36	58 334	42
Togo	BTCI	126 455	36	113 800	29	43 111	51
Niger	BIA-NIGER	125 562	37	92 307	35	74 320	33
Sénégal	BOA-SENEGAL	118 658	38	101 585	32	63 227	37
Niger	ECOBANK	115 580	39	74 895	42	59 745	39
Burkina	BA-BURKINA	111 306	40	77 045	41	58 827	41
Bénin	BA-BENIN	111 195	41	68 631	46	56 901	45
Niger	BA-NIGER	111 195	42	69 116	44	56 901	45
Côte d'Ivoire	CNCE	107 519	43	80 199	40	9 451	87
Sénégal	BIS	101 603	44	65 809	48	67 405	35
Sénégal	BRM	101 338	45	34 381	65	28 484	66
Bénin	LA CONTINENTALE	100 943	46	66 377	47	40 579	54
Mali	BA-MALI	98 525	47	68 811	45	57 286	44
Côte d'Ivoire	CITIBANK-CI	94 334	48	71 423	43	59 056	40
Sénégal	CITIBANK-SENEGAL	93 973	49	62 258	50	35 367	58

ETABLISSEMENTS DE CREDIT DE L'UMOA EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2010
CLASSEMENT SELON LA TAILLE DU BILAN, LE VOLUME DES DEPOTS ET DES CREDITS (*)

ETABLISSEMENTS FINANCIERS (11)		(En millions de FCFA)					
ETAT	SIGLE	TOTAL BILAN		DEPOTS		CREDITS	
		MONTANT	RANG	MONTANT	RANG	MONTANT	RANG
Côte d'Ivoire	SAFCA-ALIOS FINANCE	49 531	1	11 403	1	43 676	1
Togo	GARI	25 584	2	0	8	339	7
Burkina	BURKINABAIL	3 349	3	129	7	2 517	3
Burkina	SBE	4 082	4	208	3	2 704	2
Togo	CAURIS	3 646	5	0	8	100	8
Niger	SAHFI	3 781	6	0	8	0	10
Mali	EQUIPBAIL-MALI	2 837	7	172	5	1 985	4
Burkina	SOBCA	3 378	8	200	4	1 713	5
Sénégal	LOCAFRIQUE	2 128	9	672	2	729	6
Burkina	SOFIGIB	2 487	10	131	6	0	10
Mali	FGHM	56	11	0	8	8	9
Total		100 859		12 915		53 771	

(*) : Données provisoires

NB : SAFCA ALIOS FINANCE CI intégrant les données de toutes ses succursales. ceux-ci ne figurent pas sur cette liste

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
			(*)	2008-2009	2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	2 064 197	2 461 413	2 672 129	19,2%	8,6%
- Caisse	300 687	331 704	371 343	10,3%	12,0%
- Comptes ordinaires débiteurs	1 153 141	1 481 757	1 624 378	28,5%	9,6%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	289 634	270 673	286 375	-6,5%	5,8%
- Comptes de prêts	305 574	364 890	373 125	19,4%	2,3%
- Valeurs non imputées	235	50	2 360	-78,7%	4620,0%
- Créances rattachées	5 437	3 476	3 806	-36,1%	9,5%
- Créances en souffrance	9 489	8 863	10 742	-6,6%	21,2%
<i>(provisions)</i>	7 826	3 253	8 320	-58,4%	155,8%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	5 943 203	6 460 719	7 352 091	8,7%	13,8%
- Portefeuille d'effets commerciaux	307 889	297 976	310 564	-3,2%	4,2%
. <i>Crédits de campagne</i>	117	62	724	-47,0%	1067,7%
. <i>Crédits ordinaires</i>	307 772	297 914	309 840	-3,2%	4,0%
- Autres crédits à court terme	1 574 781	1 756 126	2 081 447	11,5%	18,5%
. <i>Crédits de campagne</i>	137 803	158 014	217 158	14,7%	37,4%
. <i>Crédits ordinaires</i>	1 436 978	1 598 112	1 864 289	11,2%	16,7%
- Comptes ordinaires débiteurs	1 429 172	1 395 748	1 593 474	-2,3%	14,2%
- Crédits à moyen terme	1 914 889	2 211 937	2 488 606	15,5%	12,5%
- Crédits à long terme	211 897	253 346	286 310	19,6%	13,0%
- Affacturage	8 946	2 135	3 976	-76,1%	86,2%
- Valeurs non imputées	28 537	15 269	16 805	-46,5%	10,1%
- Créances rattachées	40 041	48 109	58 612	20,1%	21,8%
- Créances en souffrance	427 051	480 073	512 297	12,4%	6,7%
. <i>Impayées ou immobilisées</i>	211 399	255 686	275 638	20,9%	7,8%
<i>(provisions)</i>	9 340	27 963	23 101	199,4%	-17,4%
. <i>Douteuses ou litigieuses</i>	213 534	220 097	228 225	3,1%	3,7%
<i>(provisions)</i>	893 481	773 924	876 954	-13,4%	13,3%
. <i>Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	2 118	4 290	8 434	102,5%	96,6%
<i>(provisions)</i>	6 241	36 329	29 626	482,1%	-18,5%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	1 395 728	1 546 305	2 407 519	10,8%	55,7%
- Titres de placement	1 014 528	1 173 777	1 941 302	15,7%	65,4%
- Comptes de stocks	1 317	1 228	1 491	-6,8%	21,4%
- Débiteurs divers	77 511	74 145	108 605	-4,3%	46,5%
- Créances rattachées	17 502	18 782	24 639	7,3%	31,2%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	93 858	86 930	102 941	-7,4%	18,4%
- Valeurs à rejeter	8 256	11 954	8 096	44,8%	-32,3%
- Comptes d'ordre & divers	182 756	179 489	220 445	-1,8%	22,8%
VALEURS IMMOBILISEES	809 931	954 785	1 021 613	17,9%	7,0%
- Immobilisations financières	266 310	384 067	362 893	44,2%	-5,5%
- Dépôts & cautionnements	10 008	9 903	12 138	-1,0%	22,6%
- Immobilisations en cours	53 913	47 576	58 868	-11,8%	23,7%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	4 420	3 654	3 576	-17,3%	-2,1%
- Immobilisations d'exploitation	320 582	351 524	402 718	9,7%	14,6%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	26 976	27 097	26 400	0,4%	-2,6%
- Immobilisations hors-exploitation	78 942	82 950	112 162	5,1%	35,2%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 373	1 310	2 393	-4,6%	82,7%
- Crédit-bail & opérations assimilées	72 558	71 701	65 115	-1,2%	-9,2%
- Créances rattachées	6 392	5 694	6 449	-10,9%	13,3%
- Créances en souffrance	1 226	1 370	1 270	11,7%	-7,3%
<i>(provisions)</i>	3 068	4 035	3 109	31,5%	-22,9%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	5 484	30 044	17 403	447,8%	-42,1%
- Actionnaires, capital non appelé	4 235	13 735	14 732	224,3%	7,3%
- Actionnaires, capital appelé non versé	1 249	16 309	2 671	1205,8%	-83,6%
TOTAL DE L'ACTIF	10 218 543	11 453 266	13 470 755	12,1%	17,6%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	1 354 171	1 342 780	1 557 579	-0,8%	16,0%
- Comptes ordinaires créditeurs	342 047	363 602	457 603	6,3%	25,9%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	165 939	93 536	150 991	-43,6%	61,4%
- Comptes d'emprunts	825 990	868 561	934 466	5,2%	7,6%
- Autres sommes dues	11 874	8 188	6 885	-31,0%	-15,9%
- Dettes rattachées	8 321	8 893	7 634	6,9%	-14,2%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	7 440 985	8 454 671	9 955 786	13,6%	17,8%
- Comptes ordinaires créditeurs	3 634 233	4 037 559	4 698 462	11,1%	16,4%
- Dépôts à terme reçus	1 791 455	2 161 207	2 537 938	20,6%	17,4%
- Comptes d'épargne à régime spécial	1 479 364	1 656 875	1 995 518	12,0%	20,4%
- Dépôts de garantie reçus	278 176	307 146	396 736	10,4%	29,2%
- Autres dépôts	14 113	50 253	26 146	256,1%	-48,0%
- Bons de caisse	27 528	44 178	60 401	60,5%	36,7%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	40 140	34 745	28 681	-13,4%	-17,5%
- Autres sommes dues	136 859	118 245	157 094	-13,6%	32,9%
- Dettes rattachées	39 117	44 463	54 810	13,7%	23,3%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	412 497	444 089	465 802	7,7%	4,9%
- Versements restant à effectuer / titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	23 009	31 982	30 335	39,0%	-5,1%
- Créiteurs divers	128 693	146 504	126 146	13,8%	-13,9%
- Dettes rattachées	1 266	1 357	5 690	7,2%	319,3%
- Comptes d'ordre & divers	259 529	264 246	303 631	1,8%	14,9%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	900	483	1 300	-46,3%	169,2%
- Parts dans les entreprises liées	5	0	0	-100,0%	-
- Titres de participation	105	38	472	-63,8%	1142,1%
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	790	445	828	-43,7%	86,1%
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	1 009 990	1 211 243	1 490 288	19,9%	23,0%
- Subventions d'investissement	690	15 535	14 694	2151,4%	-5,4%
- Fonds affectés	60 629	44 839	46 046	-26,0%	2,7%
- Provisions pour risques & charges	97 845	88 067	91 134	-10,0%	3,5%
- Provisions réglementées	4 152	2 794	2 850	-32,7%	2,0%
- Comptes bloqués d'actionnaires	13 277	14 397	17 080	8,4%	18,6%
- Titres et emprunts subordonnés	22 416	24 406	26 650	8,9%	9,2%
- Dettes rattachées	1 095	1 580	1 450	44,3%	-8,2%
- Fonds pour risques bancaires généraux	50 720	52 883	52 262	4,3%	-1,2%
- Primes liées au capital	33 745	41 647	53 301	23,4%	28,0%
- Réserves	300 996	310 947	338 997	3,3%	9,0%
- Ecart de réévaluation	19 621	15 853	23 201	-19,2%	46,4%
- Capital	549 876	688 306	886 967	25,2%	28,9%
- Dotations	4 434	4 242	2 485	-4,3%	-41,4%
- Report à nouveau	-169 605	-216 908	-208 707	27,9%	-3,8%
- Résultat de l'exercice	20 099	122 655	141 878	510,3%	15,7%
TOTAL DU PASSIF	10 218 543	11 453 266	13 470 755	12,1%	17,6%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	518 972	452 604	465 076	-12,8%	2,8%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 438 526	1 584 092	1 758 650	10,1%	11,0%
AUTRES ENGAGEMENTS	59 750	69 120	33 819	15,7%	-51,1%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	122 122	21 493	15 066	-82,4%	-29,9%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	8 153 681	8 964 760	10 784 096	9,9%	20,3%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	6 070 804	6 572 611	7 462 805	8,3%	13,5%
a) Crédits à court terme	3 443 183	3 554 184	4 109 207	3,2%	15,6%
<i>dont Crédits de campagne</i>	137 920	158 076	217 882	14,6%	37,8%
b) Crédits à moyen terme	1 914 889	2 211 937	2 488 606	15,5%	12,5%
c) Crédits à long terme	211 897	253 346	286 310	19,6%	13,0%
d) Opérations de crédit-bail	72 558	71 701	65 115	-1,2%	-9,2%
e) Crédits en souffrance	428 277	481 443	513 567	12,4%	6,7%
impayés ou immobilisés	212 335	256 761	276 549	20,9%	7,7%
<i>provisions</i>	9 615	28 491	23 302	196,3%	-18,2%
douteux ou litigieux	215 942	224 682	237 018	4,0%	5,5%
<i>provisions</i>	902 515	813 760	909 488	-9,8%	11,8%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	2 082 877	2 392 149	3 321 291	14,8%	38,8%
a) Titres de placement	1 014 528	1 173 777	1 941 302	15,7%	65,4%
b) Immobilisations financières	266 310	384 067	362 893	44,2%	-5,5%
c) Autres immobilisations	463 445	491 953	585 886	6,2%	19,1%
d) Divers	338 594	342 352	431 210	1,1%	26,0%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	8 867 209	10 089 335	11 903 407	13,8%	18,0%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	7 424 877	8 442 190	9 931 311	13,7%	17,6%
a) A vue	3 771 092	4 155 804	4 855 556	10,2%	16,8%
b) A terme	3 653 785	4 286 386	5 075 755	17,3%	18,4%
dépôts à terme et bons de caisse	1 818 983	2 205 385	2 598 339	21,2%	17,8%
comptes d'épargne à régime spécial	1 479 364	1 656 875	1 995 518	12,0%	20,4%
autres	355 438	424 126	481 898	19,3%	13,6%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	773 686	938 411	1 202 545	21,3%	28,1%
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau ...	637 345	805 031	1 056 468	26,3%	31,2%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	19 638	23 126	27 471	17,8%	18,8%
b) Autres	136 341	133 380	146 077	-2,2%	9,5%
3. AUTRES RESSOURCES	668 646	708 734	769 551	6,0%	8,6%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	713 528	1 124 575	1 119 311	57,6%	-0,5%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-713 528	-1 124 575	-1 119 311	57,6%	-0,5%
1. DISPONIBILITES	-301 305	-332 229	-372 276	10,3%	12,1%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-412 223	-792 346	-747 035	92,2%	-5,7%
emplois	-1 758 073	-2 126 233	-2 296 980	20,9%	8,0%
<i>dont hors UMOA</i>	-416 449	-456 802	-530 397	9,7%	16,1%
<i>dont emplois en souffrance</i>	4 989	1 693	2 350	-66,1%	38,8%
ressources	1 345 850	1 333 887	1 549 945	-0,9%	16,2%
<i>dont hors UMOA</i>	212 332	238 056	263 179	12,1%	10,6%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
			(*)	2008-2009	2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	1 055 108	1 140 075	1 293 901	8,1%	13,5%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	40 829	33 879	29 919	-17,0%	-11,7%
+Produits sur opérations avec la clientèle	705 060	786 319	848 899	11,5%	8,0%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	82 770	77 694	116 884	-6,1%	50,4%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	42 005	51 125	45 849	21,7%	-10,3%
+Produits sur opérations de change	126 110	139 839	189 067	10,9%	35,2%
+Produits sur opérations de hors-bilan	36 946	34 561	40 580	-6,5%	17,4%
+Produits sur prestations de services financiers	11 017	13 756	20 069	24,9%	45,9%
+Autres produits d'exploitation bancaire	13 714	7 149	4 795	-47,9%	-32,9%
- Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	82	17	234	-79,3%	1276,5%
- Intérêts sur opérations avec la clientèle en souffrance	3 261	4 230	1 927	29,7%	-54,4%
2. CHARGES BANCAIRES	314 271	363 849	431 789	15,8%	18,7%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	51 066	57 283	52 207	12,2%	-8,9%
-Charges sur opérations avec la clientèle	153 371	171 044	208 576	11,5%	21,9%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	6 204	5 560	6 397	-10,4%	15,1%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	34 258	40 179	38 157	17,3%	-5,0%
-Charges sur opérations de change	59 958	76 071	114 745	26,9%	50,8%
-Charges sur opérations de hors-bilan	959	1 058	1 131	10,3%	6,9%
-Charges sur prestations de services financiers	4 655	5 767	8 438	23,9%	46,3%
-Autres charges d'exploitation bancaire	3 800	6 887	2 138	81,2%	-69,0%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	740 837	776 226	862 112	4,8%	11,1%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	32 825	32 089	42 883	-2,2%	33,6%
+Produits sur immobilisations financières	10 390	16 299	18 688	56,9%	14,7%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	24 041	17 446	25 289	-27,4%	45,0%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	1 606	1 656	1 094	3,1%	-33,9%
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	773 662	808 315	904 995	4,5%	12,0%
6. FRAIS GENERAUX	451 221	497 768	558 210	10,3%	12,1%
-Frais de personnel	196 357	213 224	233 736	8,6%	9,6%
-Impôts, taxes et versements assimilés	21 555	23 832	27 885	10,6%	17,0%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	233 309	260 712	296 589	11,7%	13,8%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	64 860	70 873	79 394	9,3%	12,0%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	65 682	72 618	81 852	10,6%	12,7%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	822	1 745	2 458	112,3%	40,9%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	257 581	239 674	267 391	-7,0%	11,6%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	198 362	73 531	87 833	-62,9%	19,5%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	359 077	296 135	256 693	-17,5%	-13,3%
+Reprises de provisions	160 715	222 604	168 860	38,5%	-24,1%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	3 343	4 247	2 161	27,0%	-49,1%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	62 562	170 390	181 719	172,4%	6,6%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	9 155	-744	11 679	-108,1%	-1669,8%
+Subventions d'exploitation	3 102	959	5 064	-69,1%	428,1%
+Récupérations sur créances amorties	830	1 333	1 687	60,6%	26,6%
+Produits exceptionnels	35 435	15 652	16 468	-55,8%	5,2%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	176	2 910	2 455	1553,4%	-15,6%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	1 419	1 425	827	0,4%	-42,0%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	9 961	7 501	1 602	-24,7%	-78,6%
-Charges exceptionnelles	19 008	12 672	11 566	-33,3%	-8,7%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-9 134	-4 166	-4 619	-54,4%	10,9%
+Profits sur exercices antérieurs	9 105	18 403	17 789	102,1%	-3,3%
-Pertes sur exercices antérieurs	18 239	22 569	22 408	23,7%	-0,7%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	45 142	42 977	45 477	-4,8%	5,8%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	17 441	122 503	143 302	602,4%	17,0%
+Bénéfices	151 322	201 712	207 591	33,3%	2,9%
-Pertes	-133 881	-79 209	-64 289	-40,8%	-18,8%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	19,2%	17,9%	17,2%	-1,3	-0,6
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	7,1%	7,3%	6,9%	0,3	-0,4
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	68,0%	63,6%	64,5%	-4,4	0,9
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	5,1%	4,3%	4,0%	-0,8	-0,4
COÛT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,3%	2,2%	2,7%	-0,1	0,5
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,6%	2,5%	2,9%	-0,1	0,4
COÛT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	3,7%	3,6%	4,3%	0,0	0,7
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,6%	1,8%	1,6%	-0,8	-0,2
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	12,9%	12,7%	13,7%	-0,2	1,0
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	10,6%	10,1%	10,9%	-0,5	0,7
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	8,0%	7,6%	8,0%	-0,4	0,4
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	69,8%	73,5%	74,2%	3,7	0,8
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	76,0%	30,1%	32,6%	-45,9	2,4
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	2,4%	15,8%	16,6%	13,4	0,8
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	1,9%	11,2%	10,4%	9,3	-0,8
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	27,9	28,3	28,1	1,6%	-0,6%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	15,9	13,6	13,5	-14,3%	-1,1%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	57,9%	71,3%	70,4%	13,4	-0,9

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	549 876	688 306	886 967	25,2%	28,9%
REPARTITION DU CAPITAL	549 876	688 306	886 967	25,2%	28,9%
Nationaux	365 744	328 582	383 951	-10,2%	16,9%
<i>Etat</i>	119 330	110 277	148 053	-7,6%	34,3%
<i>Privés</i>	246 414	218 305	235 898	-11,4%	8,1%
Non-nationaux	184 132	359 724	503 016	95,4%	39,8%
<i>dont UMOA</i>	56 780	117 539	101 721	107,0%	-13,5%
TOTAL DU BILAN	10 218 543	11 453 266	13 470 755	12,1%	17,6%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	1 258	1 399	1 693	11,2%	21,0%
Périodiques	56	22	65	-60,7%	195,5%
Permanents	1 202	1 377	1 628	14,6%	18,2%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	1 178	ND	-
EFFECTIFS	16 198	17 588	19 841	8,6%	12,8%
Employés	10 132	10 600	12 640	4,6%	19,2%
<i>dont Etrangers</i>	108	69	136	-36,1%	97,1%
Cadres	6 066	6 988	7 201	15,2%	3,0%
<i>dont Etrangers</i>	173	200	255	15,6%	27,5%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	4 146 087	4 474 824	5 550 693	7,9%	24,0%
Personnes physiques	3 777 498	4 084 077	5 066 769	8,1%	24,1%
<i>dont Etrangers</i>	189 925	121 158	138 089	-36,2%	14,0%
Personnes morales	368 589	390 747	483 924	6,0%	23,8%
<i>dont Etrangers</i>	5 701	13 709	7 823	140,5%	-42,9%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	8,40%	8,53%	7,88%	0,13	-0,65
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	116	113	111	-3	-2

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.1 : BENIN

II.1.1. - Liste des établissements de crédit

II.1.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (e)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	EFFECTIFS	
					ETAT	PRIVES				CADRES	EMPLOYES
	BANQUES (13)			107 926	2 125	31 316	1 630 140	158	576 294	396	1 602
B 0061 F	- Bank Of Africa - Bénin	BOA - BENIN	13/10/1989	10 073	0	4 491	487 271	35	172 901	51	389
B 0062 G	- Ecobank - Bénin	ECOBANK	13/10/1989	5 000	0	1 053	307 887	28	157 396	124	128
B 0104 C	- Société Générale de Banques au Bénin	SGBBE	27/05/02	12 000	0	1 440	142 298	16	42 682	39	154
B 0099 X	- Diamond Bank-Bénin	DIAMOND BANK-BENIN	24/01/01	13 000	0	600	218 916	16	50 251	33	186
B 0058 C	- Financial Bank	FINANCIAL BANK	05/12/1988	12 636	875	275	92 350	7	14 157	23	100
B 0063 H	- Banque Internationale du Bénin	BIBE	05/02/1990	9 000	0	520	43 394	12	22 264	21	114
B 0067 M	- Continental Bank-Bénin	LA CONTINENTALE	30/12/1992	10 997	0	2 596	100 943	14	55 504	25	180
B 0115 P	- Banque Atlantique - Bénin	BA-BENIN	13/01/05	6 500	0	2 990	111 195	13	23 537	20	90
B 0107 F	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'investissement et le Commerce-Bénin	BSIC-BENIN	11/08/03	9 220	0	9 220	48 562	10	11 836	14	126
B 0119 T	- Banque Régionale de Solidarité du Bénin	BRS-BENIN	18/05/05	2 000	0	0	10 393	4	15 883	17	62
B 0127 C	- African Investment Bank	AIB SA	15/07/05	2 500	875	1 625	4 557	1	695	18	8
B 0113 M	- Banque de l'Habitat du Bénin	BHB	05/04/04	5 000	375	3 501	26 052	1	7 602	1	20
B 0157 K	- BGFIBANK-Bénin	BGFIBANK-BENIN	23/04/10	10 000	0	3 005	36 322	1	1 586	10	45
	ETABLISSEMENTS FINANCIERS (0)			0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL ETABLISSEMENTS (13)			107 926	2 125	31 316	1 630 140	158	576 294	396	1 602
											1 998

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	311 846	348 772	321 599	11,8%	-7,8%
- Caisse	33 256	37 807	41 054	13,7%	8,6%
- Comptes ordinaires débiteurs	169 439	180 617	170 762	6,6%	-5,5%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	48 473	56 862	42 572	17,3%	-25,1%
- Comptes de prêts	58 355	71 637	66 317	22,8%	-7,4%
- Valeurs non imputées	0	0	4	-	-
- Créances rattachées	915	561	485	-38,7%	-13,5%
- Créances en souffrance (provisions)	1 408 0	1 288 0	405 0	-8,5% -	-68,6% -
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	668 083	772 840	832 052	15,7%	7,7%
- Portefeuille d'effets commerciaux	25 272	14 917	27 560	-41,0%	84,8%
. <i>Crédits de campagne</i>	0	0	0	-	-
. <i>Crédits ordinaires</i>	25 272	14 917	27 560	-41,0%	84,8%
- Autres crédits à court terme	203 135	236 063	256 627	16,2%	8,7%
. <i>Crédits de campagne</i>	16 797	11 929	15 079	-29,0%	26,4%
. <i>Crédits ordinaires</i>	186 338	224 134	241 548	20,3%	7,8%
- Comptes ordinaires débiteurs	130 720	130 860	148 781	0,1%	13,7%
- Crédits à moyen terme	220 172	294 720	315 957	33,9%	7,2%
- Crédits à long terme	18 511	24 567	22 343	32,7%	-9,1%
- Affacturage	0	11	0	-	-100,0%
- Valeurs non imputées	301	1 133	237	276,4%	-79,1%
- Créances rattachées	6 434	9 227	9 572	43,4%	3,7%
- Créances en souffrance	63 538	61 342	50 975	-3,5%	-16,9%
. <i>Impayées ou immobilisées</i>	25 136	25 226	18 802	0,4%	-25,5%
. <i>(provisions)</i>	156	158	851	1,3%	438,6%
. <i>Douteuses ou litigieuses</i>	38 356	32 243	25 072	-15,9%	-22,2%
. <i>(provisions)</i>	77 509	77 232	94 586	-0,4%	22,5%
. <i>Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	46	3 873	7 101	8319,6%	83,3%
. <i>(provisions)</i>	145	157	194	8,3%	23,6%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	236 838	269 404	389 507	13,8%	44,6%
- Titres de placement	189 584	221 148	312 449	16,6%	41,3%
- Comptes de stocks	43	127	210	195,3%	65,4%
- Débiteurs divers	11 491	15 440	27 623	34,4%	78,9%
- Créances rattachées	3 268	2 823	2 721	-13,6%	-3,6%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	16 281	3 154	15 890	-80,6%	403,8%
- Valeurs à rejeter	42	4 558	425	10752,4%	-90,7%
- Comptes d'ordre & divers	16 129	22 154	30 189	37,4%	36,3%
VALEURS IMMOBILISEES	63 836	69 601	86 982	9,0%	25,0%
- Immobilisations financières	21 409	18 784	26 144	-12,3%	39,2%
- Dépôts & cautionnements	1 394	1 479	1 602	6,1%	8,3%
- Immobilisations en cours	8 158	9 520	13 180	16,7%	38,4%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	638	748	820	17,2%	9,6%
- Immobilisations d'exploitation	27 771	34 313	41 150	23,6%	19,9%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	2 863	3 207	4 864	12,0%	51,7%
- Immobilisations hors-exploitation	738	555	1 401	-24,8%	152,4%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	2	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	3 686	4 151	2 123	12,6%	-48,9%
- Créances rattachées	427	294	915	-31,1%	211,2%
- Créances en souffrance (provisions)	253 143	505 170	467 469	99,6% 18,9%	-7,5% 175,9%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	75	0	0	-100,0%	-
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	75	0	0	-100,0%	-
TOTAL DE L'ACTIF	1 280 678	1 460 617	1 630 140	14,1%	11,6%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	218 485	259 512	227 981	18,8%	-12,2%
- Comptes ordinaires créditeurs	48 596	66 027	56 778	35,9%	-14,0%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	72 501	23 340	24 286	-67,8%	4,1%
- Comptes d'emprunts	96 336	168 973	144 825	75,4%	-14,3%
- Autres sommes dues	62	92	1 165	48,4%	1166,3%
- Dettes rattachées	990	1 080	927	9,1%	-14,2%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	940 536	1 042 470	1 207 949	10,8%	15,9%
- Comptes ordinaires créditeurs	457 079	463 476	547 667	1,4%	18,2%
- Dépôts à terme reçus	295 108	368 058	428 275	24,7%	16,4%
- Comptes d'épargne à régime spécial	115 716	130 973	153 603	13,2%	17,3%
- Dépôts de garantie reçus	38 812	41 892	33 139	7,9%	-20,9%
- Autres dépôts	2 646	5 230	5 568	97,7%	6,5%
- Bons de caisse	35	35	301	-	760,0%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	236	73	37	-69,1%	-49,3%
- Autres sommes dues	24 815	24 192	28 205	-2,5%	16,6%
- Dettes rattachées	6 089	8 541	11 154	40,3%	30,6%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	38 202	47 398	48 176	24,1%	1,6%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	3	6 000	4 800	199900,0%	-20,0%
- Crédoeurs divers	14 217	13 804	9 092	-2,9%	-34,1%
- Dettes rattachées	0	195	156	-	-20,0%
- Comptes d'ordre & divers	23 982	27 399	34 128	14,2%	24,6%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	790	418	610	-47,1%	45,9%
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	0	0	0	-	-
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	790	418	610	-47,1%	45,9%
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	82 665	110 819	145 424	34,1%	31,2%
- Subventions d'investissement	0	0	0	-	-
- Fonds affectés	1 004	1 004	1 000	-	-0,4%
- Provisions pour risques & charges	5 854	7 099	6 602	21,3%	-7,0%
- Provisions réglementées	71	0	0	-100,0%	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	2 500	0	0	-100,0%	-
- Titres et emprunts subordonnés	2 000	4 300	12 176	115,0%	183,2%
- Dettes rattachées	400	522	862	30,5%	65,1%
- Fonds pour risques bancaires généraux	8 139	10 004	10 674	22,9%	6,7%
- Primes liées au capital	8 679	8 679	12 114	-	39,6%
- Réserves	23 231	25 623	29 436	10,3%	14,9%
- Ecart de réévaluation	227	227	227	-	-
- Capital	64 050	91 103	107 926	42,2%	18,5%
- Dotations	0	0	0	-	-
- Report à nouveau	-23 912	-44 541	-49 258	86,3%	10,6%
- Résultat de l'exercice	-9 578	6 799	13 665	-171,0%	101,0%
TOTAL DU PASSIF	1 280 678	1 460 617	1 630 140	14,1%	11,6%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	106 956	110 212	63 557	3,0%	-42,3%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	238 404	197 448	279 490	-17,2%	41,6%
AUTRES ENGAGEMENTS	7 450	1 000	2 513	-86,6%	151,3%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	1 687	2 713	2 121	60,8%	-21,8%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	969 629	1 112 279	1 308 816	14,7%	17,7%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	681 869	771 423	840 960	13,1%	9,0%
a) Crédits à court terme	375 709	386 138	449 095	2,8%	16,3%
<i>dont Crédits de campagne</i>	16 797	11 929	15 079	-29,0%	26,4%
b) Crédits à moyen terme	220 172	294 720	315 957	33,9%	7,2%
c) Crédits à long terme	18 511	24 567	22 343	32,7%	-9,1%
d) Opérations de crédit-bail	3 686	4 151	2 123	12,6%	-48,9%
e) Crédits en souffrance	63 791	61 847	51 442	-3,0%	-16,8%
impayés ou immobilisés	25 389	25 731	19 269	1,3%	-25,1%
<i>provisions</i>	156	175	851	12,2%	386,3%
douteux ou litigieux	38 402	36 116	32 173	-6,0%	-10,9%
<i>provisions</i>	77 797	77 542	95 249	-0,3%	22,8%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	287 760	340 856	467 856	18,5%	37,3%
a) Titres de placement	189 584	221 148	312 449	16,6%	41,3%
b) Immobilisations financières	21 409	18 784	26 144	-12,3%	39,2%
c) Autres immobilisations	38 061	45 867	57 333	20,5%	25,0%
d) Divers	38 706	55 057	71 930	42,2%	30,6%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	1 063 108	1 202 185	1 403 086	13,1%	16,7%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	934 450	1 039 929	1 201 595	11,3%	15,5%
a) A vue	481 894	487 668	575 872	1,2%	18,1%
b) A terme	452 556	552 261	625 723	22,0%	13,3%
dépôts à terme et bons de caisse	295 143	368 093	428 576	24,7%	16,4%
comptes d'épargne à régime spécial	115 716	130 973	153 603	13,2%	17,3%
autres	41 697	53 195	43 544	27,6%	-18,1%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	65 862	91 701	126 565	39,2%	38,0%
a) Capital, dotations, réserves, report à nouveau ...	60 060	86 170	113 162	43,5%	31,3%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	1 849	2 029	2 010	9,7%	-0,9%
b) Autres	5 802	5 531	13 403	-4,7%	142,3%
3. AUTRES RESSOURCES	62 796	70 555	74 926	12,4%	6,2%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	93 479	89 906	94 270	-3,8%	4,9%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-93 479	-89 906	-94 270	-3,8%	4,9%
1. DISPONIBILITES	-33 299	-37 934	-41 264	13,9%	8,8%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-60 180	-51 972	-53 006	-13,6%	2,0%
emplois	-277 675	-310 404	-280 060	11,8%	-9,8%
<i>dont hors UMOA</i>	-48 320	-76 820	-74 132	59,0%	-3,5%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-1 408	-1 288	-405	-8,5%	-68,6%
ressources	217 495	258 432	227 054	18,8%	-12,1%
<i>dont hors UMOA</i>	18 604	37 271	31 524	100,3%	-15,4%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	122 677	152 490	148 358	24,3%	-2,7%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	8 047	8 276	6 471	2,8%	-21,8%
+Produits sur opérations avec la clientèle	76 997	89 468	93 760	16,2%	4,8%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	9 293	13 036	15 996	40,3%	22,7%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	1 867	2 181	2 166	16,8%	-0,7%
+Produits sur opérations de change	21 310	36 239	24 208	70,1%	-33,2%
+Produits sur opérations de hors-bilan	4 991	2 263	4 282	-54,7%	89,2%
+Produits sur prestations de services financiers	344	806	1 218	134,3%	51,1%
+Autres produits d'exploitation bancaire	129	308	331	138,8%	7,5%
- Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	17	0	-	-100,0%
- Intérêts sur opérations avec la clientèle en souffrance	301	70	74	-76,7%	5,7%
2. CHARGES BANCAIRES	49 244	69 335	58 719	40,8%	-15,3%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	8 928	9 557	8 012	7,0%	-16,2%
-Charges sur opérations avec la clientèle	22 034	25 849	30 774	17,3%	19,1%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	1 019	578	555	-43,3%	-4,0%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	1 624	1 955	2 270	20,4%	16,1%
-Charges sur opérations de change	14 965	30 884	16 339	106,4%	-47,1%
-Charges sur opérations de hors-bilan	0	15	15	-	-
-Charges sur prestations de services financiers	665	497	754	-25,3%	51,7%
-Autres charges d'exploitation bancaire	9	0	0	-100,0%	-
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	73 433	83 155	89 639	13,2%	7,8%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	2 755	2 525	3 359	-8,3%	33,0%
+Produits sur immobilisations financières	1 458	1 175	2 002	-19,4%	70,4%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	1 297	1 350	1 357	4,1%	0,5%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	0	0	0	-	-
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	76 188	85 680	92 998	12,5%	8,5%
6. FRAIS GENERAUX	45 178	49 100	54 770	8,7%	11,5%
-Frais de personnel	19 814	20 326	22 799	2,6%	12,2%
-Impôts, taxes et versements assimilés	1 634	1 430	1 641	-12,5%	14,8%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	23 730	27 344	30 330	15,2%	10,9%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	5 630	6 448	7 296	14,5%	13,2%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	5 648	6 460	7 311	14,4%	13,2%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	18	12	15	-33,3%	25,0%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	25 380	30 132	30 932	18,7%	2,7%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	25 963	17 998	12 051	-30,7%	-33,0%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	32 934	30 465	41 451	-7,5%	36,1%
+Reprises de provisions	6 971	12 467	29 400	78,8%	135,8%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	301	87	74	-71,1%	-14,9%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	-282	12 221	18 955	-4433,7%	55,1%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-3 667	-2 599	-1 991	-29,1%	-23,4%
+Subventions d'exploitation	45	0	0	-100,0%	-
+Récupérations sur créances amorties	0	17	8	-	-52,9%
+Produits exceptionnels	486	542	348	11,5%	-35,8%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	595	0	-	-100,0%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	163	114	216	-30,1%	89,5%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	2 809	2 460	700	-12,4%	-71,5%
-Charges exceptionnelles	1 226	1 179	1 431	-3,8%	21,4%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-540	684	188	-226,7%	-72,5%
+Profits sur exercices antérieurs	1 931	2 322	1 497	20,2%	-35,5%
-Pertes sur exercices antérieurs	2 471	1 638	1 309	-33,7%	-20,1%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	5 089	3 507	3 487	-31,1%	-0,6%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	-9 578	6 799	13 665	-171,0%	101,0%
+Bénéfices	13 564	14 830	17 561	9,3%	18,4%
-Pertes	-23 142	-8 031	-3 896	-65,3%	-51,5%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	18,7%	16,4%	15,7%	-2,3	-0,7
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	9,4%	8,0%	6,1%	-1,4	-1,9
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	55,0%	55,7%	65,1%	0,7	9,4
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	5,3%	4,8%	4,3%	-0,5	-0,5
COUT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,7%	2,6%	2,9%	-0,1	0,3
COUT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	3,1%	3,0%	3,1%	-0,1	0,1
COUT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	4,6%	5,4%	4,3%	0,8	-1,1
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,8%	2,8%	2,4%	0,0	-0,4
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	13,3%	12,7%	12,5%	-0,6	-0,2
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	9,8%	9,8%	9,8%	0,0	0,0
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	6,7%	6,8%	6,7%	0,1	-0,1
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	69,2%	66,8%	69,3%	-2,4	2,5
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	101,1%	59,6%	38,9%	-41,5	-20,7
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	-13,0%	8,2%	15,2%	21,2	7,0
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	-12,5%	6,6%	9,9%	19,1	3,3
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	25,9	26,3	27,4	1,5%	4,2%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	14,5	16,2	15,5	11,7%	-4,3%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	50,7%	52,5%	102,0%	1,8	49,5

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	64 050	91 103	107 926	42,2%	18,5%
REPARTITION DU CAPITAL	64 050	91 103	107 926	42,2%	18,5%
Nationaux	25 982	76 149	33 441	193,1%	-56,1%
<i>Etat</i>	3 710	2 495	2 125	-32,7%	-14,8%
<i>Privés</i>	22 272	73 654	31 316	230,7%	-57,5%
Non-nationaux	38 068	14 954	74 485	-60,7%	398,1%
<i>dont UMOA</i>	6 064	18 224	25 669	200,5%	40,9%
TOTAL DU BILAN	1 280 678	1 460 617	1 630 140	14,1%	11,6%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	120	144	158	20,0%	9,7%
Périodiques	16	0	0	-100,0%	-
Permanents	104	144	158	38,5%	9,7%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	54	ND	-
EFFECTIFS	1 745	1 865	1 998	6,9%	7,1%
Employés	1 385	1 464	1 602	5,7%	9,4%
<i>dont Etrangers</i>	17	21	42	23,5%	100,0%
Cadres	360	401	396	11,4%	-1,2%
<i>dont Etrangers</i>	22	22	25	-	13,6%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	375 728	476 685	576 294	26,9%	20,9%
Personnes physiques	341 486	428 161	513 946	25,4%	20,0%
<i>dont Etrangers</i>	24 001	7 857	10 680	-67,3%	35,9%
Personnes morales	34 242	48 524	62 348	41,7%	28,5%
<i>dont Etrangers</i>	632	601	576	-4,9%	-4,2%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	8,12%	8,39%	7,14%	0,27	-1,25
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	13	13	13	0	0
A - Par type					
Banques	12	12	13	0	1
Etablissements Financiers	1	1	0	0	-1
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	10	10	11	0	1
Banques spécialisées	2	2	2	0	0
Etablissements Financiers	1	1	0	0	-1
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	4	4	6	0	2
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	4	4	1	0	-3
Petits (Actifs < 50 milliards)	5	5	6	0	1

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.2 : BURKINA

II.2.1. - Liste des établissements de crédit

II.2.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

BURKINA

ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES AU 31 DECEMBRE 2010

Annexe II.2.1

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (e)	REPARTITION DU CAPITAL (g)			TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					ETAT	NATIONAUX PRIVES	NON- NATIONAUX						
BANQUES (12)				104 232	16 558	26 332	61 342	1 591 431	163	667 816	1 066	1 155	2 221
C 0022 H	- Banque Internationale du Burkina	BIB	16/12/1974	12 000	1 200	1 506	9 294	199 685	26	118 236	175	171	346
C 0023 J	- Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina	BICIA-B	16/12/1974	10 000	2 500	2 400	5 100	158 550	14	58 294	45	234	279
C 0083 Z	- Ecobank-Burkina	ECOBANK	04/02/1997	7 495	250	875	6 370	298 395	40	241 923	340	145	485
C 0074 P	- Société Générale de Banques au Burkina	SGBB	12/12/74	6 400	960	1 118	4 322	183 967	8	36 558	178	16	194
C 0084 A	- Bank Of Africa-Burkina	BOA-BURKINA	30/10/1997	7 000	0	1 631	5 369	228 507	19	91 368	13	182	195
C 0056 V	- Banque Commerciale du Burkina	BCB	13/06/1988	26 125	6 531	6 531	13 063	79 514	12	34 928	111	85	196
C 0134 E	- Banque Atlantique - Burkina Faso	BA-BURKINA	06/10/05	6 000	1 098	1 538	3 364	111 306	19	24 257	44	102	146
C 0108 B	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Burkina	BSIC-BURKINA	06/08/03	12 212	0	200	12 012	49 793	5	7 912	17	84	101
C 0148 V	- Coris Bank International	CBI	26/12/07	10 000	698	9 294	8	237 125	13	37 519	93	65	158
C 0120 P	- Banque Régionale de Solidarité du Burkina	BRS-BURKINA	01/08/05	2 000	0	0	2 000	17 678	4	10 454	41	31	72
C 0139 K	- Banque de l'Habitat du Burkina Faso	BHBF	11/10/05	5 000	3 321	1 239	440	26 911	3	6 367	9	40	49
C 0161 J	- CBAO, Atijariwafabank, Succursale du Burkina	-											
	ETABLISSEMENTS FINANCIERS (5)			5 650	2 068	3 033	549	13 296	25	3 315	25	91	116
C 0085 B	- Burkinabail	BURKINABAIL	30/10/1997	1 000	0	480	520	3 349	2	0	5	6	11
C 0049 M	- Société Burkinabè d'Equipement	SBE	22/08/1984	1 200	0	1 200	0	4 082	16	3 315	4	50	54
C 0021 G	- Société Burkinabè de Crédit Automobile	SOBCA	01/02/1972	2 250	1 493	728	29	3 378	6	0	10	35	45
C 0149 W	- Société Africaine de Crédit Automobile - Alios Finance Succursale du Burkina	SAFCA-ALIOS FINANCE	2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C 0146 S	- Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina	SOFIGIB	31/12/07	1 200	575	625	0	2 487	1	0	6	0	6
	TOTAL ETABLISSEMENTS (17)			109 882	18 626	29 365	61 891	1 604 727	188	671 131	1 091	1 246	2 337

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION	VARIATION
				2008-2009	2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	229 519	276 295	276 596	20,4%	0,1%
- Caisse	27 509	31 483	34 131	14,4%	8,4%
- Comptes ordinaires débiteurs	117 587	145 667	154 785	23,9%	6,3%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	31 406	26 881	35 474	-14,4%	32,0%
- Comptes de prêts	51 686	69 401	47 242	34,3%	-31,9%
- Valeurs non imputées	132	28	828	-78,8%	2857,1%
- Créances rattachées	357	516	323	44,5%	-37,4%
- Créances en souffrance	842	2 319	3 813	175,4%	64,4%
(provisions)	0	0	0	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	679 162	695 338	844 437	2,4%	21,4%
- Portefeuille d'effets commerciaux	31 847	28 990	30 670	-9,0%	5,8%
. Crédits de campagne	52	0	0	-100,0%	-
. Crédits ordinaires	31 795	28 990	30 670	-8,8%	5,8%
- Autres crédits à court terme	190 833	212 329	252 541	11,3%	18,9%
. Crédits de campagne	19 638	29 520	37 547	50,3%	27,2%
. Crédits ordinaires	171 195	182 809	214 994	6,8%	17,6%
- Comptes ordinaires débiteurs	167 360	144 733	175 756	-13,5%	21,4%
- Crédits à moyen terme	221 363	237 348	276 280	7,2%	16,4%
- Crédits à long terme	14 693	14 823	19 122	0,9%	29,0%
- Affacturage	433	2	79	-99,5%	3850,0%
- Valeurs non imputées	2 105	1 923	1 328	-8,6%	-30,9%
- Créances rattachées	5 488	5 906	9 985	7,6%	69,1%
- Créances en souffrance	45 040	49 284	78 676	9,4%	59,6%
. Impayées ou immobilisées	14 433	22 550	47 052	56,2%	108,7%
(provisions)	701	455	481	-35,1%	5,7%
. Douteuses ou litigieuses	28 649	26 734	31 623	-6,7%	18,3%
(provisions)	103 865	113 768	86 191	9,5%	-24,2%
. Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses	1 958	0	1	-100,0%	-
(provisions)	250	220	297	-12,0%	35,0%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	115 187	194 175	362 997	68,6%	86,9%
- Titres de placement	84 036	155 357	305 756	84,9%	96,8%
- Comptes de stocks	554	682	545	23,1%	-20,1%
- Débiteurs divers	3 797	3 483	5 652	-8,3%	62,3%
- Créances rattachées	2 013	2 920	5 230	45,1%	79,1%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	8 885	7 604	19 193	-14,4%	152,4%
- Valeurs à rejeter	665	801	714	20,5%	-10,9%
- Comptes d'ordre & divers	15 237	23 328	25 907	53,1%	11,1%
VALEURS IMMOBILISEES	95 901	104 743	106 626	9,2%	1,8%
- Immobilisations financières	43 864	51 532	47 240	17,5%	-8,3%
- Dépôts & cautionnements	475	899	1 220	89,3%	35,7%
- Immobilisations en cours	2 327	4 517	7 992	94,1%	76,9%
dont Immobilisations incorporelles	196	251	939	28,1%	274,1%
- Immobilisations d'exploitation	40 289	38 854	38 906	-3,6%	0,1%
dont Immobilisations incorporelles	2 731	1 865	1 979	-31,7%	6,1%
- Immobilisations hors-exploitation	4 501	5 101	9 376	13,3%	83,8%
dont Immobilisations incorporelles	0	0	0	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	2 606	2 567	699	-1,5%	-72,8%
- Créances rattachées	1 473	1 088	1 098	-26,1%	0,9%
- Créances en souffrance	366	185	95	-49,5%	-48,6%
(provisions)	220	739	704	235,9%	-4,7%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	500	18 000	14 071	3500,0%	-21,8%
- Actionnaires, capital non appelé	0	11 500	11 500	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	500	6 500	2 571	1200,0%	-60,4%
TOTAL DE L'ACTIF	1 120 269	1 288 551	1 604 727	15,0%	24,5%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	149 654	147 897	208 242	-1,2%	40,8%
- Comptes ordinaires créditeurs	38 511	24 444	50 122	-36,5%	105,0%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	3 217	3 003	12 223	-6,7%	307,0%
- Comptes d'emprunts	101 826	119 127	145 311	17,0%	22,0%
- Autres sommes dues	5 295	373	170	-93,0%	-54,4%
- Dettes rattachées	805	950	416	18,0%	-56,2%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	833 835	960 242	1 174 658	15,2%	22,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	364 297	418 325	494 740	14,8%	18,3%
- Dépôts à terme reçus	278 072	329 927	422 512	18,6%	28,1%
- Comptes d'épargne à régime spécial	144 749	169 369	203 092	17,0%	19,9%
- Dépôts de garantie reçus	26 424	22 646	38 416	-14,3%	69,6%
- Autres dépôts	632	1 142	627	80,7%	-45,1%
- Bons de caisse	0	0	0	-	-
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	3 561	3 050	475	-14,3%	-84,4%
- Autres sommes dues	9 978	9 737	6 417	-2,4%	-34,1%
- Dettes rattachées	6 122	6 046	8 379	-1,2%	38,6%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	30 807	44 916	60 947	45,8%	35,7%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	1 200	3 800	2 800	216,7%	-26,3%
- Créiteurs divers	10 097	13 168	11 804	30,4%	-10,4%
- Dettes rattachées	2	106	79	5200,0%	-25,5%
- Comptes d'ordre & divers	19 508	27 842	46 264	42,7%	66,2%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	14	8	2	-42,9%	-75,0%
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	14	8	2	-42,9%	-75,0%
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	105 959	135 488	160 878	27,9%	18,7%
- Subventions d'investissement	45	91	131	102,2%	44,0%
- Fonds affectés	9 361	6 949	8 881	-25,8%	27,8%
- Provisions pour risques & charges	6 221	6 894	4 624	10,8%	-32,9%
- Provisions réglementées	38	0	0	-100,0%	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	2 329	2 329	4 829	-	107,3%
- Titres et emprunts subordonnés	8 465	10 699	2 268	26,4%	-78,8%
- Dettes rattachées	190	763	221	301,6%	-71,0%
- Fonds pour risques bancaires généraux	4 429	4 184	4 004	-5,5%	-4,3%
- Primes liées au capital	3 627	10 145	11 191	179,7%	10,3%
- Réserves	29 459	29 844	28 830	1,3%	-3,4%
- Ecart de réévaluation	7 102	2 743	2 781	-61,4%	1,4%
- Capital	59 925	91 232	109 882	52,2%	20,4%
- Dotations	799	1 000	0	25,2%	-100,0%
- Report à nouveau	-13 769	-31 480	-45 333	128,6%	44,0%
- Résultat de l'exercice	-12 262	95	28 569	-100,8%	29972,6%
TOTAL DU PASSIF	1 120 269	1 288 551	1 604 727	15,0%	24,5%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	53 220	35 216	51 206	-33,8%	45,4%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	233 913	277 082	339 249	18,5%	22,4%
AUTRES ENGAGEMENTS	1 938	1 185	1 104	-38,9%	-6,8%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	2 003	1 768	1 264	-11,7%	-28,5%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	890 600	994 760	1 314 376	11,7%	32,1%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	685 531	699 788	854 439	2,1%	22,1%
a) Crédits à court terme	401 463	395 581	479 567	-1,5%	21,2%
<i>dont Crédits de campagne</i>	19 690	29 520	37 547	49,9%	27,2%
b) Crédits à moyen terme	221 363	237 348	276 280	7,2%	16,4%
c) Crédits à long terme	14 693	14 823	19 122	0,9%	29,0%
d) Opérations de crédit-bail	2 606	2 567	699	-1,5%	-72,8%
e) Crédits en souffrance	45 406	49 469	78 771	8,9%	59,2%
impayés ou immobilisés	14 701	22 682	47 110	54,3%	107,7%
<i>provisions</i>	810	677	682	-16,4%	0,7%
douteux ou litigieux	30 705	26 787	31 661	-12,8%	18,2%
<i>provisions</i>	104 226	114 505	86 991	9,9%	-24,0%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	205 069	294 972	459 937	43,8%	55,9%
a) Titres de placement	84 036	155 357	305 756	84,9%	96,8%
b) Immobilisations financières	43 864	51 532	47 240	17,5%	-8,3%
c) Autres immobilisations	47 592	49 371	57 494	3,7%	16,5%
d) Divers	29 577	38 712	49 447	30,9%	27,7%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	970 920	1 123 604	1 382 830	15,7%	23,1%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	828 913	957 996	1 169 079	15,6%	22,0%
a) A vue	374 275	428 062	501 157	14,4%	17,1%
b) A terme	454 638	529 934	667 922	16,6%	26,0%
dépôts à terme et bons de caisse	278 072	329 927	422 512	18,6%	28,1%
comptes d'épargne à régime spécial	144 749	169 369	203 092	17,0%	19,9%
autres	31 817	30 638	42 318	-3,7%	38,1%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	89 487	97 514	121 483	9,0%	24,6%
a) Capital, dotations & réserves	62 147	74 703	102 593	20,2%	37,3%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	1 689	2 173	3 614	28,7%	66,3%
b) Autres	27 340	22 811	18 890	-16,6%	-17,2%
3. AUTRES RESSOURCES	52 520	68 094	92 268	29,7%	35,5%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	80 320	128 844	68 454	60,4%	-46,9%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-80 320	-128 844	-68 454	60,4%	-46,9%
1. DISPONIBILITES	-27 516	-31 495	-34 138	14,5%	8,4%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-52 804	-97 349	-34 316	84,4%	-64,7%
emplois	-201 653	-244 296	-242 142	21,1%	-0,9%
<i>dont hors UMOA</i>	-39 389	-41 855	-50 544	6,3%	20,8%
<i>dont emplois en souffrance</i>	-842	-2 275	-3 769	170,2%	65,7%
ressources	148 849	146 947	207 826	-1,3%	41,4%
<i>dont hors UMOA</i>	40 967	20 510	19 539	-49,9%	-4,7%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

R E S U L T A T S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION	
				2008-2009	2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	114 809	125 958	173 757	9,7%	37,9%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 580	3 422	2 403	-25,3%	-29,8%
+Produits sur opérations avec la clientèle	82 039	88 560	96 937	7,9%	9,5%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	4 437	7 089	15 027	59,8%	112,0%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	1 815	1 785	614	-1,7%	-65,6%
+Produits sur opérations de change	15 238	17 138	48 942	12,5%	185,6%
+Produits sur opérations de hors-bilan	4 713	5 543	7 187	17,6%	29,7%
+Produits sur prestations de services financiers	1 765	2 037	2 313	15,4%	13,5%
+Autres produits d'exploitation bancaire	367	501	432	36,5%	-13,8%
- Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	-	-
- Intérêts sur opérations avec la clientèle en souffrance	145	117	98	-19,3%	-16,2%
2. CHARGES BANCAIRES	36 275	40 605	76 579	11,9%	88,6%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	5 837	5 953	6 161	2,0%	3,5%
-Charges sur opérations avec la clientèle	21 526	23 228	30 130	7,9%	29,7%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	93	192	325	106,5%	69,3%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	1 391	1 375	731	-1,2%	-46,8%
-Charges sur opérations de change	6 463	8 687	38 013	34,4%	337,6%
-Charges sur opérations de hors-bilan	54	9	114	-83,3%	1166,7%
-Charges sur prestations de services financiers	773	874	776	13,1%	-11,2%
-Autres charges d'exploitation bancaire	138	287	329	108,0%	14,6%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	78 534	85 353	97 178	8,7%	13,9%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	3 499	4 955	4 815	41,6%	-2,8%
+Produits sur immobilisations financières	1 936	3 188	2 647	64,7%	-17,0%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	1 797	2 211	2 605	23,0%	17,8%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	234	444	437	89,7%	-1,6%
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	82 033	90 308	101 993	10,1%	12,9%
6. FRAIS GENERAUX	49 672	54 832	57 115	10,4%	4,2%
-Frais de personnel	24 572	26 170	25 763	6,5%	-1,6%
-Impôts, taxes et versements assimilés	1 402	1 766	1 410	26,0%	-20,2%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	23 698	26 896	29 942	13,5%	11,3%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	7 544	8 189	6 769	8,5%	-17,3%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	7 585	8 206	7 529	8,2%	-8,3%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	41	17	760	-58,5%	4370,6%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	24 817	27 287	38 109	10,0%	39,7%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	30 634	21 003	2 829	-31,4%	-86,5%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	55 061	35 151	22 824	-36,2%	-35,1%
+Reprises de provisions	24 427	14 148	19 995	-42,1%	41,3%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	145	117	98	-19,3%	-16,2%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	-5 672	6 401	35 378	-212,9%	452,7%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-2 630	-958	-361	-63,6%	-62,3%
+Subventions d'exploitation	0	34	37	-	8,8%
+Récupérations sur créances amorties	101	55	985	-45,5%	1690,9%
+Produits exceptionnels	728	352	562	-51,6%	59,7%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	750	600	-	-20,0%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	581	509	125	-12,4%	-75,4%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	350	540	420	54,3%	-22,2%
-Charges exceptionnelles	2 528	1 100	2 000	-56,5%	81,8%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-366	-470	-336	28,4%	-28,5%
+Profits sur exercices antérieurs	864	860	2 722	-0,5%	216,5%
-Pertes sur exercices antérieurs	1 230	1 330	3 058	8,1%	129,9%
14. IMPOT SUR LE BENEFICE	3 594	4 878	6 112	35,7%	25,3%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	-12 262	95	28 569	-100,8%	29972,6%
+Bénéfices	10 232	18 157	32 074	77,5%	76,6%
-Pertes	-22 494	-18 062	-3 505	-19,7%	-80,6%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	19,0%	20,2%	17,7%	1,2	-2,5
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	6,6%	7,1%	9,2%	0,5	2,1
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	69,8%	70,0%	52,7%	0,2	-17,3
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	5,4%	4,7%	3,9%	-0,7	-0,8
COUT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,8%	2,7%	2,8%	-0,1	0,1
COUT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	3,1%	2,9%	2,9%	-0,2	0,0
COUT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	3,8%	3,7%	5,7%	-0,1	2,0
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,5%	1,8%	0,9%	-0,7	-0,9
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	12,9%	12,6%	13,2%	-0,3	0,6
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	10,6%	10,2%	9,9%	-0,4	-0,3
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	7,5%	7,3%	7,0%	-0,2	-0,3
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	72,9%	73,9%	66,5%	1,0	-7,4
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	122,7%	76,6%	7,4%	-46,1	-69,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	-15,6%	0,1%	29,4%	15,7	29,3
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	-12,4%	0,1%	20,1%	12,5	20,0
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	23,0	23,1	24,4	0,4%	5,6%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	11,5	11,5	16,3	0,0%	41,7%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	69,6%	69,5%	87,8%	-0,1	18,3

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
			(*)	2008-2009	2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	59 925	91 232	109 882	52,2%	20,4%
REPARTITION DU CAPITAL	59 925	91 232	109 882	52,2%	20,4%
Nationaux	57 084	35 517	47 991	-37,8%	35,1%
<i>Etat</i>	9 908	13 811	18 626	39,4%	34,9%
<i>Privés</i>	47 176	21 706	29 365	-54,0%	35,3%
Non-nationaux	2 841	55 715	61 891	1861,1%	11,1%
<i>dont UMOA</i>	7 455	15 189	12 905	103,7%	-15,0%
TOTAL DU BILAN	1 120 269	1 288 551	1 604 727	15,0%	24,5%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	166	181	188	9,0%	3,9%
Périodiques	30	17	9	-43,3%	-47,1%
Permanents	136	164	179	20,6%	9,1%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	113	ND	-
EFFECTIFS	2 164	2 371	2 337	9,6%	-1,4%
Employés	1 159	1 332	1 246	14,9%	-6,5%
<i>dont Etrangers</i>	4	0	4	-100,0%	-
Cadres	1 005	1 039	1 091	3,4%	5,0%
<i>dont Etrangers</i>	22	23	26	4,5%	13,0%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	543 237	576 922	671 131	6,2%	16,3%
Personnes physiques	476 775	509 482	599 629	6,9%	17,7%
<i>dont Etrangers</i>	8 605	10 684	6 870	24,2%	-35,7%
Personnes morales	66 462	67 440	71 502	1,5%	6,0%
<i>dont Etrangers</i>	600	878	268	46,3%	-69,5%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	9,79%	9,27%	8,74%	-0,52	-0,53
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	17	16	15	-1	-1
A - Par type					
Banques	12	11	11	-1	0
Etablissements Financiers	5	5	5	0	0
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	9	9	9	0	0
Banques spécialisées	3	2	2	-1	0
Etablissements Financiers	5	5	5	0	0
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	5	6	7	1	1
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	3	2	1	-1	-1
Petits (Actifs < 50 milliards)	9	8	7	-1	-1

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.3 : COTE D'IVOIRE

II.3.1. - Liste des établissements de crédit

II.3.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)			TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					NATIONAL		NON- NATIONAL						
					ETAT	PRIVES							
	BANQUES (21)			258 549	67 711	78 458	112 380	3 633 829	497	1 768 868	2 323	3 456	5 779
A 0008 D	- Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire	SGBCI	09/1966	15 556	0	2 814	12 742	685 576	49	284 945	395	529	924
A 0006 B	- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	BICICI	09/1966	16 667	0	5 219	11 448	364 033	27	251 290	229	285	514
A 0059 J	- Ecobank-Côte d'Ivoire	ECOBANK-CI	16/03/89	13 856	0	776	13 080	406 911	34	162 225	184	247	431
A 0042 Q	- Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale	BIAO-CI	30/12/80	20 000	6 090	13 910	0	372 517	37	171 927	232	295	527
A 0092 V	- Banque Nationale d'investissement	BNI	04/03/99	20 500	20 500	0	0	281 752	24	52 863	204	208	412
A 0034 G	- Banque Atlantique de Côte d'Ivoire	BACI	11/08/78	46 637	0	45 281	1 356	381 148	63	159 840	161	339	500
A 0032 E	- Bank Of Africa - Côte d'Ivoire	BOA-CI	14/12/95	6 000	0	1 254	4 746	211 114	20	35 731	65	158	223
A 0007 C	- Société Ivoirienne de Banque	SIB	09/1966	10 000	5 100	0	4 900	275 896	30	157 242	235	228	463
A 0118 Y	- CITIBANK - Côte d'Ivoire	CITIBANK CI	11/02/05	7 490	0	0	7 490	94 334	1	404	45	51	96
A 0097 A	- Standard Chartered Bank-Côte d'Ivoire	SCB-CI	01/02/00	10 300	0	0	10 300	87 912	4	2 178	71	16	87
A 0114 T	- Banque pour le Financement de l'Agriculture	BFA	06/02/04	5 534	5 221	313	0	46 680	8	25 456	48	87	135
A 0068 T	- Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire	BHCI	28/04/93	5 009	2 800	2 059	150	61 585	7	123 527	43	119	162
A 0080 G	- ACCESS BANK Côte d'Ivoire	ACCESS BANK	26/11/96	10 000	0	22	9 978	31 126	5	13 109	96	22	118
A 0112 R	- Versus Bank	VERSUS BANK	01/12/03	3 000	3 000	0	0	38 261	3	3 042	32	48	80
A 0131 M	- Bridge Bank Group Côte d'Ivoire	BRIDGE BANK	08/05/06	6 000	0	4 800	1 200	79 499	1	1 488	37	31	68
A 0121 B	- Banque Régionale de Solidarité de la Côte d'Ivoire	BRS-CI	11/02/05	2 000	0	2 000	0	7 062	2	7 938	53	8	61
A 0071 X	- Cofipa Investment Bank-Côte d'Ivoire	C.I.B.C.I	21/07/94	5 000	0	10	4 990	17 348	3	1 264	19	14	33
A 0150 H	- United Bank for Africa	UBA	14/05/08	20 000	0	0	20 000	50 085	14	32 159	49	98	147
A 0154 M	- Banque Sahelo-saharienne pour l'investissement et le Commerce - Côte d'Ivoire	BSIC	04/06/09	10 000	0	0	10 000	33 471	5	3 529	47	54	101
A 0155 N	- Caisse Nationale des Caisses d'Epargne	CNCE	28/10/09	25 000	25 000	0	0	107 519	160	278 911	78	619	697
A 0158 R	- Diamond Bank-Bénin, Succursale de la Côte d'Ivoire												

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)			TOTAL BILAN (*) (g)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	EFFECTIFS		
					ETAT	PRIVES	NON- NATIONAUX				CADRES	EMPLOYES	TOTAL
A 0001 W	ETABLISSEMENTS FINANCIERS (1)			1 299	0	0	1 299	49 531	2	0	22	34	56
	- Alios Finance (ex Société Africaine de Crédit Automobile) 20/09/2011;20/09/2011;20/09/2011	ALIOS FINANCE	27/04/56	1 299	0	0	1 299	49 531	2	0	22	34	56
	TOTAL ETABLISSEMENTS (22)			259 848	67 711	78 458	113 679	3 683 360	499	1 768 868	2 345	3 490	5 835

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	488 771	561 006	587 068	14,8%	4,6%
- Caisse	81 979	111 058	115 890	35,5%	4,4%
- Comptes ordinaires débiteurs	265 158	323 367	366 823	22,0%	13,4%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	75 041	56 096	50 630	-25,2%	-9,7%
- Comptes de prêts	65 232	69 908	52 352	7,2%	-25,1%
- Valeurs non imputées	89	11	45	-87,6%	309,1%
- Créances rattachées	1 169	566	528	-51,6%	-6,7%
- Créances en souffrance	103	0	800	-100,0%	-
<i>(provisions)</i>	293	0	0	-100,0%	-
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 761 141	1 911 308	2 148 613	8,5%	12,4%
- Portefeuille d'effets commerciaux	93 742	85 900	71 719	-8,4%	-16,5%
<i>. Crédits de campagne</i>	65	0	0	-100,0%	-
<i>. Crédits ordinaires</i>	93 677	85 900	71 719	-8,3%	-16,5%
- Autres crédits à court terme	484 909	539 918	666 377	11,3%	23,4%
<i>. Crédits de campagne</i>	93 009	98 706	133 952	6,1%	35,7%
<i>. Crédits ordinaires</i>	391 900	441 212	532 425	12,6%	20,7%
- Comptes ordinaires débiteurs	565 215	554 067	607 422	-2,0%	9,6%
- Crédits à moyen terme	465 886	554 343	606 882	19,0%	9,5%
- Crédits à long terme	60 009	80 495	90 222	34,1%	12,1%
- Affacturage	1 111	715	76	-35,6%	-89,4%
- Valeurs non imputées	1 567	2 367	2 375	51,1%	0,3%
- Créances rattachées	7 262	7 673	10 539	5,7%	37,4%
- Créances en souffrance	81 440	85 830	93 001	5,4%	8,4%
<i>. Impayées ou immobilisées</i>	43 958	48 884	48 258	11,2%	-1,3%
<i>(provisions)</i>	1 333	1 834	994	37,6%	-45,8%
<i>. Douteuses ou litigieuses</i>	37 482	36 880	44 215	-1,6%	19,9%
<i>(provisions)</i>	367 155	231 464	313 697	-37,0%	35,5%
<i>. Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	0	66	528	-	700,0%
<i>(provisions)</i>	4 511	14 039	3 408	211,2%	-75,7%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	392 410	343 760	604 494	-12,4%	75,8%
- Titres de placement	256 224	226 976	446 114	-11,4%	96,5%
- Comptes de stocks	183	91	148	-50,3%	62,6%
- Débiteurs divers	29 669	19 287	32 094	-35,0%	66,4%
- Créances rattachées	3 186	2 000	4 741	-37,2%	137,1%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	34 485	33 702	35 191	-2,3%	4,4%
- Valeurs à rejeter	2 343	2 374	1 717	1,3%	-27,7%
- Comptes d'ordre & divers	66 320	59 330	84 489	-10,5%	42,4%
VALEURS IMMOBILISEES	285 456	308 841	339 953	8,2%	10,1%
- Immobilisations financières	86 809	111 977	93 286	29,0%	-16,7%
- Dépôts & cautionnements	5 397	3 533	4 617	-34,5%	30,7%
- Immobilisations en cours	21 199	14 040	20 399	-33,8%	45,3%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 302	928	1 035	-28,7%	11,5%
- Immobilisations d'exploitation	109 159	119 032	150 185	9,0%	26,2%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	10 678	9 697	7 070	-9,2%	-27,1%
- Immobilisations hors-exploitation	11 439	9 759	17 475	-14,7%	79,1%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 373	1 308	2 237	-4,7%	71,0%
- Crédit-bail & opérations assimilées	50 332	48 782	51 783	-3,1%	6,2%
- Créances rattachées	732	1 411	1 792	92,8%	27,0%
- Créances en souffrance	389	307	416	-21,1%	35,5%
<i>(provisions)</i>	1 970	2 157	1 596	9,5%	-26,0%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	612	3 232	-	428,1%
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	3 232	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	612	0	-	-100,0%
TOTAL DE L'ACTIF	2 927 778	3 125 527	3 683 360	6,8%	17,8%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	340 800	322 506	359 095	-5,4%	11,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	96 001	69 803	94 614	-27,3%	35,5%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	12 197	4 923	25 117	-59,6%	410,2%
- Comptes d'emprunts	228 122	241 783	235 690	6,0%	-2,5%
- Autres sommes dues	2 261	3 903	1 239	72,6%	-68,3%
- Dettes rattachées	2 219	2 094	2 435	-5,6%	16,3%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	2 175 069	2 340 729	2 815 702	7,6%	20,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	979 575	1 005 355	1 176 174	2,6%	17,0%
- Dépôts à terme reçus	571 559	592 629	683 729	3,7%	15,4%
- Comptes d'épargne à régime spécial	489 126	566 729	748 502	15,9%	32,1%
- Dépôts de garantie reçus	50 428	73 575	100 948	45,9%	37,2%
- Autres dépôts	1 893	23 360	1 187	1134,0%	-94,9%
- Bons de caisse	12 745	22 030	27 659	72,9%	25,6%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	3 166	2 717	2 256	-14,2%	-17,0%
- Autres sommes dues	55 627	41 309	60 279	-25,7%	45,9%
- Dettes rattachées	10 950	13 025	14 968	18,9%	14,9%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	163 835	153 408	156 047	-6,4%	1,7%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	13 163	9 917	13 217	-24,7%	33,3%
- Crédeurs divers	44 103	59 264	46 750	34,4%	-21,1%
- Dettes rattachées	884	350	2 635	-60,4%	652,9%
- Comptes d'ordre & divers	105 685	83 877	93 445	-20,6%	11,4%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	82	16	15	-80,5%	-6,3%
- Parts dans les entreprises liées	5	0	0	-100,0%	-
- Titres de participation	77	16	15	-79,2%	-6,3%
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	247 992	308 868	352 501	24,5%	14,1%
- Subventions d'investissement	470	0	0	-100,0%	-
- Fonds affectés	14 021	362	441	-97,4%	21,8%
- Provisions pour risques & charges	33 143	27 197	32 952	-17,9%	21,2%
- Provisions réglementées	724	684	684	-5,5%	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	6 079	6 636	6 369	9,2%	-4,0%
- Titres et emprunts subordonnés	6 120	5 446	7 135	-11,0%	31,0%
- Dettes rattachées	339	268	309	-20,9%	15,3%
- Fonds pour risques bancaires généraux	24 504	26 939	26 264	9,9%	-2,5%
- Primes liées au capital	7 239	5 739	7 350	-20,7%	28,1%
- Réserves	69 192	75 513	81 724	9,1%	8,2%
- Ecart de réévaluation	76	76	6 711	-	8730,3%
- Capital	179 636	187 636	259 848	4,5%	38,5%
- Dotations	14	14	14	-	-
- Report à nouveau	-81 860	-90 319	-78 245	10,3%	-13,4%
- Résultat de l'exercice	-11 705	62 677	945	-635,5%	-98,5%
TOTAL DU PASSIF	2 927 778	3 125 527	3 683 360	6,8%	17,8%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	59 713	52 773	53 791	-11,6%	1,9%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	284 340	349 929	311 023	23,1%	-11,1%
AUTRES ENGAGEMENTS	27 595	40 701	13 169	47,5%	-67,6%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	5 683	2 912	2 759	-48,8%	-5,3%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	2 440 029	2 564 384	3 093 452	5,1%	20,6%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	1 839 085	1 986 426	2 225 464	8,0%	12,0%
a) Crédits à court terme	1 181 029	1 216 669	1 383 160	3,0%	13,7%
<i>dont Crédits de campagne</i>	93 074	98 706	133 952	6,1%	35,7%
b) Crédits à moyen terme	465 886	554 343	606 882	19,0%	9,5%
c) Crédits à long terme	60 009	80 495	90 222	34,1%	12,1%
d) Opérations de crédit-bail	50 332	48 782	51 783	-3,1%	6,2%
e) Crédits en souffrance	81 829	86 137	93 417	5,3%	8,5%
impayés ou immobilisés	44 244	49 125	48 549	11,0%	-1,2%
<i>provisions</i>	1 496	2 047	994	36,8%	-51,4%
douteux ou litigieux	37 585	37 012	44 868	-1,5%	21,2%
<i>provisions</i>	373 473	247 447	318 701	-33,7%	28,8%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	600 944	577 958	867 988	-3,8%	50,2%
a) Titres de placement	256 224	226 976	446 114	-11,4%	96,5%
b) Immobilisations financières	86 809	111 977	93 286	29,0%	-16,7%
c) Autres immobilisations	147 194	146 364	192 676	-0,6%	31,6%
d) Divers	110 717	92 641	135 912	-16,3%	46,7%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	2 589 197	2 804 503	3 323 468	8,3%	18,5%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	2 177 282	2 337 621	2 813 951	7,4%	20,4%
a) A vue	1 035 202	1 046 664	1 236 453	1,1%	18,1%
b) A terme	1 142 080	1 290 957	1 577 498	13,0%	22,2%
dépôts à terme et bons de caisse	584 304	614 659	711 388	5,2%	15,7%
comptes d'épargne à régime spécial	489 126	566 729	748 502	15,9%	32,1%
autres	68 650	109 569	117 608	59,6%	7,3%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	155 354	214 076	253 043	37,8%	18,2%
a) Capital, dotations & réserves	112 308	185 316	216 147	65,0%	16,6%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	6 805	7 872	7 213	15,7%	-8,4%
b) Autres	43 046	28 760	36 896	-33,2%	28,3%
3. AUTRES RESSOURCES	256 561	252 806	256 474	-1,5%	1,5%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	149 168	240 119	230 016	61,0%	-4,2%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-149 168	-240 119	-230 016	61,0%	-4,2%
1. DISPONIBILITES	-82 126	-111 149	-116 026	35,3%	4,4%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-67 042	-128 970	-113 990	92,4%	-11,6%
emplois	-405 623	-449 382	-470 650	10,8%	4,7%
<i>dont hors UMOA</i>	-149 668	-154 660	-162 423	3,3%	5,0%
<i>dont emplois en souffrance</i>	103	0	800	-100,0%	-
ressources	338 581	320 412	356 660	-5,4%	11,3%
<i>dont hors UMOA</i>	27 782	44 800	67 339	61,3%	50,3%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

R E S U L T A T S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION	VARIATION
				2008-2009	2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	348 572	337 168	390 328	-3,3%	15,8%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	10 497	5 678	5 876	-45,9%	3,5%
+Produits sur opérations avec la clientèle	228 173	247 896	265 284	8,6%	7,0%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	36 816	19 901	28 083	-45,9%	41,1%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	28 407	34 642	36 986	21,9%	6,8%
+Produits sur opérations de change	27 315	20 078	41 011	-26,5%	104,3%
+Produits sur opérations de hors-bilan	5 529	5 415	4 988	-2,1%	-7,9%
+Produits sur prestations de services financiers	2 733	3 405	8 120	24,6%	138,5%
+Autres produits d'exploitation bancaire	11 120	3 168	1 317	-71,5%	-58,4%
- Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	82	0	234	-100,0%	-
- Intérêts sur opérations avec la clientèle en souffrance	1 936	3 015	1 103	55,7%	-63,4%
2. CHARGES BANCAIRES	101 038	107 948	137 366	6,8%	27,3%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	13 934	16 177	13 971	16,1%	-13,6%
-Charges sur opérations avec la clientèle	48 353	50 737	61 727	4,9%	21,7%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	2 194	1 968	2 178	-10,3%	10,7%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	23 176	28 663	31 211	23,7%	8,9%
-Charges sur opérations de change	9 648	3 326	24 027	-65,5%	622,4%
-Charges sur opérations de hors-bilan	181	196	188	8,3%	-4,1%
-Charges sur prestations de services financiers	1 066	1 612	3 812	51,2%	136,5%
-Autres charges d'exploitation bancaire	2 486	5 269	252	111,9%	-95,2%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	247 534	229 220	252 962	-7,4%	10,4%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	13 212	8 754	14 163	-33,7%	61,8%
+Produits sur immobilisations financières	3 087	4 477	8 046	45,0%	79,7%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	11 219	5 477	6 432	-51,2%	17,4%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	1 094	1 200	315	9,7%	-73,8%
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	260 746	237 974	267 125	-8,7%	12,2%
6. FRAIS GENERAUX	157 375	168 122	195 281	6,8%	16,2%
-Frais de personnel	67 998	70 729	80 644	4,0%	14,0%
-Impôts, taxes et versements assimilés	10 761	11 713	14 179	8,8%	21,1%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	78 616	85 680	100 458	9,0%	17,2%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	19 030	19 549	27 269	2,7%	39,5%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	19 281	20 196	27 575	4,7%	36,5%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	251	647	306	157,8%	-52,7%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	84 341	50 303	44 575	-40,4%	-11,4%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	78 894	-15 973	44 637	-120,2%	-379,5%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	148 346	92 281	105 572	-37,8%	14,4%
+Reprises de provisions	69 452	108 254	60 935	55,9%	-43,7%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	2 018	3 015	1 337	49,4%	-55,7%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	7 465	69 291	1 275	828,2%	-98,2%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-3 652	6 705	14 356	-283,6%	114,1%
+Subventions d'exploitation	0	0	5 000	-	-
+Récupérations sur créances amorties	415	967	422	133,0%	-56,4%
+Produits exceptionnels	4 829	12 123	11 511	151,0%	-5,0%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	480	1 174	-	144,6%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	528	491	253	-7,0%	-48,5%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	4 402	3 060	162	-30,5%	-94,7%
-Charges exceptionnelles	3 966	3 314	3 336	-16,4%	0,7%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-2 549	-504	-4 108	-80,2%	715,1%
+Profits sur exercices antérieurs	2 627	5 659	4 636	115,4%	-18,1%
-Pertes sur exercices antérieurs	5 176	6 163	8 744	19,1%	41,9%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	15 817	12 967	10 578	-18,0%	-18,4%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	-14 553	62 525	945	-529,6%	-98,5%
+Bénéfices	58 273	90 746	48 780	55,7%	-46,2%
-Pertes	-72 826	-28 221	-47 835	-61,2%	69,5%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	20,6%	15,0%	16,2%	-5,6	1,2
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	4,4%	4,3%	4,2%	-0,1	-0,1
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	82,1%	74,3%	77,4%	-7,8	3,1
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	5,5%	4,4%	4,4%	-1,1	0,0
COÛT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,3%	2,4%	2,3%	0,1	-0,1
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,6%	2,7%	2,5%	0,1	-0,2
COÛT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	3,9%	3,9%	4,1%	0,0	0,2
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,6%	1,2%	1,1%	-1,4	-0,1
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	13,2%	13,9%	12,7%	0,7	-1,2
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	11,2%	11,3%	10,3%	0,1	-1,0
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	8,6%	8,6%	7,8%	0,0	-0,8
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	71,4%	82,2%	88,1%	10,8	5,9
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	91,4%	-30,0%	97,2%	-121,4	127,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	-5,9%	27,3%	0,4%	33,2	-26,9
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	-6,8%	22,3%	0,3%	29,1	-22,0
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	34,7	34,6	33,5	-0,3%	-3,2%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	18,6	10,3	7,6	-44,6%	-26,2%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	56,4%	71,0%	71,4%	14,6	0,4

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	179 636	187 636	259 848	4,5%	38,5%
REPARTITION DU CAPITAL	179 636	187 636	259 848	4,5%	38,5%
Nationaux	155 430	121 230	146 690	-22,0%	21,0%
<i>Etat</i>	63 361	53 639	67 711	-15,3%	26,2%
<i>Privés</i>	92 069	67 591	78 979	-26,6%	16,8%
Non-nationaux	24 206	66 406	113 158	174,3%	70,4%
<i>dont UMOA</i>	17 168	20 751	24 005	20,9%	15,7%
TOTAL DU BILAN	2 927 778	3 125 527	3 683 360	6,8%	17,8%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	281	314	499	11,7%	58,9%
Périodiques	3	0	50	-100,0%	-
Permanents	278	314	449	12,9%	43,0%
NOMBRE DE GAB/DAB	ND	ND	356	-	-
EFFECTIFS	4 529	4 863	5 835	7,4%	20,0%
Employés	2 602	2 717	3 490	4,4%	28,5%
<i>dont Etrangers</i>	6	6	23	-	283,3%
Cadres	1 927	2 146	2 345	11,4%	9,3%
<i>dont Etrangers</i>	37	51	74	37,8%	45,1%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	879 478	1 148 797	1 768 868	30,6%	54,0%
Personnes physiques	823 702	1 102 394	1 700 179	33,8%	54,2%
<i>dont Etrangers</i>	29 462	25 590	19 597	-13,1%	-23,4%
Personnes morales	55 776	46 403	68 689	-16,8%	48,0%
<i>dont Etrangers</i>	1 001	736	1 055	-26,5%	43,3%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	9,73%	8,76%	9,71%	-0,97	0,95
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	22	20	21	-2	1
A - Par type					
Banques	19	18	20	-1	2
Etablissements Financiers	3	2	1	-1	-1
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	16	15	17	-1	2
Banques spécialisées	3	3	3	0	0
Etablissements Financiers	3	2	1	-1	-1
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	8	8	9	0	1
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	4	3	5	-1	2
Petits (Actifs < 50 milliards)	10	9	7	-1	-2

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.4 : GUINEE-BISSAU

II.4.1. - Liste des établissements de crédit

II.4.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)			TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					ETAT	PRIVES	NON- NATIONAUX						
	BANQUES (4)			18 800	0	9 859	8 941	102 319	17	41 583	20	204	224
S 0096 T	- Banco da Africa Ocidental	BAO	03/02/97	5 000	0	859	4 141	39 628	6	19 082	0	76	76
S 0143 V	- Ecobank Guinée-Bissau	ECOBANK-GB	22/11/06	6 800	0	6 800	0	33 728	4	15 121	2	72	74
S 0128 D	- Banco Da União	BDU-SA	21/04/05	5 000	0	200	4 800	22 230	6	1 501	8	33	41
S 0122 X	- Banque Régionale de Solidarité de Guinée Bissau	BRS G-B	09/05/05	2 000	0	2 000	0	6 733	1	5 879	10	23	33
	TOTAL ETABLISSEMENTS (4)			18 800	0	9 859	8 941	102 319	17	41 583	20	204	224

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
			(*)	2008-2009	2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	32 433	22 987	41 218	-29,1%	79,3%
- Caisse	2 468	2 122	2 470	-14,0%	16,4%
- Comptes ordinaires débiteurs	22 673	16 029	32 581	-29,3%	103,3%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	2 948	502	332	-83,0%	-33,9%
- Comptes de prêts	4 250	4 300	5 800	1,2%	34,9%
- Valeurs non imputées	0	0	0	-	-
- Créances rattachées	94	34	35	-63,8%	2,9%
- Créances en souffrance	0	0	0	-	-
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	22 710	38 194	43 052	68,2%	12,7%
- Portefeuille d'effets commerciaux	0	3 000	1 260	-	-58,0%
<i>. Crédits de campagne</i>	0	0	0	-	-
<i>. Crédits ordinaires</i>	0	3 000	1 260	-	-58,0%
- Autres crédits à court terme	4 781	12 475	7 733	160,9%	-38,0%
<i>. Crédits de campagne</i>	668	104	14	-84,4%	-86,5%
<i>. Crédits ordinaires</i>	4 113	12 371	7 719	200,8%	-37,6%
- Comptes ordinaires débiteurs	13 484	8 507	10 538	-36,9%	23,9%
- Crédits à moyen terme	3 739	11 781	20 490	215,1%	73,9%
- Crédits à long terme	19	16	12	-15,8%	-25,0%
- Affacturage	0	0	0	-	-
- Valeurs non imputées	26	23	49	-11,5%	113,0%
- Créances rattachées	95	184	390	93,7%	112,0%
- Créances en souffrance	566	2 208	2 580	290,1%	16,8%
<i>. Impayées ou immobilisées</i>	295	604	1 367	104,7%	126,3%
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-	-
<i>. Douteuses ou litigieuses</i>	271	1 577	1 172	481,9%	-25,7%
<i>(provisions)</i>	1 075	1 508	1 384	40,3%	-8,2%
<i>. Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	0	27	41	-	51,9%
<i>(provisions)</i>	121	0	500	-100,0%	-
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	8 532	10 026	13 762	17,5%	37,3%
- Titres de placement	5 875	7 125	9 856	21,3%	38,3%
- Comptes de stocks	0	0	0	-	-
- Débiteurs divers	762	499	928	-34,5%	86,0%
- Créances rattachées	186	231	10	24,2%	-95,7%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	616	840	619	36,4%	-26,3%
- Valeurs à rejeter	0	0	0	-	-
- Comptes d'ordre & divers	1 093	1 331	2 349	21,8%	76,5%
VALEURS IMMOBILISEES	3 308	3 932	4 187	18,9%	6,5%
- Immobilisations financières	21	36	86	71,4%	138,9%
- Dépôts & cautionnements	31	43	43	38,7%	-
- Immobilisations en cours	402	334	330	-16,9%	-1,2%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	3	33	-	1000,0%
- Immobilisations d'exploitation	2 854	3 519	3 459	23,3%	-1,7%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	416	170	187	-59,1%	10,0%
- Immobilisations hors-exploitation	0	0	269	-	-
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	0	0	0	-	-
- Créances rattachées	0	0	0	-	-
- Créances en souffrance	0	0	0	-	-
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-	-
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	2 219	100	-	-95,5%
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	2 219	100	-	-95,5%
TOTAL DE L'ACTIF	66 983	77 358	102 319	15,5%	32,3%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	11 723	14 544	12 593	24,1%	-13,4%
- Comptes ordinaires créditeurs	6 085	2 123	5 641	-65,1%	165,7%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	185	150	0	-18,9%	-100,0%
- Comptes d'emprunts	5 000	11 793	6 500	135,9%	-44,9%
- Autres sommes dues	451	451	451	-	-
- Dettes rattachées	2	27	1	1250,0%	-96,3%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	44 530	47 532	68 767	6,7%	44,7%
- Comptes ordinaires créditeurs	35 287	37 828	53 547	7,2%	41,6%
- Dépôts à terme reçus	4 805	4 254	6 091	-11,5%	43,2%
- Comptes d'épargne à régime spécial	1 330	2 064	2 916	55,2%	41,3%
- Dépôts de garantie reçus	2 725	2 778	5 668	1,9%	104,0%
- Autres dépôts	210	0	0	-100,0%	-
- Bons de caisse	0	0	0	-	-
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	0	0	0	-	-
- Autres sommes dues	142	532	486	274,6%	-8,6%
- Dettes rattachées	31	76	59	145,2%	-22,4%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	2 323	2 420	3 165	4,2%	30,8%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	0	0	0	-	-
- Crédoeurs divers	1 483	960	770	-35,3%	-19,8%
- Dettes rattachées	0	0	0	-	-
- Comptes d'ordre & divers	840	1 460	2 395	73,8%	64,0%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	0	0	0	-	-
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	0	0	0	-	-
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	8 407	12 862	17 794	53,0%	38,3%
- Subventions d'investissement	0	0	0	-	-
- Fonds affectés	0	0	0	-	-
- Provisions pour risques & charges	761	307	161	-59,7%	-47,6%
- Provisions réglementées	0	0	0	-	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	680	680	680	-	-
- Titres et emprunts subordonnés	0	0	0	-	-
- Dettes rattachées	0	0	0	-	-
- Fonds pour risques bancaires généraux	708	0	0	-100,0%	-
- Primes liées au capital	0	0	0	-	-
- Réserves	867	1 212	1 350	39,8%	11,4%
- Ecart de réévaluation	0	0	0	-	-
- Capital	7 843	14 000	18 800	78,5%	34,3%
- Dotations	0	0	0	-	-
- Report à nouveau	-2 180	-3 079	-4 278	41,2%	38,9%
- Résultat de l'exercice	-272	-258	1 081	-5,1%	-519,0%
TOTAL DU PASSIF	66 983	77 358	102 319	15,5%	32,3%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 258	113	1 387	-97,9%	1127,4%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 725	3 282	7 282	90,3%	121,9%
AUTRES ENGAGEMENTS	0	0	0	-	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	0	0	0	-	-

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	34 644	52 186	61 036	50,6%	17,0%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	23 231	38 850	43 281	67,2%	11,4%
a) Crédits à court terme	18 907	24 845	20 199	31,4%	-18,7%
<i>dont Crédits de campagne</i>	668	104	14	-84,4%	-86,5%
b) Crédits à moyen terme	3 739	11 781	20 490	215,1%	73,9%
c) Crédits à long terme	19	16	12	-15,8%	-25,0%
d) Opérations de crédit-bail	0	0	0	-	-
e) Crédits en souffrance	566	2 208	2 580	290,1%	16,8%
impayés ou immobilisés	295	604	1 367	104,7%	126,3%
<i>provisions</i>	0	0	0	-	-
douteux ou litigieux	271	1 604	1 213	491,9%	-24,4%
<i>provisions</i>	1 196	1 508	1 884	26,1%	24,9%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	11 413	13 336	17 755	16,8%	33,1%
a) Titres de placement	5 875	7 125	9 856	21,3%	38,3%
b) Immobilisations financières	21	36	86	71,4%	138,9%
c) Autres immobilisations	3 287	3 896	4 101	18,5%	5,3%
d) Divers	2 230	2 279	3 712	2,2%	62,9%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	55 262	60 622	89 627	9,7%	47,8%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	44 499	47 456	68 708	6,6%	44,8%
a) A vue	35 429	38 360	54 033	8,3%	40,9%
b) A terme	9 070	9 096	14 675	0,3%	61,3%
dépôts à terme et bons de caisse	4 805	4 254	6 091	-11,5%	43,2%
comptes d'épargne à régime spécial	1 330	2 064	2 916	55,2%	41,3%
autres	2 935	2 778	5 668	-5,3%	104,0%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	7 113	9 454	16 740	32,9%	77,1%
a) Capital, dotations & réserves	6 433	8 774	16 060	36,4%	83,0%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	94	156	140	66,0%	-10,3%
b) Autres	680	680	680	-	-
3. AUTRES RESSOURCES	3 650	3 712	4 179	1,7%	12,6%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	20 618	8 436	28 591	-59,1%	238,9%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-20 618	-8 436	-28 591	-59,1%	238,9%
1. DISPONIBILITES	-2 468	-2 122	-2 470	-14,0%	16,4%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-18 150	-6 314	-26 121	-65,2%	313,7%
emplois	-29 871	-20 831	-38 713	-30,3%	85,8%
<i>dont hors UMOA</i>	-1 435	-1 069	-3 375	-25,5%	215,7%
<i>dont emplois en souffrance</i>	0	0	0	-	-
ressources	11 721	14 517	12 592	23,9%	-13,3%
<i>dont hors UMOA</i>	1 931	2 036	0	5,4%	-100,0%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	7 324	7 642	8 752	4,3%	14,5%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	542	227	138	-58,1%	-39,2%
+Produits sur opérations avec la clientèle	4 820	5 382	6 606	11,7%	22,7%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	414	564	349	36,2%	-38,1%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	-	-
+Produits sur opérations de change	1 026	1 026	1 118	-	9,0%
+Produits sur opérations de hors-bilan	497	369	419	-25,8%	13,6%
+Produits sur prestations de services financiers	1	74	104	7300,0%	40,5%
+Autres produits d'exploitation bancaire	34	17	18	-50,0%	5,9%
- Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	-	-
- Intérêts sur opérations avec la clientèle en souffrance	10	17	0	70,0%	-100,0%
2. CHARGES BANCAIRES	632	849	644	34,3%	-24,1%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	288	363	168	26,0%	-53,7%
-Charges sur opérations avec la clientèle	189	303	346	60,3%	14,2%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	1	3	0	200,0%	-100,0%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	-	-
-Charges sur opérations de change	145	174	112	20,0%	-35,6%
-Charges sur opérations de hors-bilan	0	0	0	-	-
-Charges sur prestations de services financiers	1	1	3	-	200,0%
-Autres charges d'exploitation bancaire	8	5	15	-37,5%	200,0%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	6 692	6 793	8 108	1,5%	19,4%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	16	4	4	-75,0%	-
+Produits sur immobilisations financières	0	0	2	-	-
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	16	4	2	-75,0%	-50,0%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	0	0	0	-	-
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	6 708	6 797	8 112	1,3%	19,3%
6. FRAIS GENERAUX	4 658	5 526	5 628	18,6%	1,8%
-Frais de personnel	1 788	2 107	2 292	17,8%	8,8%
-Impôts, taxes et versements assimilés	48	74	9	54,2%	-87,8%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	2 822	3 345	3 327	18,5%	-0,5%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	835	309	1 008	-63,0%	226,2%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	838	1 017	1 008	21,4%	-0,9%
+Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations	3	708	0	23500,0%	-100,0%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	1 215	962	1 476	-20,8%	53,4%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	364	772	67	112,1%	-91,3%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	1 016	1 817	948	78,8%	-47,8%
+Reprises de provisions	652	1 045	881	60,3%	-15,7%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	10	17	0	70,0%	-100,0%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	861	207	1 409	-76,0%	580,7%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-893	-54	6	-94,0%	-111,1%
+Subventions d'exploitation	0	0	0	-	-
+Récupérations sur créances amorties	0	0	6	-	-
+Produits exceptionnels	5	39	26	680,0%	-33,3%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	0	0	-	-
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	4	0	0	-100,0%	-
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	872	0	0	-100,0%	-
-Charges exceptionnelles	22	93	26	322,7%	-72,0%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	17	-54	0	-417,6%	-100,0%
+Profits sur exercices antérieurs	80	23	37	-71,3%	60,9%
-Pertes sur exercices antérieurs	63	77	37	22,2%	-51,9%
14. IMPOT SUR LE BENEFICE	257	357	334	38,9%	-6,4%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	-272	-258	1 081	-5,1%	-519,0%
+Bénéfices	959	1 100	1 081	14,7%	-1,7%
-Pertes	-1 231	-1 358	0	10,3%	-100,0%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	7,2%	9,2%	9,9%	2,0	0,7
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	2,4%	5,7%	6,0%	3,3	0,3
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	67,9%	40,6%	42,2%	-27,3	1,6
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	3,0%	3,9%	2,1%	0,9	-1,8
COUT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	0,5%	0,7%	0,6%	0,2	-0,1
COUT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	0,9%	1,2%	0,8%	0,3	-0,4
COUT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	1,1%	1,3%	0,8%	0,2	-0,5
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,4%	1,2%	0,5%	-1,2	-0,7
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	20,0%	17,7%	16,4%	-2,3	-1,3
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	11,6%	11,2%	10,2%	-0,4	-1,0
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	10,7%	10,0%	9,4%	-0,7	-0,6
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	82,1%	96,3%	81,8%	14,2	-14,5
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	29,7%	78,9%	4,5%	49,2	-74,4
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	-4,1%	-3,8%	13,3%	0,3	17,1
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	-3,6%	-2,5%	6,2%	1,1	8,7
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	22,2	24,1	25,1	8,6%	4,1%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	5,8	4,2	6,6	-27,6%	57,1%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>					

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	7 843	14 000	18 800	78,5%	34,3%
REPARTITION DU CAPITAL	7 843	14 000	18 800	78,5%	34,3%
Nationaux	562	1 059	9 859	88,4%	831,0%
<i>Etat</i>	0	0	0	-	-
<i>Privés</i>	562	1 059	9 859	88,4%	831,0%
Non-nationaux	7 281	12 941	8 941	77,7%	-30,9%
<i>dont UMOA</i>	1 800	8 800	4 800	388,9%	-45,5%
TOTAL DU BILAN	66 983	77 358	102 319	15,5%	32,3%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	11	16	17	45,5%	6,3%
Périodiques	0	0	0	-	-
Permanents	11	16	17	45,5%	6,3%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	13	ND	-
EFFECTIFS	210	229	224	9,0%	-2,2%
Employés	162	171	204	5,6%	19,3%
<i>dont Etrangers</i>	14	13	10	-7,1%	-23,1%
Cadres	48	58	20	20,8%	-65,5%
<i>dont Etrangers</i>	9	9	6	-	-33,3%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	36 329	51 593	41 583	42,0%	-19,4%
Personnes physiques	34 835	46 831	37 489	34,4%	-19,9%
<i>dont Etrangers</i>	828	2 490	1 903	200,7%	-23,6%
Personnes morales	1 494	4 762	4 094	218,7%	-14,0%
<i>dont Etrangers</i>	108	285	71	163,9%	-75,1%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	10,50%	10,50%	10,50%	-	-
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	4	4	4	0	0
A - Par type					
Banques	4	4	4	0	0
Etablissements Financiers	0	0	0	0	0
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	3	3	3	0	0
Banques spécialisées	1	1	1	0	0
Etablissements Financiers	0	0	0	0	0
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	0	0	0	0	0
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	0	0	0	0	0
Petits (Actifs < 50 milliards)	4	4	4	0	0

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.5 : MALI

II.5.1. - Liste des établissements de crédit

II.5.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)			TOTAL BILAN (1) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	EFFECTIFS		
					ETAT	NATIONAUX PRIVES	NON- NATIONAUX				CADRES	EMPLOYES	TOTAL
	BANQUES (13)			101 115	23 801	19 905	57 409	1 850 530	289	822 924	1 319	1 377	2 696
D 0016 W	- Banque de Développement du Mali	BDIM-SA	22/03/68	10 000	3 245	825	5 930	405 404	39	110 763	239	170	409
D 0041 Y	- Banque Internationale pour le Mali	BIM	08/10/80	5 003	526	1 926	2 551	221 342	72	135 840	285	95	380
D 0043 A	- Banque Nationale de Développement Agricole	BNDA	06/10/82	13 293	4 848	0	8 445	209 096	34	166 587	92	179	271
D 0090 B	- Ecobank-Mali	ECOBANK	11/09/98	8 932	0	594	8 338	261 292	41	132 758	191	209	400
D 0045 C	- Bank Of Africa	BOA	24/12/82	5 500	0	1 717	3 783	185 567	22	91 184	110	195	305
D 0065 Z	-Banque de l'Habitat du Mali	BHM	23/02/91	11 000	10 803	197	0	81 286	10	85 405	50	90	140
D 0102 P	- Banque Malienne de Solidarité	BMS	09/04/02	7 582	1 924	5 385	273	140 731	17	48 425	110	58	168
D 0044 B	- Banque Commerciale du Sahel	BCS	17/02/82	14 300	475	5	13 820	51 401	4	7 835	43	62	105
D 0089 A	- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali	BIC-IM	28/05/98	5 000	0	750	4 250	65 417	5	7 145	38	31	69
D 0135 A	- Banque Atlantique - Mali	BA-MALI	12/10/05	5 000	0	2 250	2 750	98 525	20	16 791	47	118	165
D 0109 X	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Mali	BSIC-MALI	04/08/03	7 255	0	0	7 255	55 408	11	9 413	45	81	126
D 0123 M	- Banque Régionale de Solidarité du Mali	BRS-MALI	07/06/05	2 000	1 980	6	14	34 612	4	6 415	25	37	62
D 0147 N	- Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali	BCI	23/01/07	6 250	0	6 250	0	40 449	10	4 363	44	52	96
	ETABLISSEMENTS FINANCIERS (3)			630	140	244	246	2 893	2	0	10	5	15
D 0083 E	- Equipbail-Mali	EQUIPBAIL- MALI	09/03/99	300	0	54	246	2 837	1	0	4	3	7
D 0088 K	- Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali	FGHM	02/11/00	330	140	190	0	56	1	0	6	2	8
D 0152 T	- Société Africaine de Crédit Automobile - Alios Finance Succursale du Mali	SAFCA-ALIOS FINANCE	27/02/08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL ETABLISSEMENTS (16)			101 745	23 941	20 149	57 655	1 853 423	291	822 924	1 329	1 382	2 711

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
			(*)	2008-2009	2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	304 976	411 990	440 560	35,1%	6,9%
- Caisse	44 678	52 410	59 649	17,3%	13,8%
- Comptes ordinaires débiteurs	188 446	260 253	254 124	38,1%	-2,4%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	16 410	23 886	40 439	45,6%	69,3%
- Comptes de prêts	53 773	72 826	84 937	35,4%	16,6%
- Valeurs non imputées	0	0	0	-	-
- Créances rattachées	1 120	962	911	-14,1%	-5,3%
- Créances en souffrance	549	1 653	500	201,1%	-69,8%
<i>(provisions)</i>	7 533	3 053	8 120	-59,5%	166,0%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	727 526	817 379	942 177	12,4%	15,3%
- Portefeuille d'effets commerciaux	45 868	50 772	56 858	10,7%	12,0%
<i>. Crédits de campagne</i>	0	0	724	-	-
<i>. Crédits ordinaires</i>	45 868	50 772	56 134	10,7%	10,6%
- Autres crédits à court terme	266 861	308 451	349 955	15,6%	13,5%
<i>. Crédits de campagne</i>	24	2 921	9 173	12070,8%	214,0%
<i>. Crédits ordinaires</i>	266 837	305 530	340 782	14,5%	11,5%
- Comptes ordinaires débiteurs	116 423	109 047	127 485	-6,3%	16,9%
- Crédits à moyen terme	192 247	216 138	272 434	12,4%	26,0%
- Crédits à long terme	24 252	25 002	41 340	3,1%	65,3%
- Affacturage	0	0	0	-	-
- Valeurs non imputées	4 479	4 370	3 819	-2,4%	-12,6%
- Créances rattachées	7 702	8 874	10 414	15,2%	17,4%
- Créances en souffrance	69 694	94 725	79 872	35,9%	-15,7%
<i>. Impayées ou immobilisées</i>	25 822	46 275	39 607	79,2%	-14,4%
<i>(provisions)</i>	511	1 699	1 702	232,5%	0,2%
<i>. Douteuses ou litigieuses</i>	43 872	48 450	40 010	10,4%	-17,4%
<i>(provisions)</i>	127 896	128 235	139 699	0,3%	8,9%
<i>. Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	0	0	255	-	-
<i>(provisions)</i>	538	21 251	22 734	3850,0%	7,0%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	90 135	176 414	287 980	95,7%	63,2%
- Titres de placement	52 151	127 881	244 855	145,2%	91,5%
- Comptes de stocks	145	48	42	-66,9%	-12,5%
- Débiteurs divers	13 576	13 148	15 525	-3,2%	18,1%
- Créances rattachées	1 424	2 071	3 284	45,4%	58,6%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	8 327	7 147	7 414	-14,2%	3,7%
- Valeurs à rejeter	539	11	1 889	-98,0%	17072,7%
- Comptes d'ordre & divers	13 973	26 108	14 971	86,8%	-42,7%
VALEURS IMMOBILISEES	158 972	157 682	182 706	-0,8%	15,9%
- Immobilisations financières	60 114	50 843	65 610	-15,4%	29,0%
- Dépôts & cautionnements	836	878	864	5,0%	-1,6%
- Immobilisations en cours	3 580	3 149	5 161	-12,0%	63,9%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	556	529	311	-4,9%	-41,2%
- Immobilisations d'exploitation	41 140	43 799	45 836	6,5%	4,7%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	3 870	3 302	3 401	-14,7%	3,0%
- Immobilisations hors-exploitation	47 787	53 827	61 954	12,6%	15,1%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	3 200	3 139	808	-1,9%	-74,3%
- Créances rattachées	2 216	1 841	2 274	-16,9%	23,5%
- Créances en souffrance	99	206	199	108,1%	-3,4%
<i>(provisions)</i>	0	16	-88	-	-650,0%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	4 408	9 213	0	109,0%	-100,0%
- Actionnaires, capital non appelé	4 235	2 235	0	-47,2%	-100,0%
- Actionnaires, capital appelé non versé	173	6 978	0	3933,5%	-100,0%
TOTAL DE L'ACTIF	1 286 017	1 572 678	1 853 423	22,3%	17,9%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	192 418	207 254	262 184	7,7%	26,5%
- Comptes ordinaires créditeurs	48 897	74 557	90 289	52,5%	21,1%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	38 184	32 465	36 822	-15,0%	13,4%
- Comptes d'emprunts	100 765	96 154	130 952	-4,6%	36,2%
- Autres sommes dues	2 949	2 003	2 680	-32,1%	33,8%
- Dettes rattachées	1 623	2 075	1 441	27,8%	-30,6%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	944 161	1 161 297	1 338 761	23,0%	15,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	550 650	676 021	769 095	22,8%	13,8%
- Dépôts à terme reçus	124 424	197 788	247 552	59,0%	25,2%
- Comptes d'épargne à régime spécial	181 302	195 245	225 035	7,7%	15,3%
- Dépôts de garantie reçus	44 193	55 932	55 304	26,6%	-1,1%
- Autres dépôts	604	535	948	-11,4%	77,2%
- Bons de caisse	0	0	0	-	-
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	15 992	14 828	16 013	-7,3%	8,0%
- Autres sommes dues	24 320	17 153	19 893	-29,5%	16,0%
- Dettes rattachées	2 676	3 795	4 921	41,8%	29,7%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	34 846	57 075	41 898	63,8%	-26,6%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	2 098	3 932	2 866	87,4%	-27,1%
- Créiteurs divers	15 933	16 355	12 921	2,6%	-21,0%
- Dettes rattachées	261	311	82	19,2%	-73,6%
- Comptes d'ordre & divers	16 554	36 477	26 029	120,4%	-28,6%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	0	0	567	-	-
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	0	0	452	-	-
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	115	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	114 592	147 052	210 013	28,3%	42,8%
- Subventions d'investissement	142	15 095	14 298	10530,3%	-5,3%
- Fonds affectés	11 281	11 679	10 578	3,5%	-9,4%
- Provisions pour risques & charges	7 690	8 972	9 778	16,7%	9,0%
- Provisions réglementées	0	0	17	-	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	1 238	1 101	1 101	-11,1%	-
- Titres et emprunts subordonnés	900	0	0	-100,0%	-
- Dettes rattachées	86	12	11	-86,0%	-8,3%
- Fonds pour risques bancaires généraux	4 736	5 236	4 520	10,6%	-13,7%
- Primes liées au capital	2 019	3 143	4 412	55,7%	40,4%
- Réserves	26 941	23 170	26 236	-14,0%	13,2%
- Ecart de réévaluation	4 690	4 690	5 766	-	22,9%
- Capital	68 155	87 231	101 745	28,0%	16,6%
- Dotations	300	1 000	0	233,3%	-100,0%
- Report à nouveau	-24 242	-23 071	5 280	-4,8%	-122,9%
- Résultat de l'exercice	10 656	8 794	26 271	-17,5%	198,7%
TOTAL DU PASSIF	1 286 017	1 572 678	1 853 423	22,3%	17,9%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	92 002	48 079	91 548	-47,7%	90,4%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	161 271	180 462	218 192	11,9%	20,9%
AUTRES ENGAGEMENTS	3 390	3 390	3 390	-	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	1 729	946	763	-45,3%	-19,3%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	977 608	1 152 389	1 413 732	17,9%	22,7%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	731 450	818 997	940 184	12,0%	14,8%
a) Crédits à court terme	441 958	479 787	545 531	8,6%	13,7%
<i>dont Crédits de campagne</i>	24	2 921	9 897	12070,8%	238,8%
b) Crédits à moyen terme	192 247	216 138	272 434	12,4%	26,0%
c) Crédits à long terme	24 252	25 002	41 340	3,1%	65,3%
d) Opérations de crédit-bail	3 200	3 139	808	-1,9%	-74,3%
e) Crédits en souffrance	69 793	94 931	80 071	36,0%	-15,7%
impayés & immobilisés	25 921	46 405	39 660	79,0%	-14,5%
<i>provisions</i>	511	1 703	1 702	233,3%	-0,1%
douteux & litigieux	43 872	48 526	40 411	10,6%	-16,7%
<i>provisions</i>	128 434	149 498	162 345	16,4%	8,6%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	246 158	333 392	473 548	35,4%	42,0%
a) Titres de placement	52 151	127 881	244 855	145,2%	91,5%
b) Immobilisations financières	60 114	50 843	65 610	-15,4%	29,0%
c) Autres immobilisations	93 343	101 653	113 815	8,9%	12,0%
d) Divers	40 550	53 015	49 268	30,7%	-7,1%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	1 090 814	1 358 286	1 592 680	24,5%	17,3%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	943 583	1 161 434	1 336 706	23,1%	15,1%
a) A vue	574 970	693 174	788 988	20,6%	13,8%
b) A terme	368 613	468 260	547 718	27,0%	17,0%
dépôts à terme et bons de caisse	124 424	197 788	247 552	59,0%	25,2%
comptes d'épargne à régime spécial	181 302	195 245	225 035	7,7%	15,3%
autres	62 887	75 227	75 131	19,6%	-0,1%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	91 984	114 530	177 854	24,5%	55,3%
a) Capital, dotations & réserves	73 733	81 965	146 094	11,2%	78,2%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	1 837	2 529	3 948	37,7%	56,1%
b) Autres	18 251	32 565	31 760	78,4%	-2,5%
3. AUTRES RESSOURCES	55 247	82 322	78 120	49,0%	-5,1%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	113 206	205 897	178 948	81,9%	-13,1%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-113 206	-205 897	-178 948	81,9%	-13,1%
1. DISPONIBILITES	-44 823	-52 458	-59 691	17,0%	13,8%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-68 383	-153 439	-119 257	124,4%	-22,3%
emplois	-259 178	-358 618	-380 000	38,4%	6,0%
<i>dont hors UMOA</i>	-45 398	-56 279	-85 623	24,0%	52,1%
<i>dont emplois en souffrance</i>	549	1 653	500	201,1%	-69,8%
ressources	190 795	205 179	260 743	7,5%	27,1%
<i>dont hors UMOA</i>	18 195	22 768	29 359	25,1%	28,9%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
		0,0	(*)	2008-2009	2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	118 135	133 636	155 607	13,1%	16,4%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	5 906	4 954	4 445	-16,1%	-10,3%
+Produits sur opérations avec la clientèle	83 241	96 982	105 596	16,5%	8,9%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	4 432	5 349	17 088	20,7%	219,5%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	1 928	2 282	911	18,4%	-60,1%
+Produits sur opérations de change	14 732	13 992	16 323	-5,0%	16,7%
+Produits sur opérations de hors-bilan	7 480	8 802	9 671	17,7%	9,9%
+Produits sur prestations de services financiers	598	1 006	1 014	68,2%	0,8%
+Autres produits d'exploitation bancaire	66	401	643	507,6%	60,3%
- Intérêts sur Opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	-	-
- Intérêts sur Opérations avec la clientèle en souffrance	248	132	84	-46,8%	-36,4%
2. CHARGES BANCAIRES	29 284	31 119	35 171	6,3%	13,0%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	6 768	6 876	5 537	1,6%	-19,5%
-Charges sur opérations avec la clientèle	12 828	16 365	21 019	27,6%	28,4%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	318	267	395	-16,0%	47,9%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	1 447	1 826	835	26,2%	-54,3%
-Charges sur opérations de change	7 371	4 946	6 374	-32,9%	28,9%
-Charges sur opérations de hors-bilan	138	247	286	79,0%	15,8%
-Charges sur prestations de services financiers	381	556	662	45,9%	19,1%
-Autres charges d'exploitation bancaire	33	36	63	9,1%	75,0%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	88 851	102 517	120 436	15,4%	17,5%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	4 907	4 474	3 648	-8,8%	-18,5%
+Produits sur immobilisations financières	1 682	2 768	1 303	64,6%	-52,9%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	3 225	1 706	2 345	-47,1%	37,5%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	0	0	0	-	-
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	93 758	106 991	124 084	14,1%	16,0%
6. FRAIS GENERAUX	57 401	65 420	71 759	14,0%	9,7%
-Frais de personnel	25 329	29 851	31 302	17,9%	4,9%
-Impôts, taxes et versements assimilés	1 964	2 064	2 627	5,1%	27,3%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	30 108	33 505	37 830	11,3%	12,9%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	10 026	12 389	11 451	23,6%	-7,6%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	10 079	12 523	11 453	24,2%	-8,5%
+Reprises d'amortissements et Provisions sur immobilisations	53	134	2	152,8%	-98,5%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	26 331	29 182	40 874	10,8%	40,1%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	7 731	11 137	9 733	44,1%	-12,6%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	24 510	35 124	32 348	43,3%	-7,9%
+Reprises de provisions	16 779	23 987	22 615	43,0%	-5,7%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	248	132	84	-46,8%	-36,4%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	18 848	18 177	31 225	-3,6%	71,8%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-1 233	-1 838	2 293	49,1%	-224,8%
+Subventions d'exploitation	550	916	27	66,5%	-97,1%
+Récupérations sur créances amorties	87	83	117	-4,6%	41,0%
+Produits exceptionnels	1 440	640	2 972	-55,6%	364,4%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	0	500	-	-
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	0	12	11	-	-8,3%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	504	500	0	-0,8%	-100,0%
-Charges exceptionnelles	2 806	2 965	1 312	5,7%	-55,8%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-1 667	-928	62	-44,3%	-106,7%
+Profits sur exercices antérieurs	1 227	1 607	2 538	31,0%	57,9%
-Pertes sur exercices antérieurs	2 894	2 535	2 476	-12,4%	-2,3%
14. IMPOT SUR LE BENEFICE	5 292	6 617	7 309	25,0%	10,5%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	10 656	8 794	26 271	-17,5%	198,7%
+Bénéfices	12 738	17 167	27 539	34,8%	60,4%
-Pertes	-2 082	-8 373	-1 268	302,2%	-84,9%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	23,1%	25,4%	22,1%	2,3	-3,3
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	9,5%	11,6%	8,5%	2,1	-3,1
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	64,9%	61,4%	67,2%	-3,5	5,8
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	4,2%	3,7%	3,1%	-0,5	-0,6
COUT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	1,5%	1,6%	1,7%	0,1	0,1
COUT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	1,9%	1,9%	1,9%	0,0	0,0
COUT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	2,5%	2,3%	2,3%	-0,2	0,0
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,7%	1,9%	1,3%	-0,8	-0,6
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	12,1%	12,5%	12,6%	0,4	0,1
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	9,8%	9,8%	9,4%	0,0	-0,4
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	7,9%	7,9%	7,5%	0,0	-0,4
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	75,9%	76,0%	69,1%	0,1	-6,9
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	29,1%	38,0%	23,8%	8,9	-14,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	12,0%	8,6%	21,8%	-3,4	13,2
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	10,4%	6,8%	13,1%	-3,6	6,3
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	23,0	24,1	26,5	4,8%	10,0%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	10,5	10,8	15,1	2,9%	39,8%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	60,3%	72,7%	112,7%	12,4	40,0

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.
Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	68 155	87 231	101 745	28,0%	16,6%
REPARTITION DU CAPITAL	68 155	87 231	101 745	28,0%	16,6%
Nationaux	60 405	27 740	44 090	-54,1%	58,9%
Etat	18 712	13 435	23 941	-28,2%	78,2%
Privés	41 693	14 305	20 149	-65,7%	40,9%
Non-nationaux	7 750	59 491	57 655	667,6%	-3,1%
dont UMOA	4 854	11 234	2 736	131,4%	-75,6%
TOTAL DU BILAN	1 286 017	1 572 678	1 853 423	22,3%	17,9%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	218	252	291	15,6%	15,5%
Périodiques	1	3	2	200,0%	-33,3%
Permanents	217	249	289	14,7%	16,1%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	205	ND	-
EFFECTIFS	2 499	2 709	2 711	8,4%	0,1%
Employés	1 495	1 498	1 382	0,2%	-7,7%
dont Etrangers	2	13	14	550,0%	7,7%
Cadres	1 004	1 211	1 329	20,6%	9,7%
dont Etrangers	13	23	25	76,9%	8,7%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	671 824	663 929	822 924	-1,2%	23,9%
Personnes physiques	592 373	594 784	732 323	0,4%	23,1%
dont Etrangers	36 636	12 410	25 677	-66,1%	106,9%
Personnes morales	79 451	69 145	90 601	-13,0%	31,0%
dont Etrangers	834	2 290	788	174,6%	-65,6%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	7,06%	8,87%	7,90%	1,81	-0,97
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	17	16	15	-1	-1
A - Par type					
Banques	13	13	13	0	0
Etablissements Financiers	4	3	3	-1	0
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	9	9	9	0	0
Banques spécialisées	4	4	4	0	0
Etablissements Financiers	4	3	3	-1	0
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	5	6	6	1	0
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	2	4	5	2	1
Petits (Actifs < 50 milliards)	10	6	4	-4	-2

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.6 : NIGER

II.6.1. - Liste des établissements de crédit

II.6.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

ETABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES AU 31 DECEMBRE 2010

Annexe II.6.1

NIGER

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)		TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					NATIONAL ETAT	NON- NATIONAUX						
BANQUES (10)				50 935	4 031	11 225	713 529	77	232 491	365	695	1 060
H 0064 B	- Société Nigérienne de Banque	SONIBANK	11/09/90	5 000	1 355	1 695	135 698	8	39 335	106	64	170
H 0040 A	- Banque Internationale pour l'Afrique au Niger	BIA-NIGER	13/01/93	7 000	0	3 448	125 562	8	35 515	40	171	211
H 0038 Y	- Bank Of Africa	BOA	22/04/94	5 000	0	708	139 328	16	42 698	20	136	156
H 0095 K	- Ecobank	ECOBANK	14/01/99	5 100	0	1	115 580	11	56 550	94	53	147
H 0136 E	- Banque Atlantique - Niger	BA-NIGER	07/10/05	6 500	0	2 990	111 195	13	23 537	20	90	110
H 0057 T	- Banque Commerciale du Niger	BCN	19/09/88	9 950	1 492	0	14 551	1	8 845	18	30	48
H 0110 B	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'investissement et le Commerce-Niger	BSIC-NIGER	25/07/03	7 255	0	0	44 192	11	5 878	40	79	119
H 0124 R	- Banque Régionale de Solidarité du Niger	BRS-NIGER	04/11/05	2 000	0	2 000	14 656	7	16 345	10	27	37
H 0081 V	- Banque Islamique du Niger pour le Commerce et l'Investissement	BINCI	03/06/97	1 410	4	0	12 043	1	3 139	15	28	43
H 0050 L	- Crédit du Niger	CDN	17/12/57	1 720	1 180	383	724	1	649	2	17	19
	ETABLISSEMENT FINANCIER (1)			1 315	0	1 315	3 781	1	0	8	5	13
H 0129 X	- Société Sahélienne d'Investissement	SAHFI	14/06/05	1 315	0	1 315	3 781	1	0	8	5	13
	TOTAL ETABLISSEMENTS (11)			52 250	4 031	12 540	717 310	78	232 491	373	700	1 073

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	109 004	113 187	175 918	3,8%	55,4%
- Caisse	17 285	15 102	22 066	-12,6%	46,1%
- Comptes ordinaires débiteurs	53 386	75 903	117 130	42,2%	54,3%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	17 603	13 004	23 096	-26,1%	77,6%
- Comptes de prêts	18 059	8 848	11 644	-51,0%	31,6%
- Valeurs non imputées	0	0	1 504	-	-
- Créances rattachées	386	121	472	-68,7%	290,1%
- Créances en souffrance	2 285	209	6	-90,9%	-97,1%
(provisions)	0	200	200	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	265 092	319 063	393 487	20,4%	23,3%
- Portefeuille d'effets commerciaux	16 903	22 860	18 691	35,2%	-18,2%
. <i>Crédits de campagne</i>	0	18	0	-	-100,0%
. <i>Crédits ordinaires</i>	16 903	22 842	18 691	35,1%	-18,2%
- Autres crédits à court terme	49 617	69 520	95 125	40,1%	36,8%
. <i>Crédits de campagne</i>	741	601	2 039	-18,9%	239,3%
. <i>Crédits ordinaires</i>	48 876	68 919	93 086	41,0%	35,1%
- Comptes ordinaires débiteurs	67 117	56 997	75 490	-15,1%	32,4%
- Crédits à moyen terme	96 097	129 584	156 754	34,8%	21,0%
- Crédits à long terme	16 231	13 246	11 419	-18,4%	-13,8%
- Affacturage	0	60	0	-	-100,0%
- Valeurs non imputées	644	1 199	689	86,2%	-42,5%
- Créances rattachées	1 759	2 655	3 031	50,9%	14,2%
- Créances en souffrance	16 724	22 942	32 288	37,2%	40,7%
. <i>Impayées ou immobilisées</i>	9 663	15 073	15 202	56,0%	0,9%
(provisions)	2 327	8 076	4 483	247,1%	-44,5%
. <i>Douteuses ou litigieuses</i>	7 047	7 857	17 015	11,5%	116,6%
(provisions)	28 585	22 281	30 062	-22,1%	34,9%
. <i>Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	14	12	71	-14,3%	491,7%
(provisions)	59	0	199	-100,0%	-
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	37 259	43 873	106 229	17,8%	142,1%
- Titres de placement	23 423	21 989	90 776	-6,1%	312,8%
- Comptes de stocks	5	48	82	860,0%	70,8%
- Débiteurs divers	5 293	7 896	5 471	49,2%	-30,7%
- Créances rattachées	86	165	761	91,9%	361,2%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	3 029	4 864	612	60,6%	-87,4%
- Valeurs à rejeter	128	183	195	43,0%	6,6%
- Comptes d'ordre & divers	5 295	8 728	8 332	64,8%	-4,5%
VALEURS IMMOBILISEES	26 547	36 226	41 676	36,5%	15,0%
- Immobilisations financières	9 410	17 872	20 916	89,9%	17,0%
- Dépôts & cautionnements	247	263	545	6,5%	107,2%
- Immobilisations en cours	1 589	1 260	2 004	-20,7%	59,0%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	43	98	266	127,9%	171,4%
- Immobilisations d'exploitation	14 795	15 737	16 943	6,4%	7,7%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	717	377	706	-47,4%	87,3%
- Immobilisations hors-exploitation	403	943	1 223	134,0%	29,7%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	152	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	0	0	0	-	-
- Créances rattachées	103	151	45	46,6%	-70,2%
- Créances en souffrance	0	0	0	-	-
(provisions)	6	0	0	-	-
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	501	0	0	-100,0%	-
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	501	0	0	-100,0%	-
TOTAL DE L'ACTIF	438 403	512 349	717 310	16,9%	40,0%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	68 977	96 999	146 946	40,6%	51,5%
- Comptes ordinaires créditeurs	20 759	20 053	45 867	-3,4%	128,7%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	3 455	6 950	12 991	101,2%	86,9%
- Comptes d'emprunts	43 766	68 435	86 999	56,4%	27,1%
- Autres sommes dues	0	582	132	-	-77,3%
- Dettes rattachées	997	979	957	-1,8%	-2,2%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	311 699	343 150	463 244	10,1%	35,0%
- Comptes ordinaires créditeurs	188 948	210 371	280 013	11,3%	33,1%
- Dépôts à terme reçus	46 134	53 937	85 007	16,9%	57,6%
- Comptes d'épargne à régime spécial	44 203	50 949	63 039	15,3%	23,7%
- Dépôts de garantie reçus	25 282	17 384	20 657	-31,2%	18,8%
- Autres dépôts	1 378	1 060	3 451	-23,1%	225,6%
- Bons de caisse	944	969	1 043	2,6%	7,6%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	0	0	0	-	-
- Autres sommes dues	2 844	5 712	6 697	100,8%	17,2%
- Dettes rattachées	1 966	2 768	3 337	40,8%	20,6%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	14 449	18 611	23 674	28,8%	27,2%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	0	2 500	2 485	-	-0,6%
- Crédeurs divers	6 665	6 220	6 662	-6,7%	7,1%
- Dettes rattachées	0	86	2 566	-	2883,7%
- Comptes d'ordre & divers	7 784	9 805	11 961	26,0%	22,0%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	14	14	3	-	-78,6%
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	14	14	3	-	-78,6%
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	43 264	53 575	83 443	23,8%	55,7%
- Subventions d'investissement	33	19	14	-42,4%	-26,3%
- Fonds affectés	2 057	2 057	2 037	-	-1,0%
- Provisions pour risques & charges	2 787	3 095	4 075	11,1%	31,7%
- Provisions réglementées	0	0	0	-	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	0	400	400	-	-
- Titres et emprunts subordonnés	1 500	1 227	636	-18,2%	-48,2%
- Dettes rattachées	0	0	0	-	-
- Fonds pour risques bancaires généraux	2 395	2 534	2 775	5,8%	9,5%
- Primes liées au capital	266	1 774	3 013	566,9%	69,8%
- Réserves	11 496	12 654	14 211	10,1%	12,3%
- Ecart de réévaluation	152	858	148	464,5%	-82,8%
- Capital	30 480	38 925	52 250	27,7%	34,2%
- Dotations	0	-1 243	0	-	-100,0%
- Report à nouveau	-7 791	-11 811	-12 692	51,6%	7,5%
- Résultat de l'exercice	-111	3 086	16 576	-2880,2%	437,1%
TOTAL DU PASSIF	438 403	512 349	717 310	16,9%	40,0%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	20 160	10 337	20 565	-48,7%	98,9%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	71 505	110 503	90 118	54,5%	-18,4%
AUTRES ENGAGEMENTS	0	0	0	-	-
ENGAGEMENTS DOUTEUX	747	756	582	1,2%	-23,0%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	329 279	399 235	541 786	21,2%	35,7%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	266 362	321 272	391 068	20,6%	21,7%
a) Crédits à court terme	137 310	155 500	190 607	13,2%	22,6%
<i>dont Crédits de campagne</i>	741	619	2 039	-16,5%	229,4%
b) Crédits à moyen terme	96 097	129 584	156 754	34,8%	21,0%
c) Crédits à long terme	16 231	13 246	11 419	-18,4%	-13,8%
d) Opérations de crédit-bail	0	0	0	-	-
e) Crédits en souffrance	16 724	22 942	32 288	37,2%	40,7%
impayés & immobilisés	9 663	15 073	15 202	56,0%	0,9%
<i>provisions</i>	2 327	8 076	4 483	247,1%	-44,5%
douteux & litigieux	7 061	7 869	17 086	11,4%	117,1%
<i>provisions</i>	28 650	22 281	30 261	-22,2%	35,8%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	62 917	77 963	150 718	23,9%	93,3%
a) Titres de placement	23 423	21 989	90 776	-6,1%	312,8%
b) Immobilisations financières	9 410	17 872	20 916	89,9%	17,0%
c) Autres immobilisations	17 034	18 203	20 715	6,9%	13,8%
d) Divers	13 050	19 899	18 311	52,5%	-8,0%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	369 922	416 329	571 321	12,5%	37,2%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	309 733	342 882	462 392	10,7%	34,9%
a) A vue	191 792	216 083	286 710	12,7%	32,7%
b) A terme	117 941	126 799	175 682	7,5%	38,6%
dépôts à terme et bons de caisse	47 078	54 906	86 050	16,6%	56,7%
comptes d'épargne à régime spécial	44 203	50 949	63 039	15,3%	23,7%
autres	26 660	20 944	26 593	-21,4%	27,0%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	35 596	45 966	69 155	29,1%	50,4%
a) Capital, dotations & réserves	31 854	41 405	65 920	30,0%	59,2%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	772	796	1 803	3,1%	126,5%
b) Autres	3 742	4 561	3 235	21,9%	-29,1%
3. AUTRES RESSOURCES	24 593	27 481	39 774	11,7%	44,7%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	40 643	17 094	29 535	-57,9%	72,8%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-40 643	-17 094	-29 535	-57,9%	72,8%
1. DISPONIBILITES	-17 290	-15 150	-22 144	-12,4%	46,2%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-23 353	-1 944	-7 391	-91,7%	280,2%
emplois	-91 333	-97 964	-153 380	7,3%	56,6%
<i>dont hors UMOA</i>	-23 211	-12 864	-37 624	-44,6%	192,5%
<i>dont emplois en souffrance</i>	2 285	209	6	-90,9%	-97,1%
ressources	67 980	96 020	145 989	41,2%	52,0%
<i>dont hors UMOA</i>	16 414	25 941	36 031	58,0%	38,9%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	46 271	54 366	63 909	17,5%	17,6%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 806	1 569	2 379	-13,1%	51,6%
+Produits sur opérations avec la clientèle	33 283	41 013	46 708	23,2%	13,9%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	1 485	1 801	4 178	21,3%	132,0%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0	-	-
+Produits sur opérations de change	7 988	7 800	8 820	-2,4%	13,1%
+Produits sur opérations de hors-bilan	1 882	2 081	1 901	10,6%	-8,6%
+Produits sur prestations de services financiers	150	305	286	103,3%	-6,2%
+Autres produits d'exploitation bancaire	3	3	4	-	33,3%
- Intérêts sur Opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	-	-
- Intérêts sur Opérations avec la clientèle en souffrance	326	206	367	-36,8%	78,2%
2. CHARGES BANCAIRES	11 258	12 152	16 212	7,9%	33,4%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 442	4 325	5 567	25,7%	28,7%
-Charges sur opérations avec la clientèle	3 806	4 617	7 023	21,3%	52,1%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	22	91	495	313,6%	444,0%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	0	5	0	-	-100,0%
-Charges sur opérations de change	3 353	2 295	2 436	-31,6%	6,1%
-Charges sur opérations de hors-bilan	473	480	463	1,5%	-3,5%
-Charges sur prestations de services financiers	55	237	139	330,9%	-41,4%
-Autres charges d'exploitation bancaire	107	102	89	-4,7%	-12,7%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	35 013	42 214	47 697	20,6%	13,0%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	810	1 077	729	33,0%	-32,3%
+Produits sur immobilisations financières	199	301	436	51,3%	44,9%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	883	776	621	-12,1%	-20,0%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	272	0	328	-100,0%	-
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	35 823	43 291	48 426	20,8%	11,9%
6. FRAIS GENERAUX	19 392	21 830	25 896	12,6%	18,6%
-Frais de personnel	7 237	7 955	9 835	9,9%	23,6%
-Impôts, taxes et versements assimilés	932	1 047	1 103	12,3%	5,3%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	11 223	12 828	14 958	14,3%	16,6%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	3 099	3 104	2 812	0,2%	-9,4%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	3 104	3 190	2 812	2,8%	-11,8%
+Reprises d'amortissements et Provisions sur immobilisations	5	86	0	1620,0%	-100,0%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	13 332	18 357	19 718	37,7%	7,4%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	11 502	8 531	-424	-25,8%	-105,0%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	17 741	18 525	4 367	4,4%	-76,4%
+Reprises de provisions	6 239	9 994	4 791	60,2%	-52,1%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	326	206	367	-36,8%	78,2%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	2 156	10 032	20 509	365,3%	104,4%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	755	-709	-454	-193,9%	-36,0%
+Subventions d'exploitation	6	5	0	-16,7%	-100,0%
+Récupérations sur créances amorties	101	152	100	50,5%	-34,2%
+Produits exceptionnels	1 235	154	168	-87,5%	9,1%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	176	23	56	-86,9%	143,5%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	18	235	131	1205,6%	-44,3%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	539	191	220	-64,6%	15,2%
-Charges exceptionnelles	206	617	427	199,5%	-30,8%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-223	-3 233	-237	1349,8%	-92,7%
+Profits sur exercices antérieurs	477	848	565	77,8%	-33,4%
-Pertes sur exercices antérieurs	700	4 081	802	483,0%	-80,3%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	2 609	3 004	3 242	15,1%	7,9%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	79	3 086	16 576	3806,3%	437,1%
+Bénéfices	5 495	6 932	16 767	26,2%	141,9%
-Pertes	-5 416	-3 846	-191	-29,0%	-95,0%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	16,0%	15,2%	15,7%	-0,8	0,5
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	6,3%	7,1%	8,3%	0,8	1,2
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	64,9%	57,0%	51,8%	-7,9	-5,2
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	5,4%	4,4%	6,2%	-1,0	1,8
COÛT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	1,3%	1,4%	1,8%	0,1	0,4
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,1%	2,1%	2,6%	0,0	0,5
COÛT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	2,9%	2,6%	3,1%	-0,3	0,5
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	1,9%	1,6%	2,3%	-0,3	0,7
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle/Encours des crédits à la clientèle</i>	13,7%	12,8%	13,9%	-0,9	1,1
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	10,4%	10,2%	11,2%	-0,2	1,0
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	8,3%	8,1%	8,6%	-0,2	0,5
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	64,3%	59,3%	60,2%	-5,0	0,9
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	84,2%	46,0%	-2,1%	-38,2	-48,1
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	0,2%	7,3%	34,8%	7,1	27,5
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	0,2%	6,1%	20,9%	5,9	14,8
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	22,4	27,9	24,1	24,6%	-13,6%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	15,4	23,4	18,4	51,9%	-21,4%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	-	-	-	-	-

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.

Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	30 480	38 925	52 250	27,7%	34,2%
REPARTITION DU CAPITAL	30 480	38 925	52 250	27,7%	34,2%
Nationaux	23 227	10 071	16 571	-56,6%	64,5%
<i>Etat</i>	8 292	5 368	4 037	-35,3%	-24,9%
<i>Privés</i>	14 935	4 703	12 540	-68,5%	166,6%
Non-nationaux	7 253	28 854	35 679	297,8%	23,7%
<i>dont UMOA</i>	5 644	18 891	4 857	234,7%	-74,3%
TOTAL DU BILAN	438 403	512 349	717 310	16,9%	40,0%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	63	65	78	3,2%	20,0%
Périodiques	0	0	0	-	-
Permanents	63	65	78	3,2%	20,0%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	48	ND	-
EFFECTIFS	867	783	1 073	-9,7%	37,0%
Employés	534	472	700	-11,6%	48,3%
<i>dont Etrangers</i>	0	0	3	-	-
Cadres	333	311	373	-6,6%	19,9%
<i>dont Etrangers</i>	13	11	19	-15,4%	72,7%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	166 402	187 370	232 491	12,6%	24,1%
Personnes physiques	144 665	164 643	196 190	13,8%	19,2%
<i>dont Etrangers</i>	2 639	2 740	5 020	3,8%	83,2%
Personnes morales	21 737	22 727	36 301	4,6%	59,7%
<i>dont Etrangers</i>	1 179	1 363	2 698	15,6%	97,9%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	7,28%	7,63%	6,05%	0,35	-1,58
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	11	11	11	0	0
A - Par type					
Banques	10	10	10	0	0
Etablissements Financiers	1	1	1	0	0
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	8	8	8	0	0
Banques spécialisées	2	2	2	0	0
Etablissements Financiers	1	1	1	0	0
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	0	3	5	3	2
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	4	1	0	-3	-1
Petits (Actifs < 50 milliards)	7	7	6	0	-1

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.7 : SENEGAL

II.7.1. - Liste des établissements de crédit

II.7.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (a)	REPARTITION DU CAPITAL (a)			TOTAL BILAN (*) (a)	RESEAUX (*)	NOMBRE DE COMPTES	CADRES	EFFECTIFS EMPLOYES	TOTAL
					ETAT	NATIONAL PRIVES	NON- NATIONAL						
	BANQUES (19)			156 592	8 353	34 379	113 860	3 019 576	304	853 859	1 009	2 965	3 974
K 0011 B	- Société Générale de Banques au Sénégal	SGBS	12/03/1965	10 000	0	3 513	6 487	581 434	53	154 039	188	534	722
K 0012 C	- Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale, Groupe Attijawata Bank	CBAO, Groupe Attijawata Bank	30/07/65	11 450	897	960	9 593	650 220	78	221 416	124	920	1 044
K 0010 A	- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	BICIS	12/03/1965	10 000	2 490	2 060	5 450	278 627	29	90 233	103	384	487
K 0039 G	- Banque de l'Habitat du Sénégal	BHS	12/12/1979	5 000	1 200	2 900	900	239 974	8	96 961	53	114	167
K 0094 R	- Ecobank-Sénégal	ECOBANK	19/02/99	10 463	0	2 041	8 422	313 835	35	77 954	184	118	302
K 0060 E	- Crédit Du Sénégal	CDS	14/06/1989	5 000	0	250	4 750	135 906	8	15 204	42	108	150
K 0048 R	- Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal	CNCAS	14/06/1984	5 500	1 408	3 542	550	149 519	20	112 139	51	203	254
K 0100 Y	- Bank Of Africa Sénégal	BOA-SENEGAL	19/09/01	5 000	0	1 200	3 800	118 658	19	26 548	19	88	107
K 0141 S	- Citibank - Sénégal	CITIBANK	15/05/06	22 549	0	0	22 549	93 973	1	750	33	4	37
K 0079 A	- Banque Islamique du Sénégal	BIS	20/07/1982	10 000	600	1 623	7 777	101 603	6	5 571	15	62	77
K 0111 K	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'investissement et le Commerce-Sénégal	BSIC-SENEGAL	22/08/03	13 726	0	0	13 726	43 693	14	10 475	31	79	110
K 0144 W	- Banque Régionale de Marchés	BRM	13/10/06	5 000	508	3 280	1 212	101 338	1	281	19	19	38
K 0125 A	- Banque Régionale de Solidarité du Sénégal	BRS-SENEGAL	17/05/05	2 000	0	0	2 000	20 072	8	17 540	17	130	147
K 0117 R	- Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest	BIMAO	07/01/05	6 500	0	5 960	540	16 322	1	90	6	12	18
K 0137 N	- Banque Atlantique - Sénégal	BA-SENEGAL	28/10/05	11 000	0	2 000	9 000	80 479	13	14 537	41	45	86
K 0140 R	- International Commercial Bank - Sénégal	ICB-SENEGAL	20/10/05	7 404	0	0	7 404	33 195	2	2 635	11	23	34
K 0153 F	- United Bank for Africa	UBA	09/01/09	6 000	1 250	4 750	0	45 612	7	7 211	62	101	163
K 0156 J	- Crédit International	CI	14/01/09	10 000	0	300	9 700	15 116	1	275	10	21	31
K 0159 M	- Diamond Bank-Bénin, Succursale du Sénégal												

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	451 720	429 190	548 538	613 268	27,8%	11,8%
- Caisse	65 641	55 064	61 007	70 554	10,8%	15,6%
- Comptes ordinaires débiteurs	242 021	265 308	385 552	413 982	45,3%	7,4%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	83 542	60 663	54 377	49 922	-10,4%	-8,2%
- Comptes de prêts	59 594	42 948	43 946	75 472	2,3%	71,7%
- Valeurs non imputées	18	14	11	-21	-21,4%	-290,9%
- Créances rattachées	904	971	251	368	-74,2%	46,6%
- Créances en souffrance (provisions)	0	4 222	3 394	2 991	-19,6%	-11,9%
	0	0	0	0	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 281 783	1 510 160	1 572 686	1 728 761	4,1%	9,9%
- Portefeuille d'effets commerciaux	62 019	89 304	83 391	89 193	-6,6%	7,0%
. <i>Crédits de campagne</i>	500	0	0	0	-	-
. <i>Crédits ordinaires</i>	61 519	89 304	83 391	89 193	-6,6%	7,0%
- Autres crédits à court terme	276 332	320 899	322 482	370 663	0,5%	14,9%
. <i>Crédits de campagne</i>	9 272	6 926	10 167	19 323	46,8%	90,1%
. <i>Crédits ordinaires</i>	267 060	313 973	312 315	351 340	-0,5%	12,5%
- Comptes ordinaires débiteurs	239 180	279 611	276 695	313 982	-1,0%	13,5%
- Crédits à moyen terme	513 329	579 212	636 544	681 305	9,9%	7,0%
- Crédits à long terme	64 555	73 626	86 179	92 052	17,0%	6,8%
- Affacturage	0	1 171	1 347	3 821	15,0%	183,7%
- Valeurs non imputées	2 421	19 310	4 158	8 206	-78,5%	97,4%
- Créances rattachées	7 706	9 913	11 946	12 219	20,5%	2,3%
- Créances en souffrance	116 241	137 114	149 944	157 320	9,4%	4,9%
. <i>Impayées ou immobilisées</i>	54 260	84 619	89 989	95 956	6,3%	6,6%
(provisions)	4 546	1 013	13 113	12 311	1194,5%	-6,1%
. <i>Douteuses ou litigieuses</i>	61 941	52 419	59 730	60 933	13,9%	2,0%
(provisions)	127 007	152 637	163 108	170 642	6,9%	4,6%
. <i>Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	40	76	225	437	196,1%	91,6%
(provisions)	413	93	152	8	63,4%	-94,7%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	393 941	374 540	420 989	537 861	12,4%	27,8%
- Titres de placement	307 943	289 781	347 234	451 808	19,8%	30,1%
- Comptes de stocks	195	147	223	460	51,7%	106,3%
- Débiteurs divers	11 625	6 426	9 402	12 984	46,3%	38,1%
- Créances rattachées	6 588	5 911	6 040	6 236	2,2%	3,2%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	38 196	21 946	28 957	23 677	31,9%	-18,2%
- Valeurs à rejeter	644	861	1 263	1 987	46,7%	57,3%
- Comptes d'ordre & divers	28 750	49 468	27 870	40 709	-43,7%	46,1%
VALEURS IMMOBILISEES	127 788	136 561	142 512	141 814	4,4%	-0,5%
- Immobilisations financières	43 863	40 736	39 262	28 851	-3,6%	-26,5%
- Dépôts & cautionnements	1 115	1 222	2 211	2 605	80,9%	17,8%
- Immobilisations en cours	9 242	12 307	11 484	7 704	-6,7%	-32,9%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	194	578	282	87	-51,2%	-69,1%
- Immobilisations d'exploitation	56 544	58 549	68 230	77 849	16,5%	14,1%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	5 167	3 432	5 487	5 059	59,9%	-7,8%
- Immobilisations hors-exploitation	4 724	9 468	7 206	14 696	-23,9%	103,9%
. <i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	2	2	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	11 245	12 720	13 043	9 691	2,5%	-25,7%
- Créances rattachées	945	1 440	909	325	-36,9%	-64,2%
- Créances en souffrance	110	119	167	93	40,3%	-44,3%
(provisions)	723	729	953	428	30,7%	-55,1%
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	0	0	0	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	2 255 232	2 450 451	2 684 725	3 021 704	9,6%	12,6%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	239 161	319 836	238 211	240 967	-25,5%	1,2%
- Comptes ordinaires créditeurs	97 129	66 927	79 398	79 211	18,6%	-0,2%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	15 982	25 283	12 841	9 800	-49,2%	-23,7%
- Comptes d'emprunts	120 905	225 665	143 709	149 848	-36,3%	4,3%
- Autres sommes dues	3 706	598	708	949	18,4%	34,0%
- Dettes rattachées	1 439	1 363	1 555	1 159	14,1%	-25,5%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 661 147	1 726 020	2 013 002	2 281 101	16,6%	13,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	790 050	822 210	968 855	1 109 350	17,8%	14,5%
- Dépôts à terme reçus	372 252	379 206	487 455	512 194	28,5%	5,1%
- Comptes d'épargne à régime spécial	371 055	385 247	410 377	452 813	6,5%	10,3%
- Dépôts de garantie reçus	53 937	75 475	77 987	110 358	3,3%	41,5%
- Autres dépôts	7 829	6 155	8 000	13 436	30,0%	68,0%
- Bons de caisse	19 078	12 850	19 899	30 961	54,9%	55,6%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	12 691	17 185	14 077	9 900	-18,1%	-29,7%
- Autres sommes dues	24 379	17 311	17 182	31 922	-0,7%	85,8%
- Dettes rattachées	9 876	10 381	9 170	10 167	-11,7%	10,9%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	88 924	103 738	102 359	108 668	-1,3%	6,2%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	5 045	6 545	5 833	4 167	-10,9%	-28,6%
- Crédoeurs divers	27 193	30 450	31 557	32 980	3,6%	4,5%
- Dettes rattachées	119	119	166	127	39,5%	-23,5%
- Comptes d'ordre & divers	56 567	66 624	64 803	71 394	-2,7%	10,2%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	0	0	0	0	-	-
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	0	-	-
- Titres de participation	0	0	0	0	-	-
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	-	-
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	266 000	300 857	331 153	390 968	10,1%	18,1%
- Subventions d'investissement	0	0	330	251	-	-23,9%
- Fonds affectés	21 477	21 972	21 723	21 912	-1,1%	0,9%
- Provisions pour risques & charges	23 203	23 880	17 333	17 751	-27,4%	2,4%
- Provisions réglementées	3 319	3 319	319	319	-90,4%	-
- Comptes bloqués d'actionnaires	190	190	2 990	3 440	1473,7%	15,1%
- Titres et emprunts subordonnés	2 029	2 877	2 172	2 453	-24,5%	12,9%
- Dettes rattachées	13	76	10	29	-86,8%	190,0%
- Fonds pour risques bancaires généraux	1 399	3 404	3 254	3 230	-4,4%	-0,7%
- Primes liées au capital	1 473	11 741	11 993	14 879	2,1%	24,1%
- Réserves	112 062	123 319	128 529	141 022	4,2%	9,7%
- Ecart de réévaluation	147	110	73	37	-33,6%	-49,3%
- Capital	69 760	86 915	116 240	158 392	33,7%	36,3%
- Dotations	0	850	1 000	0	17,6%	-100,0%
- Report à nouveau	-4 538	-9 924	-11 910	-17 719	20,0%	48,8%
- Résultat de l'exercice	35 466	32 128	37 097	44 972	15,5%	21,2%
TOTAL DU PASSIF	2 255 232	2 450 451	2 684 725	3 021 704	9,6%	12,6%
HORS-BILAN						
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	236 896	145 540	157 976	146 698	8,5%	-7,1%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	302 354	377 632	383 070	372 800	1,4%	-2,7%
AUTRES ENGAGEMENTS	2 000	19 377	13 912	13 338	-28,2%	-4,1%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	1 999	101 825	4 738	4 434	-95,3%	-6,4%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	1 804 375	2 022 201	2 136 248	2 408 344	5,6%	12,7%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	1 323 628	1 535 032	1 602 907	1 750 003	4,4%	9,2%
a) Crédits à court terme	618 148	732 241	717 030	809 542	-2,1%	12,9%
<i>dont Crédits de campagne</i>	9 772	6 926	10 167	19 323	46,8%	90,1%
b) Crédits à moyen terme	513 329	579 212	636 544	681 305	9,9%	7,0%
c) Crédits à long terme	64 555	73 626	86 179	92 052	17,0%	6,8%
d) Opérations de crédit-bail	11 245	12 720	13 043	9 691	2,5%	-25,7%
e) Crédits en souffrance	116 351	137 233	150 111	157 413	9,4%	4,9%
impayés & immobilisés	54 286	84 649	90 056	95 998	6,4%	6,6%
<i>provisions</i>	4 546	7 016	13 185	12 311	1197,7%	-6,6%
douteux & litigieux	62 065	52 584	60 055	61 415	14,2%	2,3%
<i>provisions</i>	128 143	153 456	164 141	171 078	7,0%	4,2%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	480 747	487 169	533 341	658 341	9,5%	23,4%
a) Titres de placement	307 943	289 781	347 234	451 808	19,8%	30,1%
b) Immobilisations financières	43 863	40 736	39 262	28 851	-3,6%	-26,5%
c) Autres immobilisations	71 625	81 546	89 131	102 854	9,3%	15,4%
d) Divers	57 316	75 106	57 714	74 828	-23,2%	29,7%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	2 017 510	2 131 978	2 448 069	2 781 896	14,8%	13,6%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	1 656 316	1 722 184	2 009 665	2 275 101	16,7%	13,2%
a) A vue	814 429	839 521	986 037	1 141 272	17,5%	15,7%
b) A terme	841 887	882 663	1 023 628	1 133 829	16,0%	10,8%
dépôts à terme et bons de caisse	391 330	392 056	507 354	543 155	29,4%	7,1%
comptes d'épargne à régime spécial	371 055	385 247	410 377	452 813	6,5%	10,3%
autres	79 502	105 360	105 897	137 861	0,5%	30,2%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	207 811	246 622	276 921	331 819	12,3%	19,8%
a) Capital, dotations & réserves	180 649	218 154	249 314	303 407	14,3%	21,7%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	6 173	5 345	6 512	7 301	21,8%	12,1%
b) Autres	27 162	28 468	27 607	28 412	-3,0%	2,9%
3. AUTRES RESSOURCES	153 383	163 172	161 483	174 976	-1,0%	8,4%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	213 135	109 777	311 821	373 552	184,0%	19,8%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-213 135	-109 777	-311 821	-373 552	184,0%	19,8%
1. DISPONIBILITES	-65 682	-55 095	-61 197	-71 014	11,1%	16,0%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-147 453	-54 682	-250 624	-302 538	358,3%	20,7%
emplois	-385 175	-373 155	-487 280	-542 346	30,6%	11,3%
<i>dont hors UMOA</i>	-95 911	-62 468	-70 217	-72 405	12,4%	3,1%
<i>dont emplois en souffrance</i>	0	4 222	3 394	2 991	-19,6%	-11,9%
ressources	237 722	318 473	236 656	239 808	-25,7%	1,3%
<i>dont hors UMOA</i>	55 325	75 050	70 227	57 734	-6,4%	-17,8%

(*) : données provisoires
Montants en millions de FCFA

R E S U L T A T S	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	VARIATION	VARIATION
				(*)	2008-2009	2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	196 804	233 920	250 735	272 359	7,2%	8,6%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	6 125	6 027	7 293	5 795	21,0%	-20,5%
+Produits sur opérations avec la clientèle	139 984	159 954	174 156	183 655	8,9%	5,5%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	17 708	20 951	21 780	28 465	4,0%	30,7%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	5 748	7 963	8 420	5 155	5,7%	-38,8%
+Produits sur opérations de change	13 105	23 524	24 688	33 685	4,9%	36,4%
+Produits sur opérations de hors-bilan	8 885	9 526	8 314	9 040	-12,7%	8,7%
+Produits sur prestations de services financiers	4 068	4 651	5 244	5 775	12,7%	10,1%
+Autres produits d'exploitation bancaire	1 273	1 384	1 405	848	1,5%	-39,6%
- Intérêts sur Opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	0	-	-
- Intérêts sur Opérations avec la clientèle en souffrance	92	60	565	59	841,7%	-89,6%
2. CHARGES BANCAIRES	49 560	64 820	71 204	82 048	9,8%	15,2%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 185	9 801	11 856	10 407	21,0%	-12,2%
-Charges sur opérations avec la clientèle	32 959	35 907	38 982	44 370	8,6%	13,8%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	1 301	1 441	1 464	1 443	1,6%	-1,4%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	4 134	6 620	6 355	3 100	-4,0%	-51,2%
-Charges sur opérations de change	2 099	8 561	9 942	19 746	16,1%	98,6%
-Charges sur opérations de hors-bilan	116	113	111	65	-1,8%	-41,4%
-Charges sur prestations de services financiers	1 227	1 412	1 479	1 610	4,7%	8,9%
-Autres charges d'exploitation bancaire	539	965	1 015	1 307	5,2%	28,8%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	147 244	169 100	179 531	190 311	6,2%	6,0%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	6 641	6 673	6 203	12 382	-7,0%	99,6%
+Produits sur immobilisations financières	1 593	1 887	1 523	1 615	-19,3%	6,0%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	5 168	4 792	4 692	10 767	-2,1%	129,5%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	120	6	12	0	100,0%	-100,0%
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	153 885	175 773	185 734	202 693	5,7%	9,1%
6. FRAIS GENERAUX	76 997	87 313	100 465	112 733	15,1%	12,2%
-Frais de personnel	33 367	35 905	42 442	46 707	18,2%	10,0%
-Impôts, taxes et versements assimilés	2 969	3 546	4 439	5 405	25,2%	21,8%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	40 661	47 862	53 584	60 621	12,0%	13,1%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	12 287	14 465	15 824	17 120	9,4%	8,2%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	12 559	14 516	15 886	18 357	9,4%	15,6%
+Reprises d'amortissements et Provisions sur immobilisations	272	51	62	1 237	21,6%	1895,2%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	64 601	73 995	69 445	72 840	-6,1%	4,9%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	15 831	29 857	23 788	15 919	-20,3%	-33,1%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	34 556	50 680	62 387	36 075	23,1%	-42,2%
+Reprises de provisions	18 725	20 823	38 599	20 156	85,4%	-47,8%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	92	60	565	59	841,7%	-89,6%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	48 862	44 198	46 222	56 980	4,6%	23,3%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	-556	-605	-497	-569	-17,9%	14,5%
+Subventions d'exploitation	3	1	4	0	300,0%	-100,0%
+Récupérations sur créances amorties	117	124	58	48	-53,2%	-17,2%
+Produits exceptionnels	1 605	1 243	1 626	720	30,8%	-55,7%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	7	0	1 062	41	-	-96,1%
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	55	96	48	37	-50,0%	-22,9%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	0	350	712	0	103,4%	-100,0%
-Charges exceptionnelles	2 233	1 527	2 487	1 341	62,9%	-46,1%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-1 986	-2 668	977	1 066	-136,6%	9,1%
+Profits sur exercices antérieurs	3 367	1 270	5 936	5 176	367,4%	-12,8%
-Pertes sur exercices antérieurs	5 353	3 938	4 959	4 110	25,9%	-17,1%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	10 854	8 797	9 605	11 081	9,2%	15,4%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	35 466	32 128	37 097	46 396	15,5%	25,1%
+Bénéfices	41 145	36 760	44 629	52 010	21,4%	16,5%
-Pertes	-5 679	-4 632	-7 532	-5 614	62,6%	-25,5%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	17,1%	17,3%	18,4%	17,6%	1,1	-0,8
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	8,8%	8,9%	9,4%	9,0%	0,5	-0,4
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	53,3%	53,0%	54,2%	53,8%	1,2	-0,4
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	3,9%	3,8%	4,3%	4,9%	0,5	0,6
COÛT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	0,0	0,0
COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,3%	2,3%	2,4%	2,3%	0,1	-0,1
COÛT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	2,6%	3,0%	3,0%	3,1%	0,0	0,1
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	1,8%	1,8%	1,8%	1,2%	0,0	-0,6
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle / Encours des crédits à la clientèle</i>	11,4%	11,3%	11,2%	11,2%	-0,1	0,0
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	9,3%	9,4%	9,3%	8,9%	-0,1	-0,4
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	7,0%	7,1%	6,9%	6,6%	-0,2	-0,3
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	60,8%	60,2%	64,8%	68,9%	4,6	4,1
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	24,5%	40,3%	34,0%	21,8%	-6,3	-12,2
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	24,1%	19,0%	20,7%	24,4%	1,7	3,7
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	14,6%	11,6%	11,8%	12,4%	0,2	0,6
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	30,3	31,9	31,6	28,3	-0,9%	-10,4%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	25,4	27,0	21,9	18,3	-18,9%	-16,4%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	51,1%	62,6%	64,6%	53,2%	2,0	-11,4

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.

Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	69 760	86 915	116 240	158 392	33,7%	36,3%
REPARTITION DU CAPITAL	69 760	86 915	116 240	158 392	33,7%	36,3%
Nationaux	21 112	18 622	30 068	44 532	61,5%	48,1%
Etat	4 081	4 827	6 794	8 353	40,7%	22,9%
Privés	17 031	13 795	23 274	36 179	68,7%	55,4%
Non-nationaux	48 648	68 293	86 172	113 860	26,2%	32,1%
dont UMOA	15 057	6 099	16 406	9 421	169,0%	-42,6%
TOTAL DU BILAN	2 255 232	2 450 451	2 684 725	3 021 704	9,6%	12,6%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	214	265	282	305	6,4%	8,2%
Périodiques	1	5	1	2	-80,0%	100,0%
Permanents	213	260	281	303	8,1%	7,8%
NOMBRE DE DAB/GAB		ND	ND	285	ND	-
EFFECTIFS	2 544	2 740	3 175	3 980	15,9%	25,4%
Employés	1 842	1 946	1 962	2 967	0,8%	51,2%
dont Etrangers	14	64	15	22	-76,6%	46,7%
Cadres	702	794	1 213	1 013	52,8%	-16,5%
dont Etrangers	57	43	55	65	27,9%	18,2%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	609 658	731 255	664 556	853 859	-9,1%	28,5%
Personnes physiques	545 689	641 923	570 077	743 067	-11,2%	30,3%
dont Etrangers	77 129	72 853	42 656	41 417	-41,4%	-2,9%
Personnes morales	63 969	89 332	94 479	110 792	5,8%	17,3%
dont Etrangers	1 629	878	6 890	1 339	684,7%	-80,6%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)						
Moyenne des taux au 31 décembre	8,32%	6,97%	8,12%	7,13%	1,15	-0,99
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	20	19	20	19	1	-1
A - Par type						
Banques	17	16	17	18	1	1
Etablissements Financiers	3	3	3	2	0	-1
B - Par nature d'activités						
Banques généralistes	13	12	13	14	1	1
Banques spécialisées	4	4	4	4	0	0
Etablissements Financiers	3	3	3	2	0	-1
C - Par taille						
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	8	7	8	10	1	2
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	3	3	2	2	-1	0
Petits (Actifs < 50 milliards)	9	9	10	7	1	-3

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

ANNEXE II.8 : TOGO

II.8.1. - Liste des établissements de crédit

II.8.2. - Bilans, emplois-ressources, résultats et ratios caractéristiques

IMMATRI- CULATION	DESIGNATION	SIGLE	DATE D'AGREMENT	MONTANT DU CAPITAL (g)	REPARTITION DU CAPITAL (g)			TOTAL RESEAUX BILAN (*)	RESEAUX (**)	NOMBRE DE COMPTES	EFFECTIFS		
					NATIONAL ETAT	PRIVES	NON- NATIONAL				CADRES	EMPLOYES	TOTAL
	BANQUES (12)			63 170	23 266	17 482	22 422	828 542	155	583 543	634	1 037	1 671
T 0055 T	- Ecobank-Togo	ECOBANK	25/02/1988	5 000	263	638	4 099	191 259	22	98 294	143	133	276
T 0009 T	- Union Togolaise de Banque	UTB	25/04/1977	5 000	5 000	0	0	151 145	39	115 889	25	217	242
T 0024 K	- Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie	BTCI	16/04/1974	7 000	592	6 408	0	126 455	9	43 818	117	137	254
T 0005 P	- Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	BIA-TOGO	01/12/1965	6 101	4 197	704	1 200	78 863	9	25 207	54	90	144
T 0014 Z	- Banque Togolaise de Développement	BTD	01/06/1967	6 130	3 784	100	2 246	76 955	17	51 988	98	121	219
T 0151 Y	- Banque Populaire pour l'Epargne et le Crédit	BPEC	04/12/07	5 000	970	2 731	1 299	37 860	28	202 171	41	113	154
T 0138 J	- Banque Atlantique - Togo	BA-TOGO	21/09/05	6 737	0	1 401	5 336	81 640	15	24 749	57	79	136
T 0116 K	- Financial Bank-Togo	FINANCIAL-TOGO	08/11/04	5 500	0	5 500	0	39 200	4	3 193	33	36	69
T 0133 D	- Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce - Togo	BSSIC-TOGO	02/08/05	8 067	8 067	0	0	28 972	9	7 699	37	56	93
T 0126 W	- Banque Régionale de Solidarité du Togo	BRS-TOGO	13/05/05	2 000	0	0	2 000	8 284	2	6 370	15	21	36
T 0027 N	- Société Inter africaine de Banque	SIAB	26/01/1977	6 635	393	0	6 242	7 909	1	4 165	14	34	48
T 0160 H	- Diamond Bank-Bénin, Succursale du Togo												
	ETABLISSEMENTS FINANCIERS (2)			14 954	0	29	14 925	29 230	2	0	0	12	12
T 0076 R	- Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest	GARI	03/07/1995	12 954	0	9	12 945	25 584	1	0	0	12	12
T 0075 Q	- Cauris Investissement	CAURIS INVESTIS- SEMENT	03/07/1995	2 000	0	20	1 980	3 646	1	0	0	0	0
	TOTAL ETABLISSEMENTS (14)			78 124	23 266	17 511	37 347	857 772	157	583 543	634	1 049	1 683

(a) : Montants en millions de FCFA

(*) : Données provisoires

(**) : Nombre d'Agences et de Bureaux constituant le réseau

B I L A N S	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	158 458	178 638	215 902	12,7%	20,9%
- Caisse	38 448	20 715	25 529	-46,1%	23,2%
- Comptes ordinaires débiteurs	71 144	94 369	114 191	32,6%	21,0%
- Autres comptes de dépôts débiteurs	37 090	39 065	43 910	5,3%	12,4%
- Comptes de prêts	11 271	24 024	29 361	113,1%	22,2%
- Valeurs non imputées	0	0	0	-	-
- Créances rattachées	425	465	684	9,4%	47,1%
- Créances en souffrance	80	0	2 227	-100,0%	-
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	309 329	333 911	419 512	7,9%	25,6%
- Portefeuille d'effets commerciaux	4 953	8 146	14 613	64,5%	79,4%
<i>. Crédits de campagne</i>	0	44	0	-	-100,0%
<i>. Crédits ordinaires</i>	4 953	8 102	14 613	63,6%	80,4%
- Autres crédits à court terme	53 746	54 888	82 426	2,1%	50,2%
<i>. Crédits de campagne</i>	0	4 066	31	-	-99,2%
<i>. Crédits ordinaires</i>	53 746	50 822	82 395	-5,4%	62,1%
- Comptes ordinaires débiteurs	89 242	114 842	134 020	28,7%	16,7%
- Crédits à moyen terme	136 173	131 479	158 504	-3,4%	20,6%
- Crédits à long terme	4 556	9 018	9 800	97,9%	8,7%
- Affacturage	6 231	0	0	-100,0%	-
- Valeurs non imputées	105	96	102	-8,6%	6,3%
- Créances rattachées	1 388	1 644	2 462	18,4%	49,8%
- Créances en souffrance	12 935	13 798	17 585	6,7%	27,4%
<i>. Impayées ou immobilisées</i>	7 473	7 085	9 394	-5,2%	32,6%
<i>(provisions)</i>	3 299	2 628	2 279	-20,3%	-13,3%
<i>. Douteuses ou litigieuses</i>	5 438	6 626	8 185	21,8%	23,5%
<i>(provisions)</i>	34 759	36 328	40 693	4,5%	12,0%
<i>. Intérêts sur créances douteuses ou litigieuses</i>	24	87	6	262,5%	-93,1%
<i>(provisions)</i>	524	510	2 286	-2,7%	348,2%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	140 827	87 664	104 689	-37,8%	19,4%
- Titres de placement	113 454	66 067	79 688	-41,8%	20,6%
- Comptes de stocks	240	9	4	-96,3%	-55,6%
- Débiteurs divers	6 497	4 990	8 328	-23,2%	66,9%
- Créances rattachées	1 428	2 532	1 656	77,3%	-34,6%
- Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	289	662	345	129,1%	-47,9%
- Valeurs à rejeter	3 678	2 764	1 169	-24,9%	-57,7%
- Comptes d'ordre & divers	15 241	10 640	13 499	-30,2%	26,9%
VALEURS IMMOBILISEES	39 350	131 248	117 669	233,5%	-10,3%
- Immobilisations financières	3 947	93 761	80 760	2275,5%	-13,9%
- Dépôts & cautionnements	406	597	642	47,0%	7,5%
- Immobilisations en cours	4 351	3 272	2 098	-24,8%	-35,9%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 107	815	85	-26,4%	-89,6%
- Immobilisations d'exploitation	26 025	28 040	28 390	7,7%	1,2%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	2 269	2 992	3 134	31,9%	4,7%
- Immobilisations hors-exploitation	4 606	5 559	5 768	20,7%	3,8%
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	-	-
- Crédit-bail & opérations assimilées	14	19	11	35,7%	-42,1%
- Créances rattachées	1	0	0	-100,0%	-
- Créances en souffrance	0	0	0	-	-
<i>(provisions)</i>	0	0	0	-	-
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital non appelé	0	0	0	-	-
- Actionnaires, capital appelé non versé	0	0	0	-	-
EXCEDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	0	0	1 980	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	647 964	731 461	857 772	12,9%	17,3%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

B I L A N S (Suite)	31/12/2008	31/12/2009 0,0	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	52 278	55 857	99 571	6,8%	78,3%
- Comptes ordinaires créditeurs	16 271	27 197	35 081	67,2%	29,0%
- Autres comptes de dépôts créditeurs	10 917	9 864	29 752	-9,6%	201,6%
- Comptes d'emprunts	24 510	18 587	34 341	-24,2%	84,8%
- Autres sommes dues	258	76	99	-70,5%	30,3%
- Dettes rattachées	322	133	298	-58,7%	124,1%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	465 135	546 249	605 604	17,4%	10,9%
- Comptes ordinaires créditeurs	236 187	257 328	267 876	9,0%	4,1%
- Dépôts à terme reçus	92 147	127 159	152 578	38,0%	20,0%
- Comptes d'épargne à régime spécial	117 691	131 169	146 518	11,5%	11,7%
- Dépôts de garantie reçus	14 837	14 952	32 246	0,8%	115,7%
- Autres dépôts	595	10 926	929	1736,3%	-91,5%
- Bons de caisse	954	1 245	437	30,5%	-64,9%
- Comptes d'affacturage	0	0	0	-	-
- Emprunts à la clientèle	0	0	0	-	-
- Autres sommes dues	1 822	2 428	3 195	33,3%	31,6%
- Dettes rattachées	902	1 042	1 825	15,5%	75,1%
OPERATIONS SUR TITRES & DIVERSES	24 297	17 902	23 227	-26,3%	29,7%
- Versements restant à effectuer sur titres de placement	0	0	0	-	-
- Dettes représentées par un titre	0	0	0	-	-
- Crédoeurs divers	5 745	5 176	5 167	-9,9%	-0,2%
- Dettes rattachées	0	143	45	-	-68,5%
- Comptes d'ordre & divers	18 552	12 583	18 015	-32,2%	43,2%
VERSEMENTS RESTANT A EFF. SUR IMMO. FINANCIERES	0	27	103	-	281,5%
- Parts dans les entreprises liées	0	0	0	-	-
- Titres de participation	0	0	0	-	-
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	27	103	-	281,5%
PROVISIONS, FONDS PROPRES & ASSIMILES	106 254	111 426	129 267	4,9%	16,0%
- Subventions d'investissement	0	0	0	-	-
- Fonds affectés	933	1 065	1 197	14,1%	12,4%
- Provisions pour risques & charges	17 509	17 170	15 191	-1,9%	-11,5%
- Provisions réglementées	0	1 791	1 830	-	2,2%
- Comptes bloqués d'actionnaires	261	261	261	-	-
- Titres et emprunts subordonnés	554	562	1 982	1,4%	252,7%
- Dettes rattachées	4	5	18	25,0%	260,0%
- Fonds pour risques bancaires généraux	2 405	732	795	-69,6%	8,6%
- Primes liées au capital	174	174	342	-	96,6%
- Réserves	16 491	14 402	16 188	-12,7%	12,4%
- Ecart de réévaluation	7 264	7 186	7 531	-1,1%	4,8%
- Capital	52 872	61 939	78 124	17,1%	26,1%
- Dotations	2 471	2 471	2 471	-	-
- Report à nouveau	-5 927	-697	-6 462	-88,2%	827,1%
- Résultat de l'exercice	11 243	4 365	9 799	-61,2%	124,5%
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	0	6 046	11 779	-	94,8%
TOTAL DU PASSIF	647 964	731 461	857 772	12,9%	17,3%
HORS-BILAN					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	36 123	37 898	36 324	4,9%	-4,2%
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	69 736	82 316	140 496	18,0%	70,7%
AUTRES ENGAGEMENTS	0	8 932	305	-	-96,6%
ENGAGEMENTS DOUTEUX	8 448	7 660	3 143	-9,3%	-59,0%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

EMPLOIS - RESSOURCES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
*** EMPLOIS NETS (1+2) ***	489 691	553 279	642 554	13,0%	16,1%
1. CREDITS (a+b+c+d+e)	308 244	332 948	417 406	8,0%	25,4%
a) Crédits à court terme	154 566	178 634	231 506	15,6%	29,6%
<i>dont Crédits de campagne</i>	0	4 110	31	-	-99,2%
b) Crédits à moyen terme	136 173	131 479	158 504	-3,4%	20,6%
c) Crédits à long terme	4 556	9 018	9 800	97,9%	8,7%
d) Opérations de crédit-bail	14	19	11	35,7%	-42,1%
e) Crédits en souffrance	12 935	13 798	17 585	6,7%	27,4%
impayés & immobilisés	7 473	7 085	9 394	-5,2%	32,6%
<i>provisions</i>	3 299	2 628	2 279	-20,3%	-13,3%
douteux & litigieux	5 462	6 713	8 191	22,9%	22,0%
<i>provisions</i>	35 283	36 838	42 979	4,4%	16,7%
2. AUTRES EMPLOIS (a+b+c+d)	181 447	220 331	225 148	21,4%	2,2%
a) Titres de placement	113 454	66 067	79 688	-41,8%	20,6%
b) Immobilisations financières	3 947	93 761	80 760	2275,5%	-13,9%
c) Autres immobilisations	35 388	37 468	36 898	5,9%	-1,5%
d) Divers	28 658	23 035	27 802	-19,6%	20,7%
*** RESSOURCES (1+2+3) ***	596 008	675 737	758 499	13,4%	12,2%
1. DEPOTS ET EMPRUNTS (a+b)	464 233	545 207	603 779	17,4%	10,7%
a) A vue	238 009	259 756	271 071	9,1%	4,4%
b) A terme	226 224	285 451	332 708	26,2%	16,6%
dépôts à terme et bons de caisse	93 101	128 404	153 015	37,9%	19,2%
comptes d'épargne à régime spécial	117 691	131 169	146 518	11,5%	11,7%
autres	15 432	25 878	33 175	67,7%	28,2%
2. FONDS PROPRES NETS (a+b)	81 668	88 249	105 886	8,1%	20,0%
a) Capital, dotations & réserves	72 656	77 384	93 085	6,5%	20,3%
<i>dont 15% du résultat (si positif)</i>	1 247	1 059	1 442	-15,1%	36,2%
b) Autres	9 012	10 865	12 801	20,6%	17,8%
3. AUTRES RESSOURCES	50 107	42 281	48 834	-15,6%	15,5%
*** RESSOURCES-EMPLOIS ***	106 317	122 458	115 945	15,2%	-5,3%
*** TRESORERIE & INTERBANCAIRE (1+2) ***	-106 317	-122 458	-115 945	15,2%	-5,3%
1. DISPONIBILITES	-38 688	-20 724	-25 529	-46,4%	23,2%
2. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-67 629	-101 734	-90 416	50,4%	-11,1%
emplois	-119 585	-157 458	-189 689	31,7%	20,5%
<i>dont hors UMOA</i>	-46 560	-43 038	-44 271	-7,6%	2,9%
<i>dont emplois en souffrance</i>	80	0	2 227	-100,0%	-
ressources	51 956	55 724	99 273	7,3%	78,2%
<i>dont hors UMOA</i>	13 389	14 503	21 653	8,3%	49,3%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RESULTATS	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
1. PRODUITS BANCAIRES	63 400	78 080	80 831	23,2%	3,5%
+Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 424	2 460	2 412	-28,2%	-2,0%
+Produits sur opérations avec la clientèle	36 553	42 862	50 353	17,3%	17,5%
+Produits sur opérations sur titres et diverses	4 942	8 174	7 698	65,4%	-5,8%
+Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	25	1 815	17	7160,0%	-99,1%
+Produits sur opérations de change	14 977	18 878	14 960	26,0%	-20,8%
+Produits sur opérations de hors-bilan	2 328	1 774	3 092	-23,8%	74,3%
+Produits sur prestations de services financiers	775	879	1 239	13,4%	41,0%
+Autres produits d'exploitation bancaire	611	1 346	1 202	120,3%	-10,7%
- Intérêts sur Opérations de trésorerie et interbancaires en souffrance	0	0	0	-	-
- Intérêts sur Opérations avec la clientèle en souffrance	235	108	142	-54,0%	31,5%
2. CHARGES BANCAIRES	21 720	30 637	25 050	41,1%	-18,2%
-Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	2 068	2 176	2 384	5,2%	9,6%
-Charges sur opérations avec la clientèle	8 728	10 963	13 187	25,6%	20,3%
-Charges sur opérations sur titres et diverses	1 116	997	1 006	-10,7%	0,9%
-Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	10	-	-
-Charges sur opérations de change	9 452	15 817	7 698	67,3%	-51,3%
-Charges sur opérations de hors-bilan	0	0	0	-	-
-Charges sur prestations de services financiers	302	511	682	69,2%	33,5%
-Autres charges d'exploitation bancaire	54	173	83	220,4%	-52,0%
3. PRODUIT NET BANCAIRE (1 - 2)	41 680	47 443	55 781	13,8%	17,6%
4. PRODUITS ACCESSOIRES NETS	953	4 097	3 783	329,9%	-7,7%
+Produits sur immobilisations financières	141	2 867	2 637	1933,3%	-8,0%
+Produits d'exploitation non bancaires (hors subventions d'expl.)	812	1 230	1 160	51,5%	-5,7%
-Charges sur immobilisations financières	0	0	0	-	-
-Autres charges d'exploitation non bancaires	0	0	14	-	-
5. PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION (3+4)	42 633	51 540	59 564	20,9%	15,6%
6. FRAIS GENERAUX	30 232	32 473	35 028	7,4%	7,9%
-Frais de personnel	13 714	13 644	14 394	-0,5%	5,5%
-Impôts, taxes et versements assimilés	1 268	1 299	1 511	2,4%	16,3%
-Autres charges externes et charges diverses d'exploitation	15 250	17 530	19 123	15,0%	9,1%
7. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS NETS SUR IMMO.	4 231	5 061	5 669	19,6%	12,0%
-Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	4 631	5 140	5 807	11,0%	13,0%
+Reprises d'amortissements et Provisions sur immobilisations	400	79	138	-80,3%	74,7%
8. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION APRES AMORT. (5-6-7)	8 170	14 006	18 867	71,4%	34,7%
9. PROVISIONS NETTES SUR RISQUES	13 417	6 275	3 021	-53,2%	-51,9%
-Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	28 789	20 385	13 108	-29,2%	-35,7%
+Reprises de provisions	15 372	14 110	10 087	-8,2%	-28,5%
10. INTERETS SUR CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES	235	108	142	-54,0%	31,5%
11. RESULTAT D'EXPLOITATION (8-9+10)	-5 012	7 839	15 988	-256,4%	104,0%
12. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	21 080	-794	-1 601	-103,8%	101,6%
+Subventions d'exploitation	2 500	0	0	-100,0%	-
+Récupérations sur créances amorties	2	1	1	-50,0%	-
+Produits exceptionnels	25 469	176	161	-99,3%	-8,5%
+Reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	0	84	-	-
-Charges sur comptes bloqués d'actionnaires	29	16	54	-44,8%	237,5%
-Dotations du fonds pour risques bancaires généraux	135	38	100	-71,9%	163,2%
-Charges exceptionnelles	6 727	917	1 693	-86,4%	84,6%
13. RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	-1 138	-638	-1 254	-43,9%	96,6%
+Profits sur exercices antérieurs	629	1 148	618	82,5%	-46,2%
-Pertes sur exercices antérieurs	1 767	1 786	1 872	1,1%	4,8%
14. IMPÔT SUR LE BENEFICE	3 687	2 042	3 334	-44,6%	63,3%
15. RESULTAT (11+12+13-14)	11 243	4 365	9 799	-61,2%	124,5%
+Bénéfices	13 301	8 151	11 779	-38,7%	44,5%
-Pertes	-2 058	-3 786	-1 980	84,0%	-47,7%

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

RATIOS CARACTERISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
TAUX BRUT DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance brutes / Total Crédits bruts</i>	14,9%	14,3%	13,6%	-0,6	-0,7
TAUX NET DE DEGRADATION DU PORTEFEUILLE CLIENTELE <i>Créances en souffrance nettes / Total Crédits nets</i>	4,2%	4,1%	4,2%	-0,1	0,1
TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES EN SOUFFRANCE <i>Provisions constituées / Créances en souffrance brutes</i>	74,9%	74,1%	72,0%	-0,8	-2,1
COÛT DES RESSOURCES DE TRESORERIE (**) <i>Charges sur emprunts de trésorerie / Emprunts interbancaires & de trésorerie</i>	3,7%	3,7%	3,3%	0,0	-0,4
COUT DES COMPTES CREDITEURS (**) <i>Agios sur comptes créditeurs / Comptes créditeurs clientèle</i>	2,1%	2,2%	2,2%	0,1	0,0
COUT DES CAPITAUX EMPRUNTES (**) <i>Total des agios payés / Total des capitaux empruntés</i>	2,3%	2,4%	2,4%	0,1	0,0
COUT DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES (**) <i>Total des agios payés / (Total des capitaux empruntés+Fonds propres)</i>	3,9%	4,9%	3,3%	1,0	-1,6
TAUX DES PRETS DE TRESORERIE (**) <i>Produits sur prêts de trésorerie / Prêts de trésorerie & interbancaires</i>	2,9%	1,8%	1,3%	-1,1	-0,5
TAUX DES CREDITS A LA CLIENTELE (**) <i>Agios encaissés sur crédits à la clientèle /Encours des crédits à la clientèle</i>	11,5%	13,9%	13,5%	2,4	-0,4
RENDEMENT DES PRETS DE TOUTE NATURE (**) <i>Total des produits sur prêts / Encours des prêts de toute nature</i>	9,2%	10,2%	9,5%	1,0	-0,7
MARGE GLOBALE (**) <i>Rendement des prêts - Coût des capitaux</i>	6,9%	7,8%	7,1%	0,9	-0,7
COEFFICIENT NET D'EXPLOITATION <i>(Frais généraux+Dotations aux amortissements) / Produit Net Bancaire</i>	83,6%	79,3%	73,2%	-4,3	-6,1
EFFORT NET DE PROVISIONNEMENT <i>Dotations nettes aux provisions / (Résultat Brut d'Exploitation + Intérêts douteux)</i>	159,6%	44,5%	15,9%	-115,1	-28,6
TAUX DE MARGE NETTE <i>Résultat net / Produit Net Bancaire</i>	27,0%	9,2%	17,6%	-17,8	8,4
COEFFICIENT DE RENTABILITE <i>Résultat net / Fonds propres</i>	12,7%	4,6%	8,6%	-8,1	4,0
FRAIS GENERAUX PAR AGENT (en millions de F.CFA)	20,9	20,4	20,8	-2,4%	2,0%
RBE après amortissements PAR AGENT (en millions de F.CFA)	5,7	8,8	11,2	54,4%	27,3%
TAUX CREDIT-BAIL & OPERATIONS ASSIMILEES <i>Produits sur crédit-bail & opérations assimilées / Encours</i>	178,6%	9552,6%	154,5%	9 374,0	-9 398,1

(*) : données provisoires

(**) : ratios calculés sur la base des encours moyens trimestriels de la période.

Montants en millions de FCFA

STATISTIQUES	31/12/2008	31/12/2009	31/12/10 (*)	VARIATION 2008-2009	VARIATION 2009-2010
MONTANT DU CAPITAL	52 872	61 939	78 124	17,1%	26,1%
REPARTITION DU CAPITAL	52 872	61 939	78 124	17,1%	26,1%
Nationaux	24 432	26 748	40 777	9,5%	52,4%
<i>Etat</i>	10 520	14 735	23 266	40,1%	57,9%
<i>Privés</i>	13 912	12 013	17 511	-13,7%	45,8%
Non-nationaux	28 440	35 191	37 347	23,7%	6,1%
<i>dont UMOA</i>	7 696	8 044	17 334	4,5%	115,5%
TOTAL DU BILAN	647 964	731 461	857 772	12,9%	17,3%
NOMBRE D'AGENCES ET DE BUREAUX	134	145	157	8,2%	8,3%
Périodiques	1	1	2	-	100,0%
Permanents	133	144	155	8,3%	7,6%
NOMBRE DE DAB/GAB	ND	ND	104	ND	-
EFFECTIFS	1 444	1 593	1 683	10,3%	5,6%
Employés	849	984	1 049	15,9%	6,6%
<i>dont Etrangers</i>	1	1	18	-	1700,0%
Cadres	595	609	634	2,4%	4,1%
<i>dont Etrangers</i>	14	6	15	-57,1%	150,0%
NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	741 834	704 972	583 543	-5,0%	-17,2%
Personnes physiques	721 739	667 705	543 946	-7,5%	-18,5%
<i>dont Etrangers</i>	14 901	16 731	26 925	12,3%	60,9%
Personnes morales	20 095	37 267	39 597	85,5%	6,3%
<i>dont Etrangers</i>	469	666	1 028	42,0%	54,4%
TAUX DE BASE BANCAIRE (%)					
Moyenne des taux au 31 décembre	7,73%	6,67%	5,87%	-1,06	-0,80
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS	13	13	13	0	0
A - Par type					
Banques	11	11	11	0	0
Etablissements Financiers	2	2	2	0	0
B - Par nature d'activités					
Banques généralistes	10	10	10	0	0
Banques spécialisées	1	1	1	0	0
Etablissements Financiers	2	2	2	0	0
C - Par taille					
Grands (Actifs ≥ 100 milliards)	3	3	3	0	0
Moyens (50 milliards ≤ Actifs < 100 milliards)	2	2	3	0	1
Petits (Actifs < 50 milliards)	8	8	7	0	-1

(*) : données provisoires

Montants en millions de FCFA

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
DÉCEMBRE 2011



Commission Bancaire de l'UMOA
Secrétariat Général

Boulevard Boutreaux Roussel - 01 BP 7125 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 25 57 57 - Fax : (225) 20 22 45 52
Site web : www.bceao.int - E-mail : courrier.z02SG@bceao.int